

N° 53 Hiver 2019

L'Observatoire

LA REVUE DES POLITIQUES CULTURELLES

**CULTURES DE LA NUIT :
QUELS ENJEUX ET QUELS DÉFIS ?**



SOMMAIRE

ÉDITO (1 - 2)

p.1 : Jean-Pierre Saez

La coopération peut-elle sauver les politiques culturelles ?

TRIBUNE (3 - 5)

p.3 : Bernard Faivre d'Arcier

Pour une Capitale française de la culture

CULTURES DE LA NUIT : QUELS ENJEUX ET QUELS DÉFIS ?

DOSSIER (7 - 80)

Dossier coordonné par

**Luc Gwiazdzinski, Lisa Pignot
et Jean-Pierre Saez**

p.7 : Luc Gwiazdzinski, Lisa Pignot,
Jean-Pierre Saez

Introduction

p.11 : Luc Gwiazdzinski

**La nuit, nouveau territoire des politiques
publiques**

p.16 : Chris Younès

Des lucioles dans la nuit

p.19 : Éliada Lima

**La nuit Manifeste. Pressions sur les nuits
brésiliennes**

p.21 : Katja Krüger

**Les politiques temporelles et la nuit :
l'action du Bureau des temps de Rennes**

p.25 : Pascale Lapalud, Chris Blache

Le genre la nuit. Espace sensible

p.29 : Will Straw

**Imaginaires et politiques de la nuit
montréalaise**

p.33 : Denis Tallédec

**Comment réglementer les différents
usages de la nuit ?**

p.36 : Denis Tallédec

**La Plateforme nationale de la vie nocturne :
un espace européen singulier**

p.37 : Frédéric Hocquard

Nuits parisiennes : la diversité avant tout

p.42 : Laurent Queige

L'avenir du tourisme urbain, c'est la nuit !

p.46 : Mirik Milan

Le Maire de la nuit comme médiateur

p.47 : Sami Kanaan

**Genève : pour une « gouvernance de la nuit »
collaborative et horizontale**

p.49 : Marie-Avril Berthet

**La vie nocturne : un acte politique pour faire
la ville**

p.53 : Cédric Dujardin

**Quand la nuit vampirise le jour :
réinventer les codes de la « club culture »**

p.55 : Zorica Matic

La Journée internationale de la Lumière

p.57 : Yann Kersalé

Pour une nouvelle culture de la lumière

p.59 : Anna Sehlin

Alingsås, l'atelier de lumières du monde

p.60 : Julie De Muer

Constellations pédestres

p.63 : Luc Gwiazdzinski

Peindre la nuit.

La promesse d'une expérience

p.64 : Lise Dumasy, Guy Tosatto

**La Nocturne étudiante ou le musée
transfiguré**

p.68 : Christophe Moreau

**Jeunesses et vie nocturne :
vers une ville plus altruiste**

p.71 : Sylvie Robert

**Nocturnes en bibliothèque :
nouveaux publics, nouvelles pratiques ?**

p.74 : Kathrin Klisch, Stefanie Raab,
Christel Hartmann-Fritsch

**Médiateurs de la nuit : le projet fair.kiez
à Berlin**

p.77 : Boris Grésillon

**Mes nuits sont plus belles que vos jours :
une lecture géopolitique des nuits de Berlin**

BIBLIO (81 - 86)

p.81 : Rémi Lefebvre

Les élus sous l'angle de l'intime

p.83 : Françoise Liot

Quels accès aux savoirs et à la culture en dehors de l'école ?

p.85 : Jean-Marc Lauret

Le Sistema : au-delà des réussites exemplaires

LA COOPÉRATION PEUT-ELLE SAUVER LES POLITIQUES CULTURELLES ?

La question de la coopération traverse l'histoire des politiques culturelles. Avec le temps, le sujet n'a cessé de s'enrichir de nouvelles déclinaisons. Pourquoi l'époque actuelle fait-elle autant résonner un besoin de coopération ? Au-delà de toutes les raisons qui font de la coopération un principe permettant aux politiques culturelles de gagner en efficacité, que révèle en second plan cet impératif de l'état actuel des enjeux culturels ? Dans la période de transformation accélérée qui est la nôtre, il y a urgence pour l'ensemble des acteurs culturels à progresser dans cette voie.

À l'origine, les politiques culturelles ont été conçues en tournant le dos d'emblée à un principe coopératif essentiel puisque culture et éducation populaire ont été dissociées. Une erreur originelle dont le coût politique et social se fait encore sentir. Néanmoins, la mise en place dans les années 70/80 de démarches de contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales a permis de remarquables avancées. Grâce à cette « ambition partagée » on a pu construire des théâtres, des bibliothèques... Si cette coopération a été le « roi secret » du développement des politiques culturelles, quel pourrait être celui d'un nouveau modèle culturel en phase avec les changements actuels et toujours imprégné du souci de l'intérêt général ?

Coopérer signifie « faire œuvre avec ». On s'amusera cependant d'un sens premier qui associe l'idée de coopérer avec l'idée de grâce... Discipline d'amour divine, la grâce coopérante nous apporterait du bien-être... Richard Sennett définit la coopération comme « *un échange dans lequel les participants bénéficient de la rencontre* ».

Mais pourquoi coopère-t-on ? Pour des raisons éthiques ou des raisons pratiques ? L'un et l'autre sans doute. On coopère par solidarité, esprit de responsabilité, souci d'efficacité, parce que c'est souvent la meilleure manière d'aller plus loin, là où l'intérêt personnel est subsumé par l'intérêt commun. La coopération témoigne de la prise de conscience de nos interdépendances. Cet aveu de faiblesse est en réalité une force. Dans un ordre d'idée autre mais inspirant, Jeremy Rifkin soutient que la 3^e révolution industrielle sera celle de l'économie coopérative symbolisée par la mise en réseau des productions énergétiques locales.

Au bout du compte, il n'y a pas acte plus culturel que celui de coopérer. Dans la coopération, on est amené à connecter des cultures, des savoirs, des valeurs, des savoir-faire. Toute culture ne demeure vivante que si elle coopère, échange, emprunte à d'autres cultures. La coopération est un acte d'intelligence collective, quoiqu'elle n'exclue pas la compétition entre les associés. C'est un trait de notre époque qui voit la coopération et la compétition se conjuguer en « coopération ». Chacun trouvera peut-être dans ce paradoxe le reflet de sa propre expérience... La coopération n'est donc pas sans risque. Elle présuppose un principe d'équité. Elle appelle sinon de la sympathie entre les protagonistes, du moins une posture d'empathie qui entraîne à travailler à partir des objectifs de l'autre. R. Sennett va plus loin lorsqu'il soutient qu'« *un manque de compréhension mutuelle ne devrait pas nous empêcher de nous engager avec d'autres* ».

Nouveau catéchisme ou programme d'avenir ?

Depuis un demi-siècle, l'idée de coopération s'est traduite dans un lexique écosystémique toujours plus riche : synergie, réseau (social), évaluation partagée, mutualisation, gouvernance, co-construction : l'histoire du vocabulaire des organisations des dernières décennies raconte à sa façon l'histoire des mutations et des crises (de l'État, de la démocratie...) dans lesquelles nous sommes engagés. À l'ère de la connexion généralisée, les acteurs culturels ont pris leur part dans l'usage de ce langage. Dessine-t-il une sorte de chemin de salut ou s'agit-il d'un nouveau bréviaire démenti par les pratiques les plus courantes ?

Dans les politiques culturelles, les problématiques de coopération n'ont cessé de se complexifier même si elles se sont heurtées à diverses résistances, qu'elles soient corporatistes ou motivées par un positionnement critique vis-à-vis de ce que certains considéraient comme un nouveau catéchisme. Derrière les mots, on entendait parfois des injonctions masquées, on pouvait deviner une perte d'ambition pour la culture et l'invasion de la pensée libérale. Aujourd'hui, on constate tout de même que l'exigence de coopération a creusé son sillon, notamment sous la poussée de logiques interdisciplinaires, même si les politiques culturelles évoluent beaucoup plus lentement que les dynamiques artistiques. Cette remarque pourrait être transposée au débat sur la transversalité entre politiques publiques. Ouvrir la culture à d'autres champs, éducatif, social, touristique mais aussi à celui de l'urbanisme, du monde de l'entreprise, certes. Mais les organisations institutionnelles elles-mêmes ont longtemps résisté à cette approche. Ce schéma de fonctionnement perturbe les hiérarchies instituées. De leur côté, les acteurs culturels n'ont pas manqué de manifester leur défiance vis-à-vis d'un discours politico-managérial les invitant à mieux travailler en réseau, à mutualiser moyens, emplois... Cette demande est apparue au moment où l'on constatait que le fulgurant essor des politiques culturelles et de l'emploi correspondant se heurtait de plus en plus au principe de réalité, c'est-à-dire à la raréfaction des moyens. Encore qu'à l'époque – les années 1990 – la perspective n'était pas de tendre vers une diminution des financements publics pour la culture.

Certaines pratiques politico-institutionnelles ont révélé de fortes résistances à la coopération. La première époque de l'intercommunalité culturelle en témoigne. Pourtant il s'agissait, à travers ce cadre, d'articuler territoire de vie, territoire de projet et territoire institutionnel, sans exclure une action de proximité depuis les communes. On peut alors renvoyer, avec quelque mauvais esprit, la question de l'impératif de la coopération aux décideurs publics... Cela n'exemptera personne de ses responsabilités. Au demeurant, les réponses sur le terrain de l'intercommunalité évoluent sensiblement. Nous sommes désormais à l'heure de la construction de la culture en « compétence partagée ». Voici l'enjeu crucial de la réforme territoriale.

Malgré les contradictions que l'on peut relever en revisitant le thème de la coopération dans le domaine culturel, on pourrait conclure cette analyse par un credo : coopérer est un acte d'adaptation, une assurance pour le futur. La coopération est une ressource. Plutôt que de la penser comme un cheval de Troie qui viendrait ronger une part d'autonomie, il faut la considérer comme une méthode pour garantir son destin. Dans le contexte d'aujourd'hui notamment caractérisé par la baisse de l'effort public pour la culture, voire une perte de légitimité des politiques culturelles, il est nécessaire de mobiliser les énergies autour de perspectives partagées, de stimuler le désir de culture au sein de la société et de fournir les meilleurs arguments aux décideurs pour garder le cap d'une vision émancipatrice de la culture.

Tout le raisonnement qui précède nous rapproche-t-il du roi secret qui pourrait inspirer notre époque ? On aura du mal à le résumer en un seul mot. Je soutiendrais qu'il se loge plutôt dans une philosophie d'action que je nommerais une nouvelle fois ici politique de la relation. On pourrait également dire de cette politique qu'elle est de civilisation, au sens qu'E. Morin donne à cette formule lorsqu'il conclut à la nécessité de relier les connaissances et les stratégies pour faire face aux défis d'un monde toujours plus interdépendant mais qui continue d'exalter les égoïsmes.

Jean-Pierre Saez

POUR UNE CAPITALE FRANÇAISE DE LA CULTURE

Entretien avec **Bernard Faivre d'Arcier**. Propos recueillis par **Lisa Pignot** et **Jean-Pierre Saez**



Bernard Faivre d'Arcier
Consultant. Ancien directeur du Festival d'Avignon, ancien directeur au Ministère de la Culture

Depuis plusieurs années, Bernard Faivre d'Arcier porte le projet d'un label original : celui de Capitale française de la culture. Cette idée a enfin trouvé un écho favorable auprès du Gouvernement qui y voit un moyen d'encourager l'attractivité touristique des territoires ainsi que la revitalisation de la culture des villes moyennes et grandes. Comment fonctionnera ce label ? Quels seront les critères de sélection ? Retour sur les tenants et les aboutissants de ce projet.

L'Observatoire – Pourquoi un projet de « Capitale française de la culture » et quel en serait le principe ?

Bernard Faivre d'Arcier – On connaît les Capitales européennes de la culture qui existent depuis plus de trente ans maintenant. Soixante villes d'Europe ont déjà reçu ce label. Mais le principe d'alternance des candidatures des États de l'Union Européenne fait que la prochaine fois qu'une ville française aura la chance de concourir (après Lille en 2004 et Marseille-Provence en 2013) ne surviendra qu'en 2028. C'est une échéance bien lointaine. Pourquoi, en ce cas, ne pas organiser une compétition sur notre territoire à un rythme plus soutenu pour mettre en valeur des villes grandes ou moyennes qui font preuve d'un grand dynamisme culturel ? Depuis plusieurs années, je milite pour que soit désignée, tous les trois ans, une Capitale française de la culture.

L'Observatoire – Quelles sont les conditions pour candidater ? De combien de temps les villes disposeront-elles pour déposer leur projet ?

B. F. A. – Une Capitale française de la culture n'est pas une Capitale européenne

dans une version réduite. Le règlement du concours précisera les critères qui correspondent à la situation spécifique de la France et ils s'inscriront dans les grandes lignes de la politique culturelle actuelle. Certains critères sont identiques à ceux qui figurent dans le règlement européen mais d'autres correspondent à des exigences qui nous sont propres comme l'éducation culturelle et artistique, par exemple, ou bien l'attention accordée au tourisme culturel. En outre, il n'est pas fait obligation de coopérer avec une autre ville européenne assignée. La composante internationale des projets de la ville lauréate n'est pas limitée à l'Europe mais pourra inclure des partenaires du monde entier. La procédure française sera plus courte, plus légère, moins complexe que la procédure européenne. Car il ne s'agit pas de couvrir tous les aspects de l'activité culturelle municipale. Le dossier de candidature sera jugé sur un bouquet plus restreint de 2 ou 3 projets innovants, pérennes, à forte composante artistique qui donnerait à chaque ville une spécificité propre, une réputation particulière. Les villes candidates auront 5 à 6 mois pour constituer un dossier simple centré sur leurs réalisations récentes et leurs projets d'avenir.

L'Observatoire – Depuis plusieurs années, on constate une contraction des budgets publics en faveur de la culture, particulièrement du côté des collectivités locales. Dans ce contexte, avec quels moyens les villes vont-elles pouvoir concourir à ce label ? Quel serait l'apport de l'État ?

B. F. A. – Il ne s'agit pas de pousser les villes candidates à une surenchère financière. Les villes françaises qui ont été, dans les deux dernières décennies, Capitales européennes de la culture ont dû mobiliser des moyens financiers particulièrement importants : cela s'élève, en fonctionnement, à plus de 70 M d'euros pour Lille, et à plus de 90 M d'euros pour Marseille. Pour la compétition française, il s'agira plutôt de limiter les enveloppes financières à une fourchette de 15 à 20 M d'euros. Quelle pourrait être la composition du budget ? À l'expérience, se dessine une structure budgétaire de ce type :

Quelle pourrait être la composition du budget ? À l'expérience, se dessine une structure budgétaire de ce type :

- ▶ 35 % à la charge de la Ville et/ou de l'agglomération ;
- ▶ 25 % à la charge de la grande Région de la ville siège (éventuellement complété par les Départements selon les cas de figure) ;
- ▶ 15 % en provenance du mécénat et sponsoring ;

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'innovation artistique. Le dossier doit mettre en valeur deux, trois ou plusieurs projets artistiques innovants, informant quels artistes seraient mis à contribution quel que soit le secteur d'activité artistique : spectacle vivant, patrimoine, arts visuels et numériques, audiovisuel, médiation éducative et culturelle, édition d'œuvres, industries créatives... Il ne s'agit pas de couvrir tout le spectre des activités culturelles dont une ville peut avoir les responsabilités mais de mettre en exergue des projets artistiques spécifiques, originaux pouvant illustrer une spécificité de la ville.

L'éducation artistique et culturelle. Il sera tenu compte des projets mettant en avant les nouvelles formes d'éducation artistique et culturelle, priorité du ministère de la Culture ainsi que des collaborations pouvant s'établir avec les établissements d'enseignement en liaison avec les rectorats.

Les solidarités territoriales. La candidature est portée par la ville-centre. Mais les projets devront mettre en valeur des solidarités territoriales à l'échelle de son agglomération et au-delà de son bassin de vie

Le rayonnement et la coopération internationale. Il sera tenu compte de la composante internationale des projets constituant l'ossature de la candidature. Cette coopération internationale peut être le fait de la commune elle-même, d'établissements publics, d'associations culturelles, d'entreprises, d'universités ou d'écoles supérieures d'art. Cette perspective internationale n'est pas limitée à l'Europe mais peut inclure des partenaires du monde entier.

Le tourisme culturel. Les projets mis en œuvre devront être mis en valeur au plan international, et avoir pour visée de susciter un tourisme culturel spécifique, domestique ou étranger. La ville candidate fera état de la capacité de ses infrastructures (hôtellerie, restauration,

transports, réseaux informatiques, plan de communication) pour accueillir un flux touristique nouveau.

La durabilité. Les projets ne doivent pas être seulement événementiels mais devront se poursuivre au-delà de l'année visée et développer de manière durable le secteur culturel et créatif dont l'impact social, économique, culturel ou urbain doit être pluriannuel

La capacité de mise en œuvre. Le dossier devra avoir fait l'objet d'une délibération des autorités politiques communales, intercommunales, départementales et régionales. Il devra inclure des engagements financiers. La mise en œuvre des projets devra préciser les ressources financières de fonctionnement ainsi que leurs modalités de financement, public ou privé. Un récapitulatif financier devra faire apparaître en valeur et en pourcentage les montants financiers tels que crédits publics, mécénat et partenariats privés, ressources propres (billetterie, vente de prestations et coproductions), les ressources d'origine internationale. Le budget de fonctionnement de la candidature ne saurait dépasser 15 à 20 millions d'euros (préparation, préfigurations et actions de l'année lauréate). Le dossier de candidature devra également décrire la structure de management requise, présenter le chef de projet et la composition des équipes envisagées.

La participation citoyenne. Le dossier devra décrire les actions de mobilisation des habitants, des usagers et des visiteurs dans le souci d'y intéresser tous les groupes sociaux et toutes les générations. L'accent sera mis sur les formes de médiation culturelle permettant de lutter efficacement contre les ségrégations culturelles. Il devra mentionner la participation des organisations culturelles, des établissements éducatifs et des artistes locaux. La ville donnera toutes précisions pour développer les activités de bénévoles et volontaires.

► 15 % de recettes propres (billetterie et produits dérivés) ;

► 10 % de l'État, cette somme étant à partager entre le ministère de la Culture, pilote du projet, et les trois autres ministères concernés. L'engagement de l'État serait ainsi forfaitisé pour une somme de 1,5 M€ à répartir sur 3 exercices (2019, 2020, 2021).

On sait qu'a été mis en place, pour les collectivités territoriales, un mécanisme de limitation des dépenses réelles de fonctionnement de l'ordre de 1,2 % par an jusqu'en 2020. C'est pourquoi j'ai bon espoir qu'avec France Urbaine (association qui regroupe les maires des grandes villes de France) sera négociée une exemption pour la ville lauréate.

L'Observatoire – De fait, les villes candidates seront placées en concurrence, que peut-on attendre de cette mise en situation ?

B. F A. – Les Villes de province (ce n'est pas pour moi un mot honni) ont toutes une spécificité culturelle liée à leur histoire et leur géographie mais

aussi liée à leurs réalisations culturelles récentes. Elles souhaitent légitimement les mettre en valeur et saisiront toute occasion d'être aidées à cette fin. Une telle compétition rassemble les énergies, mobilise les esprits, active la fierté civique, renforce l'identité locale. C'est l'occasion de faire travailler de concert les services municipaux, les acteurs culturels locaux, les intercommunalités, les citoyens eux-mêmes, en faveur d'un projet commun. Certes, il n'y a qu'un seul gagnant désigné mais les villes qui participeront ne perdront pas leur temps, car le travail des études préalables, l'effort pour mettre en forme une candidature, la nécessité de rassembler des cohésions territoriales, tout cela restera acquis

L'Observatoire – La candidature des métropoles semble exclue du règlement actuel, pourquoi un tel choix ? N'aurait-on pu les associer en les incitant à développer des projets solidaires avec leur aire d'influence et limiter ainsi d'une certaine façon les effets de centralisation liés aux dynamiques métropolitaines ?

B. F. A. – Pour une telle compétition, les villes ne vont pas toutes « boxer dans la même catégorie ». Les grandes métropoles régionales, qui ont déjà des politiques culturelles conséquentes, sont davantage intéressées par le label européen. En 2013, 7 grandes villes avaient participé à la compétition (Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Nice, Saint-Étienne, Toulouse, Marseille) et c'est Marseille qui l'a emporté. La procédure de la Capitale française de la culture vise, pour sa première édition prévue pour 2021, à intéresser des grandes villes de 75 000 à 200 000 habitants. Cela représente un groupe d'une trentaine de villes et une douzaine d'entre elles se sont déjà déclarées intéressées par ce concours. Les villes qui rentreront en compétition le feront avec les intercommunalités qu'elles ont développées : avec les agglos notamment. D'ailleurs, un des critères du concours porte sur les solidarités territoriales. Les projets devront mettre en valeur ces solidarités à l'échelle de l'agglomération et au-delà du bassin de vie.

L'Observatoire – Les villes moyennes, les quartiers prioritaires de la ville, les zones péri-urbaines, les zones rurales... pourront-ils tirer leur épingle du jeu à travers la mise en œuvre de ce dispositif ?

B. F. A. – Si ce projet connaît le succès attendu, la 2^e édition sera plutôt centrée sur les villes petites et moyennes, et la suivante sur les grandes villes de banlieue. Car je pense que les critères pour ces catégories de villes doivent être différents.

L'Observatoire – Certains pays européens (Royaume-Uni, Italie) ont lancé des compétitions nationales de ce type. Vous les avez observées, quel bilan peut-on en tirer ?

B. F. A. – Le Royaume-Uni désigne, tous les quatre ans, une « UK City of Culture » et l'Italie met en valeur, tous les ans, une « Capitale italiana della Cultura ». Bien sûr, j'ai étudié de près ces réalisations, leurs critères, leurs budgets. J'en ai conclu qu'il nous revient d'avoir notre propre expérience, de définir des critères qui correspondent à notre situation et à la politique culturelle que la France entend conduire.

Le Royaume-Uni a déjà lancé trois « cities of culture » : Derry-Londonderry en 2013, Hull en 2017, et ce sera Coventry en 2021. Les dossiers de candidature présentent de nombreuses analogies avec ceux des Capitales européennes de la culture, adoptant une définition plus sociologique qu'artistique de la culture, espérant des retombées économiques conséquentes sur l'emploi (espoirs plutôt déçus) et mettant l'accent sur la rénovation urbaine. Ce sont donc des dossiers « lourds » mais qui ne sont pas directement aidés par le Gouvernement. Tous les projets doivent être uniquement financés par des ressources locales. Cependant, je retiens l'idée que de grands établissements culturels nationaux, comme la BBC ou la Tate par exemple, sont conduits à soutenir certains projets de la ville lauréate. Et je propose que les capitales françaises puissent, de la

même manière, être aidées pour certains de leurs projets par nos établissements culturels nationaux (et le plus souvent parisiens) qui ont besoin aussi d'être présents en province.

En Italie, Le titre de « Capitale italiana della cultura » a été créé en 2014 à la suite de la désignation de Matera comme Capitale européenne de la culture pour l'année 2019. Il s'agissait alors de donner une suite aux projets développés par les autres candidatures italiennes. Après une première année, où les 5 finalistes au titre de Capitale européenne ont partagé le titre de Capitale italienne de la culture, une ville est désignée chaque année parmi 20-30 dossiers. L'opération, mise en place pour quatre ans dans le cadre de la loi Art Bonus, a été pérennisée dans la loi de finances 2018. Les premières Capitales ont été : en 2015, Ravenne, Cagliari, Lecce, Sienne, Pérouse-Assise ; puis, en 2016, Mantoue ; en 2017, Pistoia ; en 2018, Palerme ; en 2020, Parme.

Un jury d'experts indépendants est chargé d'élaborer une *short list* de dix noms, puis de choisir la Capitale italienne de la culture – un processus où l'État n'intervient pas. Palerme et Parme ont été désignées à l'unanimité, avec un fort consensus sur la qualité des projets. L'État octroie à la ville désignée une subvention d'1 million d'euros (pris sur le Fonds de cohésion), et les dépenses engagées dans le cadre de ce programme sont exclues du Pacte de stabilité et de croissance interne qui impose aux municipalités une maîtrise de leurs dépenses.

*Entretien avec **Bernard Faivre d'Arcier**
Consultant. Ancien directeur du Festival d'Avignon,
ancien directeur au Ministère de la Culture*

*Propos recueillis par **Lisa Pignot**
Rédactrice en chef*

*et
Jean-Pierre Saez
Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles*

LES ATELIERS DES CULTURES NUMÉRIQUES #4

3 AU 7 JUIN 2019

En collaboration avec l'office



Objectifs

- ▶ Accompagner la transition numérique des politiques culturelles et des projets culturels de territoire
- ▶ S'adapter aux nouvelles formes culturelles engendrées par le numérique
- ▶ Alimenter une vision politique et des orientations pour l'action des collectivités, des équipements et des opérateurs culturels
- ▶ Acquérir des méthodes de travail collaboratif
- ▶ Élaborer des plans d'action, des scénarios d'intervention, des projets...

Contenus

- ▶ Spécificités des cultures numériques
- ▶ Impact du numérique sur les pratiques et les comportements culturels
- ▶ Création artistique et industries créatives
- ▶ Médiation numérique et nouveaux équipements culturels
- ▶ Cultures libres et communs numériques
- ▶ Interventions des collectivités publiques
- ▶ Méthodologies de projet

Recrutement à partir du 8 mars

Être informé-e du recrutement :
formations@observatoire-culture.net

Renseignements

+33 (0)4 76 44 95 05
www.observatoire-culture.net

Tarif

1450 €

CULTURES DE LA NUIT : QUELS ENJEUX ET QUELS DÉFIS ?

Un dossier coordonné par **Luc Gwiazdzinski, Lisa Pignot et Jean-Pierre Saez**

La nuit est une question de politique publique qui impacte autant la question de la vie culturelle, du travail, de la mobilité, de l'éclairage urbain, du tourisme, etc. Les politiques de la nuit qui émergent apparaissent en tension entre impératifs d'ordre public et logiques de marketing territorial. Comment les accompagner en termes de politiques publiques ? Quelles questions soulèvent les pratiques artistiques et culturelles nocturnes en termes de gestion des mobilités, d'ouverture des lieux artistiques et culturels ou de mise à disposition des espaces publics, d'organisation de l'offre culturelle mais aussi de demande de groupes sociaux divers ? Quels problèmes de voisinage et de sécurité ces activités engendrent-elles ? En quoi stimulent-elles les cœurs de ville mais quelles contraintes particulières représentent-elles par ailleurs ? Comment traiter une demande parfois contradictoire sur la nuit ?

Entre liberté et insécurité, médiation et régulation, nous vous entraînons à la découverte des nuits du XXI^e siècle, enjeux de politiques publiques, de développement durable, de droit, d'art, de création et de culture, laboratoires des paradoxes où s'inventent d'autres modes d'observation, de pilotage et de gouvernance plus transversaux, créatifs et inclusifs. C'est une invitation à plonger dans une nuit où tout est poussé à l'excès, comme dans une caricature du jour, à la recherche d'une « pensée nocturne » où le « droit à la ville » dialogue avec « le droit à la nuit », la demande de services avec le besoin de repos, aux limites de la schizophrénie.

« Nous demandons légitimement à la pensée qu'elle dissipe les brouillards et les obscurités »¹. La métaphore nocturne est toujours utilisée pour mettre en évidence les formes de l'erreur, ignorances, préjugés, superstitions ou fanatismes. Elle est désignée comme l'antithèse de la vérité dans les sciences, la morale, la politique ou la religion. Le siècle des Lumières s'est construit contre la nuit. Dans le *Dictionnaire des idées reçues*, Gustave Flaubert a bien résumé la charge morale qui pèse sur la nuit : « MINUIT. Limite du bonheur et des plaisirs honnêtes ; tout ce qu'on fait au-delà est immoral ». Le pouvoir a toujours cherché à la contrôler comme le prouve la persistance des couvre-feux qui surgissent au moindre signe de désordre. Pourtant, la nuit est aussi une « nouvelle frontière » – au sens

américain du terme – pour l'invention et la créativité. Le siècle qui s'ouvre pourrait se construire avec la nuit. Sa colonisation accélérée par les activités du jour met en évidence des résistances, les dangers d'une accélération et d'une banalisation. Comme un miroir grossissant, la nuit est un laboratoire des mutations en cours dans nos sociétés offrant un formidable territoire d'investigation et d'expérimentation aux organisations publiques et privées, aux artistes et aux citoyens. Voici donc un nouvel espace-temps pour des politiques publiques qui concerne autant la vie culturelle, le travail, la mobilité, l'éclairage urbain, le tourisme, etc. (Gwiazdzinski).

RÉVÉLATEUR D'EXCÈS ET PÔLE DE RÉSISTANCE

Caricature du jour et miroir déformant, la nuit révèle l'Homme et ses excès. Vue du ciel, la lumière urbaine dévoile la structure et l'organisation des villes. *A contrario*, depuis le sol, elle nous empêche d'apercevoir le spectacle gratuit des étoiles. Plus grave, la pollution lumineuse met à mal les écosystèmes, perturbe les migrations animales et les biorythmes circadiens (Younès). Elle devient un révélateur et un lieu de mobilisation et de débat sur le développement durable. Elle est aussi un support poétique, une métaphore de la résistance où chaque veilleur est une luciole

(Younès) pour reprendre la figure de Pasolini. À Berlin et dans d'autres villes, l'Histoire a montré que les nuits jouaient le rôle de soupape de sécurité (Gréillon) et autorisaient une réaction subversive à une situation géopolitique menaçante, oppressante ou inédite. L'arrivée au pouvoir de gouvernements d'extrême droite comme au Brésil fait de cette fonction de soupape un enjeu pour les libertés, pour la culture et pour la nuit (Lima).

CONFLITS ET MÉLANGES

L'existence d'une vie nocturne festive est devenue un enjeu d'attractivité pour les villes et, en même temps, une question de cohabitation entre populations qui ne vivent pas aux mêmes rythmes, donc un enjeu anthropologique. La nuit est à la fois un lieu de conflits entre la ville qui dort, qui travaille et qui s'amuse et un lieu de rencontre. Elle permet le croisement des cultures et des langages comme à Montréal où elle défie les frontières linguistiques, avec un degré de mélange qui varie selon les établissements de nuit observés (Straw). Ailleurs, elle est aussi l'outil et le support d'une rencontre particulière entre un public et une institution culturelle, par exemple lors de la Nocturne des étudiants au Musée de Grenoble, moment fort de l'implication des étudiants dans la vie artistique et culturelle de la ville (Dumasy, Tosatto) ; ou encore avec le développement de la Nuit de la lecture pour démocratiser l'accès aux médiathèques (Robert). Il y a bientôt vingt ans, le lancement des premières Nuits blanches avait mis l'art contemporain dans la rue à la portée de tous, contribué à la fabrique d'un espace public nocturne et permis de tester l'ouverture tardive des services publics – notamment des transports – dans un vertueux glissement de l'extraordinaire vers l'ordinaire, de la possibilité d'une fête à l'amélioration de la vie quotidienne.

COLONISATION ET RÉSTANCES

La nuit est de plus en plus exploitée par les acteurs publics et privés. Elle est devenue un marché pour les acteurs économiques mais aussi une nouvelle frontière pour les activités comme le tourisme urbain (Queige). Des politiques publiques se déploient. Les services dépassent les bornes pour conquérir la nuit : à l'exemple des bibliothèques « troisième lieu » de vie – qui remplissent à la fois un rôle social et culturel – (Robert), ou des équipements sportifs comme les piscines et les gymnases qui ouvrent plus tardivement.

ESPACE FRAGILE ET SUPPORT DE REVENDICATIONS PLUS LARGES

Espace-temps fragile, la nuit est aussi un territoire de revendications notamment pour la jeunesse qui réclame régulièrement un droit à l'espace pour la vie nocturne (Berthet). Elle est devenue le support d'actions plus larges sur le développement durable comme *Nuit en plein jour*. Les protocoles de « marche sensible de

nuit » qui se déploient dans de nombreuses villes à la suite des démarches pionnières des féministes canadiennes, permettent de vaincre et de dénoncer la peur des femmes dans l'espace public la nuit et de s'attaquer plus largement à la peur comme construction sociale, sociologique et historique et instrument de la domination masculine (Lapalud, Blache).

DE LA LUMIÈRE COMME OUTIL DE MARKETING À LA LUMIÈRE MATIÈRE ET SUJET

La lumière utilisée comme outil événementiel et de marketing pour des fêtes thématiques comme la Fête des lumières de Lyon est désormais utilisée pour développer l'aspect éducatif et l'intégrer dans les politiques publiques comme à Alingsås en Suède (Sehlin). Avec la Journée internationale de la Lumière dans plus de 80 pays, l'Unesco rend hommage à la lumière en tant que sujet, et non en tant qu'objet ou simple outil (Matic). La nuit est un terrain d'expérimentation pour les artistes et notamment pour celles et ceux qui s'intéressent à la lumière. Les expositions montrent l'intérêt des artistes, peintres (Gwiazdzinski) mais aussi cinéastes pour la lumière. La nuit n'est pas seulement une représentation, c'est aussi une matière pour les artistes (Kersalé), un support à mobilisation, une forme, un leurre, un supplément de sens et d'âme pour explorer les territoires (Kanaan), ou imaginer les métropoles de demain avec les parcours et traversées urbaines, à la fois aventures collectives, formes et expériences artistiques conçues comme de nouveaux instruments culturels vivants (De Muer).

VALEURS DE LA NUIT ET DROIT À LA VILLE EN CONTINU

Face à l'orgie de lux et aux dangers de la société de la transparence, l'obscurité doit être choyée comme une pépite et non plus redoutée comme un repoussoir (Kersalé). Il faut chercher à en faire une alliée. Au-delà de la lumière, c'est la vie nocturne qui peut devenir une dynamique de création de l'espace urbain (Berthet). La jeunesse est particulièrement concernée et l'enjeu central de la nuit urbaine n'est donc sans doute pas tant la tranquillité que le meilleur progrès des libertés (Moreau). Les signataires du *Manifeste de la nuit : à la recherche d'une citoyenneté 24h²* défendent l'idée que la nuit ouvre sur un éventail infini de possibilités et de nouvelles pistes de coexistence sociale, vers une ville créative et durable 24 heures sur 24 (Lima).

NOUVEAUX OUTILS DE DIALOGUES ET DE MÉDIATIONS POUR UNE NUIT APAISÉE

Dans la ville clivée où les créateurs d'établissements de nuit se rêvent en dirigeants de « start-ups de la nuit », les expéri-

mentations s'éloignent du contrôle pour aller vers la médiation (Hartmann-Fritsch) avec l'intervention active d'un tiers impartial – collectivités locales – dont il faudra préciser le rôle (Tallédec). Un nouveau dialogue s'installe entre acteurs de la nuit et pouvoirs publics symbolisé par les Chartes de la vie nocturne (Dujardin) comme à Lyon et Rennes et, en amont, avec la mise en place progressive de commissions municipales de débits de boissons (Nantes, Strasbourg, etc.) qui jouent un rôle d'espace consultatif (Tallédec). D'autres modes de travail et de partenariats émergent dans les villes autour de la nuit. De nouveaux types de médiation apparaissent comme les « médiations artistico-performatives » dans le quartier branché de Friedrichshain-Kreuzberg à Berlin. Comme à Paris, avec l'expérience des Pierrots de la nuit, des équipes mêlant des artistes du théâtre de rue et des « communicateurs.trices de rue » ont été mobilisés pour sensibiliser les couche-tard aux nuisances nocturnes sur les zones sensibles (Klisch, Raab).

ÉMERGENCE DE POLITIQUES NOCTURNES TRANSVERSALES

La nuit est un sujet parfait pour la transversalité avec la création de dispositifs d'échanges interdisciplinaires et multiscalaires comme la Plateforme nationale de la vie nocturne (Tallédec). À Genève, une démarche de diagnostic (*Genève explore sa nuit*), basée notamment sur une « traversée nocturne » de l'agglomération transfrontalière et de *benchmarking*, a permis de poser les premiers jalons d'une politique de la nuit (Kanaan) et a abouti à la création du Grand conseil de la nuit. Dans 45 villes, des « maires de la nuit » – élus ou désignés selon différentes modalités – portent désormais haut et fort, différentes reven-

dications et projets (Milan, Gwiazdzinski) pour un territoire temporaire et cyclique et ses habitants. À Paris, après les États généraux de la nuit en 2010, un adjoint sur les questions de vie nocturne a désormais pour mission de redynamiser la nuit. Un Conseil de la nuit a été créé afin de promouvoir une approche transversale et équilibrée pour vivre la nuit (Hocquard) et un Comité des noctambules permet d'associer les Parisiens à la démarche. Ailleurs, comme à Rennes, métropole pionnière en matière de politique temporelle, c'est un bureau des temps, positionné en « tiers neutre » (Krüger), qui réfléchit à la nuit mais aussi aux midi-deux et aux dimanches – d'autres espaces-temps en mutation.

Toute la difficulté et tout l'intérêt d'une réflexion sur la nuit – « pouvant être noire et blanche à la fois » comme le proposent les cruciverbistes – tient en trois phrases. La première s'intéresse à l'équilibre et aux limites : sans lumière pas de nuit urbaine mais trop de lumière tue la nuit. La seconde, très utilitariste, s'interroge sur ce que la nuit peut dire au jour et au futur de nos sociétés. La troisième, enfin, pose la question de l'acte même de connaissance : faire le jour sur la nuit, n'est-il pas une manière de la tuer ?

La nuit nous échappe encore, il est déjà tard. « *Plus rien ne s'oppose à la nuit / Rien ne justifie* »³.

Luc Gwiazdzinski
Géographe

Lisa Pignot
Rédactrice en chef

Jean-Pierre Saez
Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles

Nuits et cultures : quels enjeux et quels défis ?

NOTES

1- Morin E., 1990, *Introduction à la pensée complexe*, ESF Éditeur, 158 p.
2- https://issuu.com/invisiveisproducoes/docs/manifesto-19_digital

3- Hommage à feu Alain Bashung pour « Osez Josephine » (Bashung, Fauque), 1991, Barclay Records.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA NUIT

OUVRAGES

- ▶ Schivelbusch W., 1993, *La Nuit désenchantée*, Le Promeneur, Paris.
- ▶ Bohringer, R. 2006. *C'est beau une ville la nuit*, Paris, Denoël.
- ▶ Cabantous A., 2009, *Histoire de la nuit : XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard.
- ▶ Castellini A., 2003, *Piacevole è la notte*. Milan, Manifestolibri.
- ▶ Chatterton P., Robert H., 2003, *Urban Nightscapes: Youth Cultures, Pleasure Spaces and Corporate Power*, New York, Routledge.
- ▶ Chausson, N. 2018, « Prendre en compte les usages nocturnes dans les projets d'aménagements urbains. L'exemple des berges du Rhône à Lyon », in *Cohabiter les nuits urbaines*. Paris, L'Harmattan.
- ▶ Cray J. 2007. *24/7. Late Capitalism and the Ends of Sleep*, London, New-York, Verso.
- ▶ Deleuil, J.-M. (dir.), 2009, *Éclairer la ville autrement. Innovations et expérimentations en éclairage public*, Lausanne, Presses universitaires et polytechniques romandes.
- ▶ Durand G., 1960. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod.
- ▶ Delattre, S. 2004. *Les douze heures noires. La nuit à Paris au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel.
- ▶ Espinasse C., Gwiazdzinski L., Heurgon E., (Dir.), 2005, *La nuit en question(s)*, Éditions de l'Aube (ré-édition 2017, Hermann).
- ▶ Gwiazdzinski L., 2016, « Nuit debout, Première approche du régime de visualité d'une scène nocturne », *Revue Imaginations*, Visualités <http://imagination.csj.ualberta.ca/>
- ▶ Gwiazdzinski, L. 2007. *Nuits d'Europe. Pour des villes accessibles et hospitalières*, Belfort, UTBM Éditions.
- ▶ Gwiazdzinski, L. 2005. *La nuit dernière frontière de la ville*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube (ré-édition 2016, Rhuthmos).
- ▶ Gwiazdzinski, L. 2003. *La ville 24h/24*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube (ré-édition 2016, Rhuthmos).
- ▶ Gwiazdzinski, L. 2002. « Aménager la nuit urbaine », *Le Monde*, 6 octobre 2002.
- ▶ Gwiazdzinski L. 1999, « entre ombre et lumière », in revue *Aménagement et nature* n°133, juin 1999, pp.105-108.
- ▶ Hu W. et al. (2017), "Les nuits de Shanghai. Première approche spatio-temporelle à partir des réseaux numériques sociaux", *Netcom and Communication studies*, 30, 3-4, pp.5-12
- ▶ Hölker, F., Wolter, C., Perkin, E. K. et Tockner, K. (2010), « Light pollution as a biodiversity threat », in *Trends in Ecology & Evolution*, 25, 12, pp. 681-682.
- ▶ Jordi N. et al. (2017), « Club Carib: A geo-ethnography of seduction in a Lisbon dancing bar », in *Social & Cultural Geography*, volume 18, issue 8, pp. 1175-1195.
- ▶ Kersalé, Y. 2008. *Manière noire. Géopoétique du paysage*, Paris, Éditions L'une et l'autre.
- ▶ Koslovsky C. 2011. *Evening's Empire*, Cambridge University Press.
- ▶ Mallet S., Burger C. 2016. « What Place for Night-time in the Urban Policy of a French Intermediate City? », in *Journal of Urban Research* 11, <http://articulo.revues.org/3042>
- ▶ Matic Z., 2018, *Light in the City, a Vector of Social cohesion*, Paris, Les idées lumière.
- ▶ Narboni R. 2012. *Les éclairages des villes*, Gollion, Paris, Infolio.
- ▶ *Night Manifesto. Seeking Citizenship 24h*, 2014, São Paulo, Invisiveis Produções.
- ▶ Perrault-Soliveres, A. 2001. *Infirmières, le savoir de la nuit*, Paris, PUF.
- ▶ Roberts M., Eldridge A. 2009. *Planning the Night-time City*. New-York, Routledge.
- ▶ Shaw R. (2015), « Alive after Five: Constructing the Neoliberal Night in Newcastle upon Tyne », in *Urban Studies*, 52, pp. 456-70.
- ▶ Straw W. 2014, « Night Scenes / Cenas de Noite », in Collectif, *Manifesto Da Noite/Night Manifesto*, Sao Paulo, 2014, p. 104-113.
- ▶ Rosa H., 2010, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.

REVUES :

- ▶ *Bollettino della Società Geografica Italiana*, « Geografie della notte », décembre 2018
- ▶ *Revue de géographie Alpine (RGA)*, 2018, « Nuits et montagnes », mai 2018
- ▶ *Hémisphères, La revue suisse de la recherche et de ses applications*, « Réinventer la nuit », HES SO, Haute école spécialisée de Suisse occidentale, volume XII
- ▶ *Articulo, Journal of urban Research n°11*, 2015, « The urban night, a time space of innovation », novembre 2015
- ▶ *Intermédialités* no 26, 2015, « Inhabiting (the night) », octobre 2015

LA NUIT, NOUVEAU TERRITOIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Luc Gwiazdzinski

« *Quel mortel, quel être doué de la faculté de sentir, ne préfère pas au jour fatigant la douce lumière de la nuit avec ses couleurs, ses rayons, ses vagues flottantes qui se répandent partout.* »

Novalis

Espace-temps longtemps peu investi, la nuit est devenue un territoire sous pression, à la fois reflet et moteur des mutations des sociétés contemporaines. Muse et refuge traditionnel des artistes, la nuit est à la fois un observatoire, un marché investi par les acteurs économiques et le marketing, un support de revendications (droit à la ville, genre, jeunesse, nature, etc.), un espace-temps de mobilisation pour les citoyens, un territoire d'expérimentation et un nouvel enjeu pour les politiques publiques. Caricature du jour, elle révèle l'homme et l'humanité dans ses potentiels et ses contradictions. Mieux, elle nous apprend beaucoup sur le jour et sur nos futurs possibles.

Selon la Genèse, « *Dieu sépara la lumière des ténèbres. Il appela la lumière "jour" et les ténèbres "nuit". Il y eut un soir, il y eut un matin : premier jour* ». L'homme et la ville ont toujours eu une existence rythmée par l'alternance jour-nuit. Mais les temps changent. Au-delà des rêves, des peurs et des fantasmes, il y a désormais une vie après le jour. La nuit n'est plus la période d'obscurité complète symbolisée par le couvre-feu, la fermeture des portes de la cité et le repos social qui inspirait les artistes en quête de liberté, servait de refuge aux malfaiteurs et inquiétait les pouvoirs en place qui cherchaient à la contrôler. Économie, environnement, social et culture, la marge oubliée d'hier devient un espace-temps central pour les entreprises, les collectivités, les territoires et les citoyens.

UNE MARGE INVESTIE PAR LES ARTISTES

Il y a quelques années encore, la nuit urbaine, intéressait peu les chercheurs, les éducatifs et les techniciens de l'aménagement

et de l'urbanisme qui pensaient et géraient la ville comme une entité fonctionnant seulement 16h/24 et 5 jours/7. Dans nos agendas papier, la journée s'arrêtait généralement à 21h et il était impossible d'y indiquer un rendez-vous de nuit. Dans de nombreuses langues, le mot « nuit » apparaît même comme une négation des huit heures : *non-huit ; no-eight ; nein-acht ; non-otto ; no-ochó*. Puissant stimulant de l'imagination, la nuit a souvent inspiré les artistes qui s'y sont réfugiés fuyant les normes et les injonctions du grand jour pour créer et résister. Les musiciens – puis les peintres – en ont fait un genre à part, les *Nocturnes* dans laquelle ont excellé Mozart et Chopin. En littérature et en poésie, des chantres aussi talentueux que Novalis, Michaux, Apollinaire, Saint-John Perse, Char, Breton ou Aragon, se sont laissés porter par la nuit urbaine. Le roman noir est devenu un genre à part qui joue magnifiquement avec la nuit. Comme les poètes, les photographes, écrivains de la lumière, ont souvent su aller dénicher ce qui reste de jour au fond de la nuit. *Paris la nuit*

de Brassai révéla en noir et blanc toute la poésie des lampadaires et des pavés mouillés imposant une certaine esthétique nocturne. Le cinéma s'est emparé de la nuit pour la réinventer et transformer notre approche, jouant habilement sur les ambiguïtés et les contradictions en profitant de la magie des salles obscures. Le septième art a fait de la nuit un véritable personnage avec quelques chefs d'œuvre entre *Paris qui dort* (1923) de René Clair et *Les Nuits fauves* de Cyril Collard (1992). L'expression artistique est sans doute plus adaptée que les sciences pour décliner les variations de la nuit, mettre en évidence les tensions, jouer des équilibres entre les pleins de la raison et les vides du songe, mais aussi pour jongler avec les paradoxes.

UNE CONQUÊTE PROGRESSIVE PAR LA LUMIÈRE ET LE POUVOIR

Pendant des millénaires, l'Homme n'a eu de cesse de chercher à contrôler l'autre partie du jour. La généralisation de l'éclair-



Photo : © Luc Gwardzinski

rage public et l'affirmation du pouvoir politique ont permis la conquête de la nuit. En quelques siècles, on est passé de la « ville de garde » (sécurité, santé), où l'activité demeurerait une exception surveillée, aux loisirs d'une élite. La démocratisation de la nuit festive et l'apparition du *by night* arrivent avec la fin du XIX^e siècle. Cette longue conquête s'est accélérée au cours des trente dernières années. La nuit se banalise et même les lois évoluent : autorisation du travail de nuit des femmes, chasse nocturne, perquisitions. C'est désormais toute l'économie du jour qui s'intéresse à la nuit contribuant à sa « diurnisation », phase ultime de « l'artificialisation » de la ville. D'autres populations, d'autres points de convergence, d'autres limites et d'autres frontières se dessinent dans la nuit qui devient un territoire d'investigation, de créativité et d'expérimentation.

UNE ÉVOLUTION DES RYTHMES ET DES PRATIQUES NOCTURNES

La ville revoit ses nycthémères et même les rythmes biologiques semblent bouleversés. On s'endort en moyenne à 23 h au lieu de 21 h il y a cinquante ans et l'on dort de moins en moins. La lumière a progressivement pris possession de l'espace urbain, gommant en partie l'obs-

curité menaçante de nos nuits, permettant la poursuite d'activités diurnes et l'espace nocturne s'est transformé en un terrain d'expérimentation. Le couvre-feu médiatique est désormais terminé : radios et télévisions fonctionnent 24h/24 et Internet permet de surfer avec des régions du monde où il fait jour. Toutes les foires et salons ont désormais leurs « nocturnes » et les « soldes de nuit » attirent les foules. Les entreprises industrielles produisent souvent en continu pour rentabiliser leurs équipements et, dans la plupart des secteurs, le travail de nuit se banalise atteignant près de 20 % des salariés. Les commerces décalent leurs services vers le soir. Il y a des années déjà que les sociétés de services sont au « 24h/24, 7j/7 ». Progressivement les activités humaines se sont déployées dans la nuit et ont recomposé un nouvel espace-temps de travail, de loisirs et de culture. Les pratiques changent et l'espace public mute. 80 % des Français déclarent sortir en ville la nuit contre moins de 20 % il y a trente ans. Le téléphone portable a révolutionné la pratique des nuits urbaines dans une logique de « temps réel ». Les usagers de la ville la nuit « consomment » désormais la ville sous forme de parcours nocturnes nomadisant d'un pôle d'attraction à l'autre et compliquant le contrôle des nuisances sonores. La législation sur la consommation de tabac dans les

espaces publics a également renvoyé une partie des consommateurs dans la rue permettant de nouvelles formes de socialisation, une reconquête de l'espace public mais multipliant également les tensions et conflits avec les résidents. Individus, groupes et quartiers de la *ville polychronique* qui ne vivent plus aux mêmes rythmes ne font plus toujours bon ménage. Ils obligent à investir la nuit pour imaginer des solutions.

UNE ACTUALITÉ DIURNE

Reflet et conséquence de ces mutations, la nuit s'est imposée dans l'actualité du jour pour le meilleur (fêtes, événements...) et pour le pire (violences urbaines, conflits, nuisances sonores, insécurité, pollution lumineuse...). La *dernière frontière*¹ d'hier est devenue un espace-temps central, un sujet de société qui s'étale des pages des revues scientifiques² à celles de la presse nationale et régionale en passant par les revues de vulgarisation³ ou de marketing⁴. Depuis quelques années, les publications scientifiques, les programmes de recherche et les plateformes partenariales se structurent – comme la Plateforme nationale de la vie nocturne⁵. Un nouveau champ de recherche interdisciplinaire, celui des *Night studies* émerge peu à peu. Les colloques⁶, séminaires, travaux de recherche, thèses et expositions sur la nuit (*Nuits parisiennes*⁷, *Peindre la nuit*⁸) se multiplient.

DES MOBILISATIONS ET UNE MISE À L'AGENDA POLITIQUE

À côté des collectifs de résidents traditionnellement opposés au développement de la nuit festive, d'autres acteurs se fédèrent pour défendre leur nuit. Parfois des milliers de personnes se mobilisent, comme à Tbilissi (Géorgie) en mai 2018, pour manifester contre des opérations de police dans des boîtes de nuit, transformant la place du Parlement en discothèque géante avec un message clair : vous prenez le contrôle

de nos clubs, nous prenons le contrôle de la ville. En France, lors des élections municipales de 2014, les mobilisations citoyennes ont notamment pris la forme d'élections de « maires de la nuit », à l'imitation d'Amsterdam aux Pays-Bas où, depuis 2003, les acteurs de la nuit ont élu leur *Nachtburgermeester*. On en compte désormais une quarantaine dans le monde – aux compétences et aux modes de désignation divers – de Toulouse à Nantes en passant par Vilnius, ou Mannheim où le maire de la nuit a été nommé en juillet 2018 par un jury composé de représentants de la municipalité, de citoyens et de professionnels de la nuit. Avec *Nuit debout* en 2016, la dimension politique de la nuit a également ressurgi sur les places des villes de France en écho au « mouvement des places ». La nuit devient un support pour des revendications de développement durable à l'instar de l'opération *le Jour de la Nuit* sur la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé et contre la pollution lumineuse. Des opérations de sensibilisation invitent à prendre soin de la nuit comme le *Manifesto da Noite*⁹ à São Paulo. Signe des temps, les loisirs nocturnes sont à la mode à l'exemple de L'atelier des lumières à Paris, un centre d'art numérique où le public est immergé dans les projections de tableaux de maîtres.

VERS DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA NUIT

Ces tensions, les changements de modes de vie, la demande de services adaptés, la mise en compétition des villes, ont obligé les pouvoirs publics à réagir, pour développer d'autres approches en termes de régulation, de médiation ou d'animation transformant la nuit en territoire d'expérimentation. Depuis une quinzaine d'années, on assiste à la « mise à l'agenda » progressive de la nuit urbaine. Face aux pressions, les autorités cherchent à la fois à conserver le contrôle (réglementation des événements, couvre-feux, arrêtés municipaux, etc.) et à développer des activités (éclairages, événements festifs gratuits, transports, crèches, etc.) pour rendre les nuits urbaines plus accessibles et hospitalières, participant de la sorte à l'accroissement de la flexibilité. En Europe, les initiatives se multiplient dans trois directions principales : l'amélioration de la qualité de vie des habitants à travers de nouveaux services ou l'extension d'activités diurnes, l'animation nocturne dans une logique de marketing territorial et d'attractivité – dans laquelle la lumière joue un rôle important – et la tranquillité publique ou la sécurité. La dynamique est là, même si on ne peut pas encore véritablement parler de « politiques publiques de la nuit » au sens « d'un ensemble d'actions coordonnées, mises en œuvre avec pour objectif d'obtenir une modification ou une évolution d'une situation donnée »¹⁰.

DE L'EXPLORATION À LA MÉDIATION

De nombreuses collectivités cherchent d'abord à mieux connaître la nuit en mettant à plat les connaissances et en partageant les diagnostics. Après les premiers travaux sur l'« économie de la nuit » des années 90 à Leeds ou Manchester, d'autres villes ont cherché à mieux connaître leurs nuits comme Londres, Gloucester, Leicester mais également Sydney, Melbourne, Montréal ou *Big apple*. Des *États généraux de la nuit* ont été organisés dans de nombreuses villes comme Paris, Genève ou Lausanne à l'initiative des collectivités souvent poussées par des associations et certaines villes (Bruxelles, Lyon, etc.) ont créé des observatoires de la nuit. Depuis une vingtaine d'années, des dizaines de « traversées nocturnes » ont permis de construire des diagnostics sensibles et partagés (Genève¹¹, Milan, Montréal, Porto, Strasbourg, Grenoble, etc.) et de contribuer à la sécurisation des parcours nocturnes des femmes. En 2018, Paris a organisé une *Nuit de la solidarité* pour dénombrer les sans-abris et adapter ses dispositifs¹² à laquelle ont participé près de 2000 personnes.

La médiation est un autre élément important des politiques publiques qui se déploient dans la nuit. L'expérience des Correspondants de nuit de Rennes ou de Strasbourg a essaimé dans de nombreuses villes. À Barcelone et à Montréal, des « chuchoteurs » se sont installés près des établissements de nuit afin de réduire les nuisances. À Paris, le dispositif des Pierrots de la nuit mobilise des artistes. Des démarches de médiation se déploient, comme les Chartes de la nuit ou de la vie nocturne (Lille, Rennes, Lyon, Strasbourg, Besançon, etc.) pour améliorer le dialogue entre résidents, établissements et consommateurs. Face à l'explosion du nombre de SDF, les plans d'accueil d'urgence et les maraudes se développent dans toutes les villes. Dans toute la France en décembre, 141 244 places sont désormais ouvertes, soit une augmentation de 10 %¹³.

EXTENSION DU DOMAINE DU JOUR

Dans tous les pays du monde, la tendance générale est à une augmentation de la périodicité, de l'amplitude et de la fréquence des transports publics en soirée et la nuit. En région parisienne, le réseau Noctilien remporte un large succès. À Londres, le métro est désormais ouvert toute la nuit. Depuis des années, Helsinki propose des crèches de nuit pour faciliter la vie des salariés de nuit, imitée par d'autres villes. Dans les Asturies, l'ouverture des centres sociaux et des gymnases en début de nuit a permis de faire baisser la délinquance juvénile et Rennes a suivi avec sa *Nuit des quatre jeudis*. De nombreuses bibliothèques et universités sont ouvertes la nuit aux États-Unis et dans quelques villes européennes. En matière de politiques culturelles et sportives, de nombreux équipements (piscines, gymnases, centres culturels...) ouvrent plus tard en soirée. À Paris, les réflexions¹⁴ ont abouti à de nombreuses expérimentations : une quinzaine de parcs et jardins accessibles la nuit, une boîte de nuit sur une péniche ouverte 24h/24, trois centres d'anima-

Nos dimanches et nos nuits ne sont pas à vendre

Photo : © Luc Gwiazdzinski

tion ouverts jusqu'à 2 h du matin, une vingtaine de piscines accessibles de 20h à 23h au moins un soir par semaine, une soixantaine d'équipements sportifs ouverts entre 22h30 et minuit et une expérimentation du STIF (l'arrêt à la demande dans les bus de nuit) afin de lutter contre le harcèlement des femmes.

Les politiques d'éclairage public se poursuivent avec notamment la mise en place de schémas lumière et la modernisation de l'éclairage public dans une logique de confort des habitants et de transition énergétique parfois sous forme de régie comme à Grenoble. La fonction de l'éclairage public change progressivement, passant de la sécurité à l'agrément. Les illuminations de bâtiments se multiplient et des artistes comme Yann Kersalé sculptent la nuit offrant une identité nocturne à nos cités. Parallèlement, les sons et lumières se déclinent désormais à toutes les échelles loin de la première expérience de Chambord dans les années cinquante. La Fête des lumières de Lyon n'est qu'une manifestation parmi une soixantaine recensées. Entre découverte artistique et nouveau tourisme urbain, le calendrier nocturne s'épaissit à l'initiative des pouvoirs publics ou d'acteurs privés : Nuit des arts, Nuit des musées, Nuits blanches de Saint-Petersbourg, Paris, Rome, Bruxelles, Montréal ou Naples, Nuit européenne de la science à Berlin et ailleurs.

Les qualités supposées de la nuit comme espace d'échanges et de créativité prennent la forme de manifestations aux noms évocateurs (Nuit des débats, des idées, de la philosophie, de la géographie, du volley, des infirmières...). En milieu rural les « marchés nocturnes » sont désormais intégrés dans des dynamiques de développement local. alors que des « réserves d'obscurité » et des labels tels que « villes et villages étoilés »¹⁵ sont créés contre la pollution lumineuse et pour « la biodiversité nocturne ».

Enfin, dans de nombreuses villes comme Nantes, Strasbourg ou Paris, des « élus désignés » sont désormais en charge de la question transversale de la nuit répondant enfin à l'initiative citoyenne des « Maires de la nuit » mais sans reprendre l'idée d'élections de représentants du peuple de la nuit¹⁶. Ailleurs, les acteurs ont préféré mettre en place des structures originales comme le Grand conseil de la nuit à Genève. Dans ce cadre, des appels à projets et des chantiers sont lancés avec la population. À Nantes, qui développe depuis trois ans une vraie politique de la vie nocturne, le Conseil de la nuit a annoncé la refonte du service de bus de nuit, une offre de « stations nocturnes » lieux dits « de transition » sécurisants pour les noctambules, mais aussi des « ateliers sur le genre », des mariages de nuit (19h-23h), des points d'eau pour les SDF et les prostituées, l'expérimentation

de « spots à pipi nocturnes » et l'ouverture nocturne des toilettes Decaux pour les femmes.

LES POSSIBLES APPORTS D'UNE « PENSÉE NUITALE »

La nuit, en tant que territoire d'expérimentation, est également une singulière expérience. Elle nous enveloppe et nous pénètre par tous les sens. Loin des certitudes et des blocages de la société diurne, la nuit met en évidence toute l'importance de « l'habiter », à la fois mode de connaissance du monde et « type de relations affectives loin d'une approche abstraite ou technocratique de l'espace ». La nuit est l'occasion de passer d'une pensée de l'organiser à une pensée de « l'exister »¹⁷. Elle permet d'échapper aux valeurs du jour, celles de la raison et de la modernité toujours chargées positivement pour introduire de l'humain, du sensible, de l'entre-deux, loin des réponses binaires. Une « pensée nuitale » peut permettre de gérer les contradictions et paradoxes d'une société et d'individus « hypermodernes » : éclairer la nuit sans pour autant la tuer ; rendre la nuit accessible et préserver son identité originelle ; développer la nuit sans créer de nouveaux conflits d'usage ; animer la nuit et respecter nos rythmes biologiques ; assurer la sécurité publique sans imposer un couvre-feu ; ouvrir la nuit tout en préservant la santé des travailleurs ; assurer la continuité centre-périphérie sans uniformiser la nuit ; réguler la nuit tout en conservant une place pour la transgression ; ne pas tout réglementer sans pour autant abandonner la nuit au marché ; développer l'offre de services et conserver le silence et l'obscurité ; concilier « droit à la ville » et « droit à la nuit »¹⁸ et enfin investir la nuit tout en lui conservant une part de mystère. « L'urbanisme de la nuit » pourrait s'en inspirer et s'appuyer sur les notions d'hospitalité, de qualité, d'égalité, de sensibilité, de variété, d'inattendu et de sécurité par l'accroissement de la présence humaine et l'enchantement. Poussés vers le jour, ces principes de

« ménagement de la nuit » pourraient contribuer à un « urbanisme des liens, des interactions et des médiations » plutôt qu'à un urbanisme de séparation et de zonage. Partager plutôt que séparer. Contractualiser plutôt qu'imposer.

NOCTURNES MÉNAGEMENTS

Économie, culture, social et environnement : les politiques publiques de la nuit restent à construire ensemble en instaurant quelques règles et garde-fous. Les risques d'appropriation, de confiscation voire de privatisation du silence, de l'obscurité, de la vacance et du vide obligent à aborder la nuit comme patrimoine et « bien commun ». Faisons en sorte que les nuits conservent leur différence et qu'elles ne deviennent pas l'équivalent du jour. Veillons à ce qu'elles demeurent des espaces de liberté et de création laissant la place à l'inorganisé, à l'impro-

visation, au mystère et à la distraction loin de l'hyper-connectivité de la *smart city*. Évitions la transparence, la fin de l'ombre et la lumière carcérale et suivons les mises en garde des chronobiologistes : « sans rythme pas de vie »¹⁹. Loin des certitudes et des blocages de la société diurne, on peut encore rêver d'une ville plus habitable, humaine, accessible et hospitalière de nuit comme de jour. À ce sujet, les propositions des lettristes nous interpellent encore : « *Munir les réverbères de toutes les rues d'interrupteurs ; l'éclairage étant à la disposition du public* »²⁰. Pour celles et ceux qui veulent bien prendre soin de la nuit, la question centrale est sans doute l'apprentissage de la mesure : sans lumière pas de ville la nuit, mais trop de lumière tue la nuit. Prendre soin de la nuit, c'est prendre soin de nous.

Luc Gwiazdzinski
Géographe

Luc Gwiazdzinski est géographe (Université Grenoble Alpes), directeur du master Innovation et territoire, professeur associé à Shanghai University. Chercheur au laboratoire Pacte, associé à l'EIREST (Paris 1 Sorbonne) et au MOTU (Milan). Il a dirigé de nombreux colloques, programmes de recherche, projets et ouvrages et revues scientifiques sur la nuit et les temps urbains parmi lesquels *La nuit dernière frontière de la ville*, Rhuthmos ; *La ville 24h/24*, Rhuthmos ; *La nuit en questions*, Hermann ; *Nuits d'Europe*, UTBM Éditions et les numéros thématiques des revues scientifiques internationales : *Bollettino della Società Geografica Italiana*, "Geografie della notte", *Espace-temps*, « Rythmes de vie, Rythmes de villes » ; *Revue de géographie Alpine (RGA)*, « Nuits et montagnes » ; *Articulo, Journal of urban Research*, « The urban night, a time space of innovation » ; *Intermédialités*, « Inhabiting (the night) » ; *Urbia*, « Temporalités urbaines et projets ».

La nuit, nouveau territoire des politiques publiques

NOTES

1- L. Gwiazdzinski, *La nuit dernière frontière de la ville*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2005 (ré-édition 2016, Rhuthmos).

2- *Hémisphères*, *La revue suisse de la recherche et de ses applications*, HES SO (Haute école spécialisée de Suisse occidentale), volume XII, 2018.

3- *Socialter* n°29, juin-juillet 2018.

4- *La revue des marques* n°97, janvier 2017.

5- <http://pnvn.org/a-propos/>

6- 3^e rencontres européennes de la vie nocturne, 1, 2, 3 février 2018 à Lyon / NIGHTS 2018 - 4^e Conférence internationale sur la vie nocturne 15-17 novembre - Bruxelles.

7- Du 25 novembre 2017 au 27 janvier 2018, l'exposition *Les Nuits parisiennes* a retracé deux siècles et demi de vie nocturne dans la capitale et a rassemblé plus de 300 tableaux, photos, décors, films.

8- Du 13 octobre 2018 au 15 avril 2019, le Centre Pompidou-Metz consacre une exposition de grande ampleur au thème de la nuit dans la peinture moderne et contemporaine.

9- *Night Manifesto. Seeking Citizenship 24h*, São Paulo, Invisíveis Produções, 2014.

10- J.-C. Thoenig, « Politique publique », in L. Boussaguet et al., *Dictionnaire des politiques publiques*, Éditions de Sciences Po, 2010, pp. 420-427.

11- Vidéo « Genève explore sa nuit », <https://www.youtube.com/embed/azkGCohcmGE>

12- «Nuit de la solidarité organisée par la mairie de Paris pour dénombrer les sans-abris », in *Le Monde*, 15 février 2018.

13- Dispositif hivernal 2017-2018. L'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes sans-abri, 29 décembre 2017, Ministère de la cohésion sociale.

14- B. Badia, D. Bertrand, A. Carrera, L. Gwiazdzinski, P. Kertudo, « L'évolution des usages publics nocturnes à Paris », in revue *Recherche sociale* n°206, avril-juin 2013, pp.6-75.

15- Créé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

16- L. Gwiazdzinski, « Entre ombre et lumière », *Revue Aménagement et nature* n°133, juin 1999, p.105-108.

17- H. Maldiney, « La rencontre et le lieu », in C. Younès C. (Dir.), Henry Maldiney. *Philosophie, art et existence. La nuit surveillée*, Cerf, 2007, 222 p.

18- *Night Manifesto. Seeking Citizenship 24h*, 2014, São Paulo, Invisíveis Produções.

19- B. Millet, « L'homme dans la ville en continu », in L. Gwiazdzinski, *La ville 24h/24*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2003 (2^{de} éd., 2016 Rhuthmos), pp.83-91.

20- Potlach n°23, 1955.

DES LUCIOLES DANS LA NUIT

Chris Younès

Les nuits de la Terre ont donné lieu à maints récits et magies fantasmées au fil du temps, repris et réinventés. Ils content cycles et mystères, libérations et interdits, bénéfiques et maléfiques. Désormais, les vues d'avion ou de satellite donnent à voir des débauches urbaines de lumière, canalisées sous formes de constellations de points, lignes et surfaces, témoignant d'activités nocturnes localisées plus ou moins intenses. Ce sont les villes qui ont éclairé la nuit au point de l'effacer.

Des voix commencent à se conjuguer pour redonner place aux noirs de la nuit, à la clarté de la lune, aux scintillements des étoiles et à la trace de la voie lactée. Un sursaut des cultures de la nuit est ainsi amorcé, notamment avec la transition écologique et la prise de conscience de la fragilité des écosystèmes, des perturbations des migrations animales et des biorhythmes circadiens. Ce qui s'ajoute et se combine au sursaut poético-politique mis sous le signe des lucioles, insectes minuscules dont la danse lumineuse a inspiré Dante mais comme de faibles lueurs dans l'obscurité de l'Enfer¹.

■ SURVIVANCE VS DISPARITION

Pasolini annonçait la fin des lucioles dans un article devenu célèbre du 1^{er} février 1975 intitulé « Le vide du pouvoir en Italie », écrit pour le *Corriere della Sera* quelques mois avant son assassinat, puis repris dans ses *Écrits corsaires* sous le titre « L'Article des lucioles »². Il y est retracé une double extinction dans la nuit italienne, celle des insectes qui volètent en luisant et celle de l'amour. Il remarque : « Au début des années 60, à cause de la pollution atmosphérique, et surtout, à la campagne, à cause de la pollution de l'eau (fleuves d'azur et canaux limpides), les lucioles ont commencé à disparaître. Cela a été un phénomène foudroyant et fulgurant. Après quelques années, il n'y avait plus de lucioles. (Aujourd'hui, c'est un souvenir quelque peu poignant du passé : un homme de naguère qui a un tel souvenir ne

peut se retrouver jeune dans les nouveaux jeunes, et ne peut donc plus avoir les beaux regrets d'autrefois.) Ce quelque chose qui est intervenu il y a une dizaine d'années, nous l'appellerons donc la "disparition des lucioles". » Ce phénomène est associé comme allégorie de la dissipation de la beauté, de l'innocence des corps et de la capacité humaine de faire lumière, étant donné les coups de boutoir monstrueux du néofascisme avilissant et asservissant qu'est l'hédonisme consumériste capitaliste. Ce texte était d'autant plus frappant que Pasolini avait chanté, en 1941, la merveilleuse apparition des lucioles au cœur de la nuit dans les environs de Rome.

Dans le livre intitulé *Survivance des lucioles*³, construit autour de 6 séquences (Enfers ? – Survivances – Apocalypses ? – Peuples – Destructures – Images), Georges Didi-Huberman, tout en lui rendant hommage, marque son désaccord par rapport au pessimisme du cinéaste qui l'avait amené à constater l'obsolescence de l'humanité et à déclarer : « La tragédie, c'est qu'il n'existe plus d'êtres humains ». Didi-Huberman explicite : « Il faut comprendre que l'improbable et minuscule splendeur des lucioles aux yeux de Pasolini [...] ne métaphorise rien d'autre que l'humanité par excellence, l'humanité réduite à sa plus simple puissance de nous faire signe dans la nuit »⁴. Il témoigne au contraire de la survivance des lucioles : la « chute du cours de l'expérience »⁵ posée par W.

Benjamin ne signifie pas sa disparition, car continue à apparaître de soudaines lueurs déjouant les vitrines factices, les écrans criards ou les aveuglants projecteurs des miradors. De même, esquivant la traque des projecteurs, surgit la danse de nuit d'un fugitif du camp de réfugiés de Sangatte cherchant à gagner l'Angleterre, dans le film *Border*⁶ de Laura Waddington.

■ RÉSISTANCES CRÉATRICES

Les considérations de Pasolini comme celles de Didi-Huberman se trouvent en écho avec l'Internationale Situationniste (IS), qui se présente comme l'un des nombreux mouvements révolutionnaires nés entre les années cinquante et soixante du siècle dernier. Guy Debord, membre fondateur, avait déjà dénoncé « la société du spectacle »⁷, hypnotisante et asservissante. Les situationnistes, contemporains du marxisme dont ils se disaient proches en remettant également en cause le capitalisme, ont élaboré une stratégie d'un autre ordre en vue de le remplacer. À l'encontre du marxisme, ils en appellent à une révolution moins politique que culturelle, récusant le travail⁸ et concentrant leur réflexion plutôt sur le mode d'être des individus, leurs sensibilités, leurs conditions psychologiques, leurs modes de relation. Considérant que la civilisation moderne et notamment le système capitaliste ont entraîné les humains dans la déchéance et la décrépitude, ils ont opéré une

“Dans des situations saturées institutionnellement, seules des lignes de fuite dans les traversées du temps et de l’espace peuvent résister et possibiliser, telles des lucioles activatrices de possible.”

critique radicale de la société bourgeoise. Plutôt que de viser les rapports d’exploitation de production économique, ils ont posé fermement que c’est en changeant les conditions de vie des individus et des groupes – d’où l’importance de l’architecture et de l’urbanisme à leurs yeux –, qu’il serait possible de transformer les individus eux-mêmes. Une telle stratégie a laissé de côté la lutte des classes, pour privilégier la « création de situations » culturellement révolutionnaires. C’est la raison pour laquelle ils ont concentré leurs efforts essentiellement sur l’art quotidien et de chacun pourrait-on dire, en lui accordant une importance primordiale parce qu’il représentait à leurs yeux la planche de salut de l’humanité. L’art auquel ils font référence ne doit pas être entendu comme une institution muséale ou académique ni un corps particulier qui serait celui des artistes, mais en tant qu’esthétique interprétée dans le sens du grec *aisthesis* ou sentir. Ce sont nos sens qui nous font tels que nous sommes et ce sont les sensations qui s’insinuent en nous à notre insu, qui nous conditionnent. Dans ce jeu des sens et du sens, le milieu exerce donc un impact déterminant en façonnant nos manières d’être. D’autres scénarios d’établissements humains sont imaginés : « Les villes futures que nous envisageons offriront une variabilité inédite de sensations... et des jeux imprévus deviendront possibles par l’usage inventif des conditions matérielles. »⁹ Dans les moyens par lesquels les situationnistes se proposaient d’accomplir leur rêve de réalisation de

soi et d’émancipation, la discipline de la dérive, diurne ou nocturne, qu’ils préconisaient et pratiquaient, en est très significative. Elle est moins une plongée hédoniste qu’un dispositif critique, une stratégie de lutte créative contre l’aliénation marchande et l’uniformisation qui annihile les singularités.

C’est aussi la question de résister et du créer qui est au cœur de la philosophie de Deleuze. Commentant Beckett et notamment sa pièce *Quad*, il analyse comment est mis en scène ce qu’il nomme « l’épuisement des potentialités d’un espace quelconque » : quatre personnages, sans parler et en s’évitant, « parcourent une aire donnée, chacun suivant son trajet personnel »¹⁰. Dans l’espace présenté comme une surface homogène, sans ligne directrice, sans césure, sans force, le corps devient unique substrat à la mobilité. Des individus en font le tour, s’approchent du centre tout en l’évitant pour ne pas se rencontrer, tels des monades en mouvement perpétuel, sans ici ni ailleurs : « L’ordre, le cours et l’ensemble rendent le mouvement d’autant plus inexorable qu’il est sans objet, comme un tapis roulant qui ferait apparaître et disparaître les mobiles. »¹¹ Ce sont là des traversées anonymes, dans un carré abstrait, de silhouettes analogues, couvertes d’un long manteau à capuche, qui sortent des ténèbres puis y retournent après avoir suivi leur parcours, écho dépouillé des jours de l’existence qui se succèdent, de la vie à la mort. Comme des situa-

tions limites, absurdes, qui appellent des lucioles créatives et solidaires dans la nuit du monde.

POSSIBILISER

Dans des situations saturées institutionnellement, seules des lignes de fuite¹² dans les traversées du temps et de l’espace peuvent résister et possibiliser, telles des lucioles activatrices de possible. Le mouvement « Nuit debout », né le 31 mars 2016 en France en réaction à la « loi travail », est une de ces mobilisations sociales plurielles qui ont vu des manifestations s’organiser durant plusieurs mois dans d’autres villes. La « convergence des luttes » recherchée s’est alors étendue à une contestation globale des institutions politiques et du système économique capitaliste.

Mais les lucioles qui possibilisent se révèlent sous diverses formes collectives ou individuelles, artistiques ou citoyennes. Avec les contes des *Mille et Une Nuits*, la puissance des récits de Shéhérazade maintenait en haleine le sultan qui au final renonçait à la mettre à mort. Avec les feux villageois de la Saint-Jean ou les éphémères flammes qui surgissent dans une salle de concert, se partagent des émotions. Ce sont aussi les fêtes urbaines qui rassemblent. Ainsi, Lyon a réanimé des célébrations populaires d’origine religieuse : les lumignons qui, en hommage à la Vierge Marie, brillaient aux fenêtres se sont métamorphosés en Fête des Lumières, devenue un rendez-

vous d'émerveillement réunissant grands et petits. De nombreuses autres Villes-Lumières, telles que Berlin, Kobe, Sydney, Jérusalem, Dubaï... ont suivi depuis. Ce sont également les Nuits blanches, initiées en 2002 par la Ville de Paris, qui proposent de faire œuvre commune par de grands événements culturels ouverts autour de l'installation d'œuvres d'art dans l'espace public ou certains bâtiments emblématiques. Leur succès a depuis gagné plusieurs grandes cités, de Bruxelles à Kyoto, Montréal, Melbourne, Taipei ou Huston...

Mais les lucioles sont certainement encore davantage les balises qui guident les naufragés de la mer, les solidarités humaines qui sauvent. Autant de lucioles fragiles et fugaces, capables de faire tenir ensemble, en vie et éveillé, en apprivoisant la nuit noire et conjurant les peurs.

De subtiles lumières, loin des vampirisantes sirènes du publicitaire. Et ce, au moment où ce monde, défini par Hannah Arendt comme « *cela même qui surgit entre les hommes* », est considéré comme ce qui « *est aujourd'hui l'objet du plus grand souci et du bouleversement le plus manifeste dans presque tous les pays* »¹³. La multiplication d'amers, qui éclairent sans éblouir, menacer ou détruire, fait advenir des myriades de lucioles, porteuses de rencontre, d'attention, d'accueil, d'hospitalité, de soin, de joie, d'espoir, d'ombre¹⁴ et de lumière, susceptibles d'affronter les violentes forces mortifères du conformisme, du nihilisme passif, de l'indifférence et de l'anéantissement.

Chris Younès

Psychosociologue, docteure et HDR en philosophie, professeure émérite à l'ENSA Paris-la-Villette, professeure à l'ESA (Ecole Spéciale d'Architecture)

Chris Younès, psychosociologue, docteure et HDR en philosophie, professeure émérite à l'ENSA Paris-la-Villette, professeure à l'ESA (Ecole Spéciale d'Architecture), fondatrice du laboratoire Gerphau (EA 7486) et du Réseau scientifique thématique PhilAU (MC) dont elle est présidente. Cofondatrice et membre d'ARENA (Architectural Research European Network) et de la revue *L'esprit des villes*, elle est également membre du conseil scientifique d'Europar. Parmi ses derniers ouvrages : B. Giorgini et C. Younès, *Lignes d'univers. Métamorphoses des vies urbaines*, éd. Les points sur les i, 2017 ; *Au tournant de l'expérience*, (C. Bodart codir.), Hermann, 2018 ; *Synergies urbaines*, (R. D'Arienzo codir.), MétisPresses, 2018 ; *Architectures de l'existence*, Hermann, 2018.

Des lucioles dans la nuit

NOTES

1- Dante Alighieri, *La Divine Comédie*, volume 1 L'enfer, chant XXVI, Flammarion, 2005.

2- Pier Paolo Pasolini, *Écrits corsaires*, [1975], Flammarion, 2009, p.180-189.

3- Georges Didi-Huberman, *Survivance des lucioles*, éditions de Minuit, 2009.

4- Ibid. p.25.

5- « L'expérience a subi une chute de valeur et cela s'est produit à une génération qui, entre 1914 et 1918, a fait l'une des expériences les plus monstrueuses de l'histoire universelle », in Walter Benjamin, *Expérience et pauvreté*, trad. C. Cohen-Skalli, Petite Bibliothèque Payot 2011, p.38.

6- Film documentaire, 2004 : <http://www.laurawaddington.com/films/1/border>

7- Guy Debord, *La Société du spectacle* [1967], Gallimard, 1976.

8- Cf. la photo d'une inscription sur un mur de la rue de Seine, dans le quartier Saint-Germain-des-Prés à Paris, qui doit dater de 1952, et qui ordonne : « Ne travaillez jamais ». Le groupe la présente en épigraphe de la collection des 12 numéros de sa revue *Internationale Situationniste*, en précisant : « Programme préalable au mouvement situationniste ».

9- *Internationale Situationniste* n°3, décembre 1959.

10- S. Beckett, *Quad et autres pièces pour la télévision*, suivi de *L'épuisé*, Paris, éditions de Minuit, 1992, p.9.

11- Gilles Deleuze, « L'épuisé », postface à *Quad*, op.cit., p.81.

12- G. Deleuze et F. Guattari, *Mille plateaux*, éditions de Minuit, 1980.

13- H. Arendt, *De l'humanité* dans de « sombres temps ». *Réflexions sur Lessing*, [1959], trad. de l'allemand par Barbara Cassin et Patrick Lévy, in *Vies politiques*, (Men in Dark Times), Paris, Gallimard, 1974, p.19 et p.12.

14- Junichirō Tanizaki, *Éloge de l'ombre*, [1933], trad. R. Steffert, Paris, Verdier, 2011. Extrait de la 4e de couverture : « N'étaient les objets de laque dans l'espace ombreux, ce monde de rêve à l'incertaine clarté que secrètent chandeliers ou lampes à huile, ce battement du pouls de la nuit que sont les clignotements de la flamme, perdraient à coup sûr une bonne part de leur fascination. Ainsi que de minces filets d'eau courant sur les nattes pour se rassembler en nappes stagnantes, les rayons de lumière sont captés, l'un ici, l'autre là, puis se propagent ténus, incertains et scintillants, tissant sur la trame de la nuit comme un damas fait de ces dessins à la poudre d'or. »

LA NUIT MANIFESTE

PRESSIONS SUR LES NUITS BRÉSILIENNES

Élida Lima

En 2014, le séminaire *Noite Paulistana* posait les bases d'une première réflexion sur la nuit urbaine au Brésil et ses implications économiques, sociales et culturelles, développée dans le *Manifeste de la nuit : à la recherche d'une citoyenneté 24h*¹. Les chercheurs et intervenants co-signataires de ce Manifeste y défendaient l'idée que la nuit ouvre sur un éventail infini de possibilités et de nouvelles pistes de coexistence sociale, vers une ville créative et durable 24 heures sur 24. Valoriser la nuit, c'est valoriser la ville en tant qu'espace pluriel aux multiples usages.

En 2014, au cours de la troisième année du mandat du maire Fernando Haddad du Parti des travailleurs dans la métropole de São Paulo, le dialogue entre les sphères municipales et des collectifs de chercheurs et d'artistes s'est largement développé, notamment sur la question de la nuit. São Paulo est aujourd'hui l'une des plus grandes villes du monde avec 12 millions d'habitants pour la municipalité et 20,8 millions pour l'ensemble de la région métropolitaine. Conscient de l'importance de la nuit dans les dynamiques urbaines, le collectif *CoLaboratorio*, avec le Secrétariat à la culture de la ville, a initié une démarche collective pionnière en Amérique du Sud associant réflexion et pratique de la nuit dans le cadre du séminaire *Noite Paulistana*. Le projet avait pour objectif de contribuer au développement d'un programme de politiques urbaines sur la nuit et les 24 heures de la ville. Il s'agissait d'activer le débat public, de créer de nouvelles possibilités de coexistence sociale, en s'appuyant notamment sur l'approche transversale des pouvoirs publics, en vue d'une nouvelle politique publique de la nuit à São Paulo, mais aussi de promouvoir la formation et la construction d'un réseau d'acteurs publics et privés sur ces questions.

Pendant quatre jours, des spécialistes internationaux et nationaux ont dialogué avec des collectifs locaux et le grand public

de l'importance de la nuit dans le cadre d'une vision urbaine plus large intégrant la question du temps, de la diversité et de la créativité dans la planification. Le travail a abouti à une déclaration finale sous la forme d'un Manifeste et a donné lieu à une publication², gratuite et bilingue, regroupant le matériau issu des différents groupes de travail ainsi que des données sur la nuit de São Paulo. Ce que le *Manifesto da Noite* cherche à mettre en lumière, c'est l'intérêt de l'activation d'une réflexion internationale sur la nuit dans les grandes villes, en prenant pour point d'appui la nuit de São Paulo – l'une des plus célèbres au monde.

LES NUITS PLURIELLES DE SÃO PAULO

La ville de São Paulo regroupe plusieurs villes en une, dans un processus de coexistence, de complémentarité mais aussi de conflits. Il existe une image caricaturale de São Paulo qui met au premier plan un monde privatisé et hyper sécurisé (voitures blindées, entreprises isolées au sein de véritables forteresses, etc.). Pourtant, São Paulo a bien d'autres facettes : l'occupation de l'espace public par des associations, des collectifs et des artistes ; un circuit culturel vivant ; des bars et des restaurants ; des lieux associatifs pour la défense du

logement ou du transport collectif. À São Paulo, les nuits sont multiples dans une ville qui fonctionne en continu. D'une certaine manière, il y a ceux qui veulent développer la nuit et ceux qui veulent vivre la nuit.

São Paulo est en train de passer d'une économie industrielle à une économie post-industrielle, dans laquelle les loisirs, les services et la culture jouent un rôle très important. La ville commence à être pensée, non plus comme une matérialité statique mais comme un processus avec des changements permanents. Ici, on fait de moins en moins de différence entre le jour et la nuit. De plus en plus de services sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Selon l'indice de la créativité des villes (2012-2013) la métropole est bien placée dans plusieurs secteurs créatifs : patrimoine, expressions culturelles, arts et spectacles, audiovisuel, livres et littérature et créations (mode, architecture, design et arts numériques). Au-delà des arts et des spectacles, tous les secteurs créatifs sont concernés par la nuit. Il existe encore peu d'informations sur l'économie nocturne et la plupart d'entre elles se rapportent au tourisme et au commerce. On sait que la nuit attire 52,3 % de touristes nationaux à São Paulo, principalement



Photo : © Luc Gwazdzinski

intéressés par ses restaurants et ses bars, ses concerts, festivals, discothèques, fêtes, théâtres et cinémas. Au-delà des questions économiques, de nombreuses communautés revendiquent le droit d'occuper les territoires de la nuit urbaine et trouvent des espaces de refuge et d'affinité dans la nuit. La culture est ce qui façonne le visage de notre métropole, ce qui fait São Paulo. Et dans ce domaine, la nuit est centrale.

DES RISQUES SUR LA NUIT BRÉSILIENNE

La nuit est un refuge important contre les obligations, les contrôles, les limitations et une approche morale. Cette fonction de refuge peut être menacée à un moment où un président d'extrême droite vient d'être élu à la tête du Brésil. La nuit peut et doit être le théâtre de la diversité et des différences cultivées avec tolérance et respect. Or, ce n'est pas la position de Jair Bolsonaro, dont le discours moraliste est au cœur de la promesse politique. On peut déjà avoir quelques inquiétudes sur la tenue du Carnaval cette année et sur l'autorisation des fêtes de rue. Nombre des préjugés existant dans les établissements privés, tels que la condition sociale, la

tenue vestimentaire, le genre, pourraient s'étendre à la sphère publique. Si la nuit n'est pas préservée dans sa diversité, elle pourrait devenir de plus en plus chère et élitiste. C'est ce qui arrive déjà dans des clubs et des bars divisés en classes sociales, groupes d'âge et styles où tout intrus sera naturellement exclu. Un véritable danger pèse sur la nuit si elle est désormais perçue comme une cachette et comme séparée du jour. Avec d'autres activistes, nous entendons tout faire pour que la législation et la moralité ne finissent pas par museler les nuits urbaines, formidables réserves d'images et de rêves.

LA RÉSISTANCE PAR LA CONNAISSANCE ET L'OUVERTURE

C'est précisément dans les marges de l'espace et du temps que se joue l'avenir de notre société. À São Paulo, comme ailleurs au Brésil et dans le monde, chercheurs, pouvoirs publics et citoyens doivent occuper cet espace-temps pour imaginer ensemble les contours d'une nouvelle urbanité. Ainsi que nous l'avons proclamé dans *Le Manifeste de la nuit*, il est plus que jamais nécessaire de peupler et d'animer la nuit face aux tentations sécuritaires. Il faut poursuivre la recherche de données sur la nuit et multiplier les recherches transversales en lien avec d'autres villes du monde. Les informations connues doivent être mieux diffusées et d'autres doivent être produites pour changer les représentations encore trop caricaturales de cet espace-temps. Il est nécessaire de sensibiliser tous les acteurs, de croiser les informations, d'aider les pouvoirs publics à expérimenter et à construire des politiques transversales pour la nuit. Il faut travailler à l'équilibre de la ville en prenant soin de ne pas vouloir tout contrôler, protéger la

capacité d'expérimentation et promouvoir la cohabitation des différences au lieu de la ségrégation. On doit pouvoir habiter la ville de jour comme de nuit. C'est un droit. Le fonctionnement économique en continu de la métropole doit s'accompagner d'une réflexion sur la citoyenneté 24 h sur 24 ainsi que nous l'avons proposé dans le *Manifeste de la nuit*. Construire un « São Paulo des 24 heures » est une tâche centrale à laquelle les artistes et le secteur culturel doivent être associés comme dans notre plateforme internationale. La nuit est un enjeu central pour la transition d'une ville industrielle à une ville de services et pour un pays qui vient de passer à l'extrême droite. Il nous faut prendre soin de la nuit urbaine si nous voulons assurer un avenir démocratique pour toutes et tous.

Élida Lima

Écrivaine, rédactrice et enseignante (São Paulo, Brésil)

Élida Lima, est écrivaine, rédactrice et enseignante. Elle est née et a grandi à Belém do Pará, en Amazonie brésilienne. Elle vit à São Paulo depuis onze ans. Elle est co-fondatrice de *Coletivo Transformação*, un projet éducatif et culturel destiné aux transsexuels, travestis de São Paulo, et enseignante à l'atelier transversal de poésie. Éditrice chez *Invisíveis Produções*, un centre de création, d'action et de réflexion qui travaille au carrefour de l'art et de la politique, elle a publié en 2017 *Anthology Trans*, premier ouvrage au Brésil à présenter une trentaine de poètes et illustrateurs trans, travestis et non binaires. Elle développe actuellement une recherche doctorale dans le domaine des féminismes intersectionnels qui met notamment l'accent sur la critique de la blancheur brésilienne. En 2014, elle a œuvré au sein du collectif multidisciplinaire *CoLaboratório* pour le séminaire *Noite Paulistana* et contribué au *Manifesto da Noite : à la recherche d'une citoyenneté 24h* (Invisíveis Produções, 2014).

La nuit Manifeste. Pressions sur les nuits brésiliennes

NOTES

1- https://issuu.com/invisiveisproducoes/docs/manifesto-19_digital

2- *Night Manifesto. Seeking Citizenship 24h*, 2014, São Paulo, Invisíveis Produções.

LES POLITIQUES TEMPORELLES ET LA NUIT

L'ACTION DU BUREAU DES TEMPS DE RENNES

Entretien avec **Katja Krüger**. Propos recueillis par **Alice-Anne Jeandel**

Comment les métropoles prennent-elles en compte les problématiques liées à la nuit et les conflits d'usage possibles entre ceux qui dorment, ceux qui travaillent et ceux qui font la fête ? La Ville de Rennes intègre depuis de nombreuses années la question temporelle à l'ensemble de ses politiques. Katja Krüger, maire adjointe déléguée à la petite enfance et aux temps de la ville, nous raconte la démarche de ce territoire par rapport à la nuit.

L'Observatoire – Rennes fait partie des premières villes françaises à s'être dotée d'un Bureau des temps. Quelle est son histoire ? Quelles sont ses fonctions ?

Katja Krüger – Rennes a effectivement été l'une des premières villes françaises à s'intéresser aux politiques temporelles. Dès 1983, bien avant la Réforme de 2000, la Ville est passée aux 35 heures pour l'ensemble de ses agents. Après sa réélection en 2001, le député-maire Edmond Hervé a remis un rapport parlementaire intitulé *Temps des villes* et a créé une délégation des Temps de la ville. Cette délégation était, au départ, couplée avec celle de l'Égalité femmes-hommes car la question temporelle, même si elle s'est élargie par la suite, s'intéressait d'abord à la conciliation entre vie privée, vie professionnelle et rapport aux questions d'égalité. En 2002, un service municipal a été créé, sous la forme d'un Bureau des temps, mutualisé avec la Métropole en 2010. Ce changement d'échelle était naturel, au regard de la diversification des sujets et de l'élargissement du territoire concerné.

La première grande action du Bureau des temps, juste après sa création, a été de lancer un chantier transversal avec les Ressources humaines sur les horaires de travail des agents d'entretien qui sont à 90 % des femmes. Elles travaillaient sur

des créneaux qui ne permettaient pas de concilier vie professionnelle et personnelle, c'est-à-dire qu'elles commençaient très tôt le matin, avant l'ouverture des bureaux, pour terminer après la fermeture autour de 17h, avec parfois un complément le midi dans les cantines scolaires. Cela créait des situations difficiles : on voyait des femmes qui arrivaient sur le parking à 6h du matin avec leurs enfants dormant encore dans la voiture, ou qui s'absentaient 10 minutes le temps de les emmener à l'école pour continuer à travailler ensuite. Le Maire a décidé qu'il s'agirait du premier chantier du Bureau des temps. Aujourd'hui, tous les agents d'entretien travaillent sur des horaires de bureau. Cela leur permet d'avoir une meilleure qualité de vie et leur donne plus de visibilité au niveau social : les bureaux ne se nettoient plus « par magie », on voit bien que ce sont des personnes qui effectuent ce travail et cela crée de l'échange.

Via le Bureau des temps, la Ville travaille à la fois en tant qu'employeur pour ses propres agents mais aussi en direction de tous acteurs de la ville et de ses usagers. Au fil du temps, les sujets se sont diversifiés. Rennes est une ville attractive qui grandit très vite. Nous travaillons donc beaucoup sur les questions d'aménagement urbain. Aujourd'hui, dès que nous engageons une réflexion sur un nouvel aménagement, nous prenons en

compte systématiquement la question des temps dans plusieurs de ses dimensions : mobilité, mutualisation des locaux... Pour résumer, on dit du Bureau des temps que c'est un « tiers neutre » : nous ne sommes pas un service opérationnel mais nous fournissons une expertise et des études pour identifier des conflits ou des problématiques auxquels on n'aurait peut-être pas pensé, faute de recul, pour détecter de nouveaux besoins dans le rapport au temps et pour réfléchir à des solutions adaptées et innovantes. Tout cela fait faire aussi d'énormes économies.

L'Observatoire – Vous êtes adjointe aux Temps de la ville. Quel est votre rôle politique, en tant qu'élue, dans les activités du Bureau des temps ?

K. K. – J'anime des cycles de conférences, je sollicite d'autres élus au niveau de la Métropole, de la Région, et s'il faut négocier entre institutions pour déterminer, par exemple, qui est en mesure de décaler tel horaire, c'est à moi de le faire.

Il est primordial que cette question des temps soit portée politiquement. On observe que les villes qui veulent travailler sur les politiques temporelles, sans avoir d'élus référents, peinent à le faire. À Rennes, on est aujourd'hui très bien identifié au sein des services et je n'ai même plus besoin d'aller voir mes collègues élus, ils viennent vers moi.



Fête de la musique à Rennes

Pourtant, au départ, en 2001, la presse disait que le Bureau des temps était un gadget, une lubie du maire. Progressivement, ils se sont rendu compte que c'était intéressant, très efficace et que cela contribuait à améliorer la qualité de vie des habitants.

L'Observatoire – Cette délégation a pour particularité d'être transversale à tous les domaines de l'action publique métropolitaine. Pouvez-vous illustrer cette logique transversale à travers l'exemple de la Charte de la vie nocturne, réactualisée en 2016 de façon participative, et qui a donné naissance à un Conseil de la nuit ?

K. K. – Je travaille pour ma part avec presque tous les élus et le Bureau des temps travaille avec quasiment tous les services. L'approche temporelle permet de proposer une lecture spécifique sur l'ensemble des compétences locales : aménagement urbain, transports, éducation, social, culture... Nous veillons à ce que toutes ces politiques tiennent suffisamment compte de l'évolution des rythmes de vie (allongement de l'espérance de vie, horaires de travail atypiques, diversification et individualisation des rythmes de vie...) et des temps spécifiques très souvent oubliés comme la nuit, le dimanche ou l'été.

La vie nocturne est effectivement une question transversale puisqu'elle concerne à la fois les gens qui dorment, qui travaillent, ou qui font la fête. Ceci implique de repenser l'offre nocturne dans des domaines aussi différents que les transports, la culture, les commerces, la tranquillité, le respect de l'environnement, la santé, etc. C'est pour cela que la Charte de la vie nocturne a été mise en place, afin d'articuler toutes les politiques publiques qui rentrent en compte dans le cadre de la nuit.

Cette charte est pilotée par la mission Tranquillité publique, en collaboration avec le Bureau des temps. Nous sommes donc en première ligne en apportant de l'expertise et un regard distancié. Elle est aussi labellisée « Fabrique citoyenne », c'est-à-dire que les habitants concourent à son élaboration et son écriture. Après l'adoption de la charte, nous avons créé un Conseil de la nuit afin de la faire vivre, avec des habitants et des acteurs de la vie nocturne : police, bars, acteurs de la santé, propreté, syndicats d'étudiants, etc. C'était, en effet, très important de traduire concrètement ce qui fait la priorité de la « Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance » : prévenir et lutter contre les troubles liés aux rassemblements festifs et à la consommation d'alcool et de stupéfiants dans l'espace

public. Le Bureau des temps joue un rôle d'interpellation. Certes, la sécurité et la prévention sont les premières motivations de cette Charte et du Conseil de la nuit, mais en tant que tiers neutre il veille à réunir autour de la table tous les acteurs et les politiques concernés. En effet, la vie nocturne touche aussi bien à des questions de santé – la charte est en cela liée au plan local de santé pour prévenir les conduites à risques et réduire les dommages –, mais elle est aussi liée au Pacte Jeunesse, aux États généraux de la culture, au Plan d'Action Commerce de centre-ville, au projet urbain Rennes 2030, à l'action « Illumination 2.0 » – schéma directeur de l'éclairage public la nuit –, à la stratégie politique de Rennes Métropole et à la politique des Temps de la Ville. Voilà donc un exemple d'action très transversale.

L'Observatoire – Vous parliez de « ceux qui font la fête ». Rennes est une ville universitaire et la nuit est notamment un temps exploité par les jeunes. Les jeudis soir de la rue Saint-Michel (rebaptisée « rue de la soif »), la culture des bistros, de la musique et de la fête la nuit font partie de l'identité de la ville qui jouit de cette image dynamique et festive. Néanmoins ces rituels festifs nocturnes entraînent des conflits d'usages, notamment avec ceux qui dorment et qui travaillent. Comment « partager la nuit » et concilier tous les usages sans perdre ce qui fait, en partie, l'identité de Rennes ?

K. K. – En dehors de la vigilance sur les questions de sécurité et de tranquillité publique, toutes les personnes qui participent à l'écriture de la Charte (Ville de Rennes et partenaires) s'engagent à faire vivre la nuit, à dynamiser la vie nocturne car c'est un potentiel de vie, de vivre-ensemble, d'échanges, et nous y tenons. De manière concrète, cela donne lieu à tout un panel d'actions expérimentées ou menées dans de nombreux domaines, avec des bilans réguliers. Sur la propreté, par exemple, nous menons des campagnes d'affichage et travaillons avec les bars pour que le dernier verre soit servi dans un



Dans le cadre de Rennes 2030, Projection du film « ET » sur le parking Vilaine

gobelet réutilisable (et non en verre ou en plastique). Nous avons par ailleurs lancé le dispositif « Noz'ambules - prévention en milieu festif ». Il s'agit de médiateurs présents quarante nuits par an les jeudis, vendredis et samedis, notamment sur les moments clés comme les mois de rentrée universitaire, qui vont à la rencontre des jeunes et qui les sensibilisent au respect de l'espace public et du voisinage. Ils ont aussi du matériel de prévention et sont en lien avec la police et les pompiers au cas où une intervention s'avérerait nécessaire. Ils sont aujourd'hui bien identifiés par les jeunes.

La Ville a aussi mis en place la ND4J « Nuit des Quatre Jeudis » qui fonctionne très bien. C'est une offre qu'on pourrait qualifier de « canalisée », festive, culturelle et gratuite, qui propose autre chose que d'aller boire de l'alcool dans la rue. Chaque jeudi, la programmation a lieu dans un endroit différent. Cela a créé de beaux partenariats avec beaucoup d'établissements culturels et sportifs de la ville.

Par ailleurs, à l'été 2018, nous sommes entrés dans une deuxième phase de concertation du projet urbain Rennes 2030 sur le cœur de ville. La ville s'agrandissant, le centre-ville va s'étendre et nous allons y développer des offres de nuit. Dans ce cadre, de larges concertations publiques ont été organisées et le Bureau des temps a proposé deux grandes traversées nocturnes un vendredi soir de 22h à 2h, sur deux itinéraires différents, afin de récolter les attentes, de détecter les points chauds, les conflits d'usages, le bruit, les besoins en lieux de vie, et donner de l'information sur les changements à venir. Une cinquantaine d'habitants ont participé. Il s'agissait d'une action menée par le Bureau des temps et organisée dans le cadre de la Charte de la vie nocturne pour continuer à identifier les conflits potentiels que la nuit peut provoquer.

L'Observatoire – Plus largement, travailler sur la question des temps de la ville implique de s'interroger sur le temps libre, les loisirs, les activités culturelles ou l'animation de l'espace

public... Y a-t-il une collaboration spécifique entre le Bureau des temps et la politique culturelle de la Ville ?

K. K. – Lors d'une conférence qui s'est tenue dans le cadre des Jeudis du temps (projet urbain Rennes 2030), Jean Viard rappelait que nous avons multiplié notre temps libre tout en ayant l'impression d'en manquer constamment. Un temps libre qui n'est d'ailleurs pas réparti de manière uniforme tout au long de la vie : on dispose de beaucoup de temps à la retraite, renforcé par l'allongement de l'espérance de vie, mais dans les moments charnières de notre vie on doit gérer en même temps notre famille, notre travail, notre carrière et le temps libre. Nous pensons que les collectivités publiques ont une responsabilité dans la prise en compte de ces données.

C'est pourquoi, dans les premières années d'activité du Bureau des temps, nous avons travaillé sur des propositions d'offres culturelles en direction des actifs sur des temps spécifiques, que ce soit en journée

sur le midi (concerts casse-croûtes, visites dans les musées ou les parcs) ou le début de soirée (concert en *happy hour* à 18h à l'opéra couplé à des gardes d'enfants), ou pendant le week-end pour multiplier les offres destinées aux familles. Par exemple, le TNB propose aujourd'hui des représentations à 15h le samedi avec, en parallèle, des activités culturelles pour les enfants. Pendant les vacances scolaires, il y a des ateliers dans les musées. Nous avons aussi mené un travail auprès des Maisons de quartier et MJC sur les besoins et horaires des habitants, la mise à disposition des équipements, ou pour faire en sorte que deux équipements de quartier proches ne proposent pas en même temps la même activité.

La Ville s'est aussi penchée sur la question du dimanche afin de proposer une alternative à l'ouverture des magasins et à la consommation. Dès son inauguration en 2006, Les Champs libres, équipement réunissant la Bibliothèque de Rennes Métropole, le Musée de Bretagne, l'Espace des Sciences et une Cantine numérique, ont eu comme principe l'ouverture le dimanche et cela a bien fonctionné. Par ailleurs, en 2015, la Direction de la Culture a sollicité le Bureau des temps pour enquêter sur des données de population et de fréquentation sur le dimanche. Nous avons observé qu'il

y avait déjà une offre importante ce jour-là mais qu'il fallait à la fois la diversifier et rendre les initiatives locales plus visibles. C'est comme ça qu'est né le label « Dimanche à Rennes », co-piloté par la Direction de la Culture et le festival Les Tombées de la Nuit.

L'Observatoire – Vous êtes par ailleurs Présidente du réseau national *Tempo Territorial*, qui réunit une vingtaine de structures similaires dans l'Hexagone. Le réseau permet-il de s'inspirer de pratiques innovantes menées ailleurs ? Les problématiques autour de la nuit sont-elles différentes d'une ville à l'autre ?

K. K. – Tempo Territorial est un lieu d'échanges d'expériences sur la mise en place des politiques temporelles. C'est un endroit de réflexion très riche car il mêle des élus, des chercheurs et des agents de collectivités. L'association, qui n'a pas de salarié, travaille depuis plus de dix ans sur la question de la nuit, inspirée par les travaux de Luc Gwiazdzinski, qui animait à l'époque la Maison du temps et de la mobilité de Belfort-Montbéliard. À ce moment-là, beaucoup de collectivités comme Paris, Strasbourg, Lyon ou Rennes ont fait des diagnostics sur la nuit pour mettre en place des politiques. Les bureaux des temps ont alors joué

un rôle de veilleurs : ils ont identifié des problématiques, en étant au plus près de la population, pour montrer qu'il y a des modes de vie et des temps qui changent. Depuis, dans ces villes-là, cette question s'est autonomisée : il y a, par exemple, un « Maire de la nuit » à Paris.

Les problématiques sont à peu près les mêmes dans les grandes villes qui ont toutes des étudiants et des vies nocturnes. Mais nous avons aussi des maires ruraux qui adhèrent au réseau et il serait à cet égard intéressant de travailler sur la nuit dans les petites villes ou les territoires peu denses ou ruraux, où les questions sont complètement différentes. Par exemple, dans les villes dortoirs : quelle est l'offre nocturne pour les gens qui rentrent après le travail ? Que fait-on de la nuit dans ces territoires ? On échange encore beaucoup sur la problématique des conflits d'usage et leur gestion mais il serait intéressant de travailler là où il n'y a pas de conflit du fait qu'il ne se passe rien la nuit en termes d'offre publique.

*Entretien avec **Katja Krüger**
Adjointe à la Maire de Rennes,
déléguée à la petite enfance et aux temps de la ville*

*Propos recueillis par **Alice-Anne Jeandel**
Responsable des formations,
Observatoire des politiques culturelles*

LE GENRE LA NUIT. ESPACE SENSIBLE

Pascale Lapalud, Chris Blache

La nuit cristallise tous les fantasmes et aussi tous les possibles. La nuit porte en elle les paradoxes de la ville lumière, festive, permissive, porteuse de potentielles transgressions et la mise en place d'un ordre moral qui nous fait craindre le sombre, l'inconnu, le danger, le mal. La métaphore du *Petit Chaperon rouge* rappelle aux femmes et aux petites filles, à travers l'imagerie de la forêt sombre et des lieux interdits, que la nuit n'est pas un espace/temps pour elles.

Pourtant, si l'obscurité peut susciter de la peur, pour beaucoup elle est aussi une protection, ou même un espace de découverte. À travers des « marches sensibles nocturnes », nous proposons d'appivoiser la nuit et de redécouvrir ses multiples dimensions via une démarche multisensorielle.

LE MYTHE DE LA VULNÉRABILITÉ. PROPHÉTIE AUTO-RÉALISATRICE

Les femmes mais aussi les enfants, les personnes âgées, les personnes aux identités non-binaires se déplacent et utilisent l'espace public la nuit de façon différente des hommes, par peur des incivilités et agressions mais également du fait d'un sentiment d'insécurité généré par les injonctions sociales auxquelles elles sont sujettes.

À quel point ces perceptions d'insécurité sont-elles cognitivement, socialement et/ou spatialement construites ?

En 2013, une fiche intitulée « Conseils faits aux femmes » subsistait encore sur le site du ministère de l'Intérieur (modifiée depuis par l'ancienne ministre Najat Vallaud-Belkacem) : « *En raison de leur sexe et de leur morphologie, les femmes sont parfois les victimes d'infractions particulières. Lorsque vous êtes chez vous, assurez-vous que toutes les issues sont fermées, ne laissez pas apparaître*

sur votre boîte à lettres votre condition de femme seule. Lorsque vous sortez, évitez les lieux déserts, les voies mal éclairées où un éventuel agresseur peut se dissimuler. Dans la rue, si vous êtes isolée, marchez toujours d'un pas énergique et assuré. » Cet extrait pointe vers un mécanisme qui pousse, au prétexte de les protéger, les femmes à rester chez elles, à être vigilantes à tout instant, à se méfier d'un danger latent, d'une menace permanente.

Pourquoi vouloir protéger les femmes ? Seraient-elles plus vulnérables par nature ? D'après les travaux de la sociologue Marylène Lieber¹, les hommes sont les plus susceptibles d'être victimes d'agression dans la sphère publique. Et pourtant, des études montrent qu'ils sont trois fois moins nombreux que les femmes à déclarer éprouver un sentiment d'insécurité. Nous savons aujourd'hui que les violences contre les femmes exercées par les hommes dans l'espace privé sont très largement supérieures aux agressions dans l'espace public. Pourtant, c'est bien l'extérieur qui est prophétisé comme dangereux.

La peur des femmes dans l'espace public n'est donc pas tant la résultante de la réalité que d'une construction sociale, sociologique et historique. Et tout concourt à renforcer ce récit. La focale des médias sur le crime ou l'agression sexuelle, dans l'espace public en général et dans l'espace public de nuit en particulier, contribue ainsi à alimenter ces angoisses et fantasmes. L'évènement

exceptionnel mais marquant devient la règle, suscite l'anxiété et contraint ou modifie de façon symbolique et physique les déplacements des femmes et personnes non-binaires, lesbiennes, gays, trans, particulièrement la nuit.

La peur, intimement liée à la nuit, est aussi l'instrument de la domination masculine, donc du pouvoir.

L'HÉGÉMONIE MASCULINE, UN SYSTÈME QUI BINARISE

La « masculinité hégémonique », telle que définie par la sociologue Raewyn Connell, ne signifie pas que tous les hommes sont dominants mais qu'un système est en place auquel chacune et chacun doit se conformer, qui binarise notre société, propose des rôles sociaux précis et hiérarchisés en fonction du sexe. « *La masculinité hégémonique est la configuration des pratiques de genre qui incarne la solution socialement acceptée au problème de la légitimité du patriarcat et qui garantit (ou qui est utilisée pour garantir) la position dominante des hommes et la subordination des femmes* ».

Cette légitimité, socialement construite, induit des injonctions à restreindre ou contrôler leurs déplacements pour les femmes ou personnes non-binaires et à légitimer la position dominante des hommes, notamment dans l'espace public. Ce qui peut conduire à des

“Changer la ville, les pratiques et les usages, nécessite de changer de récit, de réapproprier les espaces la nuit, lieux de poésie, vers de possibles expériences sensibles communes...”

comportements masculins toxiques dans l'expression de leur pouvoir, d'où la notion de « prophétie auto-réalisatrice ».

CHANGER DE RÉCIT, POUR CHANGER LA VILLE ET LES PRATIQUES

La référence au texte du ministère de l'Intérieur n'est pas anodine. Elle montre que les réponses à une situation d'anxiété ou de peur, si elles ne sont pas traitées hors du cadre patriarcal, vont continuer à alimenter le système, à faire perdurer un ordre patriarcal via une forme de paternalisme.

C'est ainsi que les réponses en termes d'aménagement et de design urbain, pour lutter contre les potentielles agressions dans l'espace public la nuit, recommandent généralement l'augmentation de l'éclairage, la surveillance et, le plus souvent, la fermeture de certains espaces. Or, les agressions n'ont pas forcément lieu dans des endroits sombres et une lumière forte ne procure pas nécessairement un sentiment de sécurité.

Entre réalité des faits et le sentiment de peur, il est indispensable de décrypter ce qui est en jeu. La ville de nuit, lieu privilégié des lumières, renvoie à une singularité temporelle à laquelle nous sommes majoritairement soumis.e.s. Éclairer la ville ne peut se résumer à un dispositif appliqué sur un espace pour une population universelle. Il n'y a pas de recette toute faite. De la même manière, fermer ou réduire l'accès à l'espace public a pour conséquence directe de rétrécir l'espace

partageable plutôt que de le restituer au plus grand nombre à travers des actions participatives ou des préfigurations d'activation de l'espace par exemple.

Changer la ville, les pratiques et les usages, nécessite de changer de récit, de réapproprier les espaces la nuit, lieux de poésie, vers de possibles expériences sensibles communes... Les marches sensibles sont un des outils qui permettent cette démarche.

LES MARCHES SENSIBLES DE NUIT

La nuit est variable, selon les lieux et les enjeux elle ne commence ni ne finit à la même heure. Parcourir la ville de nuit à différentes heures permet de réinvestir cet espace-temps seul.e ou à plusieurs.

À l'origine, nous avons élaboré le principe des marches sensibles en collaboration avec la chorégraphe Cécile Proust. Il s'agissait pour nous de retravailler la « découverte de l'espace » en nous départissant d'une vision fonctionnelle de la ville. Croiser l'art avec la sociologie et l'urbanisme nous permet de nous extraire de contraintes opérationnelles trop didactiques et de sortir du cadre, précisément. Les marches sensibles ne sont donc ni un diagnostic fait en marchant, ni un outil pour améliorer la voirie – même si, au final, elles y concourent.

Notre objectif est plutôt de revisiter les principes de la flânerie dans son sens le plus large. Ainsi que l'écrivait Pierre Sansot, dans son ouvrage *Poétique de*

la ville : « [La flâneuse, ou] le flâneur, se définissent comme des êtres urbains, se caractérisant par un rapport personnel, unique et fugitif avec la ville. L'espace urbain invite à la promenade en infléchissant des modes de déambulation particuliers. Il s'agit de se réapproprier les lieux en les réinvestissant par sa flânerie contemplative. »

Ce droit à la flânerie, élément clef de nos travaux, pose une revendication plus large, une reprise de possession de soi-même et de son environnement qui consiste à exister pleinement et à jouir librement de ses mouvements et des espaces communs, sans injonctions, rappels à l'ordre, ni hiérarchie, quelle que soit son identité. Il s'agit de revendications féministes et anti-discriminatoires au sens large, donc politiques, économiques et sociales... car c'est refuser d'être évincé.e.s, laissé.e.s pour compte.

UNE APPROCHE MULTISENSORIELLE

La marche sensible est un exercice, un travail sur soi à plusieurs, qui a vocation à libérer notre perception sensible d'un espace, à déjouer les stéréotypes et les aprioris de nos prévisions afin de mieux pouvoir définir l'organisation des lieux, comprendre ce qui s'y joue, qui les occupe et comment, et d'y projeter ses besoins, ses envies.

La façon dont nous vivons la ville aujourd'hui est souvent balisée, à la fois par nos rythmes, nos habitudes, nos devoirs, la ville n'est plus régie par l'aléatoire créativité du vivant mais par

la gestion froide de ses fonctions. Très souvent, nous traversons l'espace sans plus le regarder, l'écouter, le sentir, sans s'y attarder, vivant ses contraintes, capté.e.s par le flux de nos activités.

La proposition que nous faisons, à travers les marches sensibles, consiste à se départir, pendant un temps donné, d'un regard construit, qu'il s'agisse d'un regard professionnel, d'habitant.e, de visiteur.euse, pour prendre la posture de la flânerie. C'est s'autoriser à capter ce qui nous entoure, de façon multidimensionnelle, en se donnant le temps.

FAIRE ÉVOLUER SON REGARD SITUÉ

Autre élément important de notre approche : le changement d'identité. Il s'agit, à travers ce travestissement (mental), de s'extraire de son vécu personnel, d'interroger ce qui peut se jouer pour une autre personne, selon son sexe, son âge, le fait que l'on soit valide ou non, pour faire évoluer un regard situé. Cet exercice, dans un contexte de construction urbaine où la question du genre est un « impensé », est une étape très importante. Et l'on se rendra compte qu'elle permet, dans certains cas, de s'ouvrir aux contraintes que d'autres rencontrent, mais aussi dans les choix d'identité qui sont faits, certains stéréotypes perdurent et il s'agit de les débusquer. Si je choisis d'être un homme de cinquante ans, à quoi ressemble-t-il ? Que fait-il ? Quelles sont mes idées préconçues sur son(ses) identité(s) ?

D'autres protocoles peuvent aussi être mis en place dans le cadre d'une marche sensible, avec différents jeux de rôles, des mises en situation de captation de l'espace par des exercices de groupe. Par exemple avancer les yeux bandés (avec un ange gardien à ses côtés), non pour comprendre les contraintes d'une personne malvoyante mais au contraire dans l'objectif de percevoir l'augmentation des autres sens, les perceptions auditives, le toucher, la réception au chaud, au froid, au jour, à la nuit...



Marche Sensible Nantes 2016

Photo : © Anne Reydelet pour GeV (79)

Des participant.e.s nous ont dit se sentir plus libres les yeux bandés, d'autres ont fait état d'une distorsion immense entre la réalité d'un espace, les bruits, les ressentis.

Les marches sensibles nous mettent en condition pour sortir du cadre, réapprendre à écouter, à sentir, à regarder, à toucher et prendre conscience de l'altérité...

MARCHER LA NUIT

« Les lampadaires et les feux de voitures éclairent mais l'environnement me paraît sombre et les lumières peu éclairantes et agressives. Je sens un léger vent froid d'hiver mais rien de notable ni en sensation ni en odeur. Par contre, c'est le son qui me frappe tout de suite : le tram qui passe semble "rayer le sol". Son bruit est strident, aigu et en même temps assourdissant. En plus du bruit des rames dans le virage (je suis bien piétonne), un bus puis un deuxième passent et font un bruit de fond un peu violent. Les voitures rajoutent une couche. Il n'y a personne : le peu de monde qui est sorti de la rame avec moi s'est comme engouffré entre les tours et a disparu. Il n'y a personne mais un bruit (de transport principalement)

“cosmopolite” semble m'avoir agrippée par les épaules et me secoue avec violence. »

Cet extrait d'expérience d'une habitante de Nantes montre que l'exercice de la marche nocturne est un outil déterminant pour travailler la confiance en soi, oser des parcours que l'on s'interdirait en temps normal, dépasser des barrières physiques et psychologiques.

La nuit modifie la perception des espaces. En perdant l'acuité visuelle, nous augmentons la réalité sonore d'un lieu, nous prenons conscience de notre environnement (air, chaud, froid, glaçant, piquant...). Nous enrichissons alors notre connaissance de l'espace. Nos sens nous alertent mais souvent viennent aussi contredire des préjugés longuement construits. Ainsi, les peurs intégrées par les femmes deviennent invalidantes, imposent le repli. Marcher la nuit relève alors d'un dépassement de soi, d'une libération.

La même personne, refaisant le parcours de jour, le lendemain, nous dira combien la nuit avait exacerbé ses peurs et disproportionné les lieux. Le même parcours de jour lui paraissait plus petit, les bruits du tram ne l'impressionnaient plus, les

personnes croisées ne semblaient plus menaçantes. Le jour de la marche collective, elle était devenue notre ambassadrice du quartier car elle l'avait au préalable apprivoisé. Six mois plus tard, elle nous écrira pour nous dire qu'elle partait seule en randonnée à vélo pour quelques jours et pour la première fois de sa vie.

La confiance se gagne toutefois plus volontiers à travers l'exercice de la marche conduite à plusieurs. La pluralité des points de vue, la possibilité d'échanger sur ses ressentis, la simple présence des autres à proximité facilitent les audaces, ce qui permet la pérégrination des esprits. Bel exemple encore, lors d'une Marche Sensible de nuit à Athis-Mons (94) où, parti.e.s du centre-ville avec un groupe d'habitant.e.s habitué.e.s des lieux, nous avions décidé de traverser la Cité de l'Air², puis de nous rendre à la gare.

Il était 23 h. La Cité de l'Air, construite après la Deuxième Guerre mondiale à destination des personnels d'Air France, est aujourd'hui partiellement déserte sauf pour quelques maisons squattées. Cette situation est parfois vécue avec stress par les riverain.e.s. Et pourtant, lors de cette marche de nuit, ce sont précisément les maisons habitées, les squats, qui étaient les plus amènes, procurant sentiment de proximité et chaleur, les alentours des maisons étaient entretenus contrairement aux maisons abandonnées dont les jardins étaient en friche et les fenêtres barricadées. L'atmosphère de nuit, avec de faibles éclairages, nous plongeait dans une ambiance de polar et permettait aux esprits de vagabonder sur des sujets qui n'avaient plus rien à voir avec les préoccupations diurnes. Toutes et tous s'accordaient à évoquer la magie du moment avec son décor de film.

LA NUIT JE SUIS...

« La nuit, je suis sirop de rue, j'ai l'impression que la ville m'appartient ! », nous dit l'une de nos amies. « L'obscurité protège, c'est ce que ma mère nous a appris quand j'étais petite et je n'ai jamais peur du noir », nous raconte une élue. « Au Mozambique où je suis née, nous les femmes n'avons aucune peur de la nuit. La nuit c'est le moment de vie, où il fait plus frais, quand les gens sortent... La nuit c'est la vie » nous a expliqué cette jeune femme lors d'un atelier.

Il n'y a pas une nuit, il y a des nuits, il y a des histoires de nuits. Multiplier les narrations, c'est entamer un chemin pour vaincre les préjugés, les injonctions, reconquérir ses libertés...

Pascale Lapalud
Urbaniste

Chris Blache
Anthropologue urbaine
Co-fondatrices de la plateforme d'innovation urbaine
Genre et Ville - www.genre-et-ville.org

Le genre la nuit. Espace sensible

NOTES

1- <https://journals.openedition.org/gss/1694> - Marylène Lieber, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008.

2- Cité de l'Air à Athis Mons. Construite en 1949 à destination du personnel d'Air France et de l'aéroport d'Orly. 33 Ha sur lesquels l'urbanisation homogène et de faible densité bâtie laisse une place prédominante à la nature.

IMAGINAIRES ET POLITIQUES DE LA NUIT MONTRÉLAISE

Will Straw

Dans le premier épisode de la compilation de 1992, *Montréal Vu Par...¹*, une anglophone de Toronto se rend à Montréal pour un week-end de loisirs et de divertissements. Se perdant dans les travers de la cité, elle finit par trouver une liberté inattendue dans les plaisirs extravagants et sans retenue de la nuit montréalaise. À l'instar de nombreuses autres représentations, émerge ici l'image stéréotypée du Montréal nocturne dans l'imaginaire canadien. Les nuits de la ville sont présentées comme des moments festifs, ludiques et permissifs, une alternative (et un antidote) au puritanisme du Canada anglais.

UNE RÉPUTATION ANCIENNE

La réputation de Montréal, en tant que ville festive, a des racines profondes. Comme l'a noté Anouk Bélanger, cette réputation s'inspire de l'image de Montréal au XX^e siècle comme une ville ouverte, à faible autorité administrative, au niveau de corruption élevé et proposant une vaste gamme d'attractions semi-légales (jeu, commerce du sexe et de l'alcool...)². À des périodes clés du XX^e siècle, Montréal a fonctionné comme une ville frontière permissive, attirant pour le week-end les touristes du nord-est des États-Unis. Ceux-ci se sont rendus à Montréal dans les années 1920 parce que l'alcool était illégal dans leur propre pays. Plus récemment, ils ont continué à venir parce que l'âge

limite de consommation d'alcool était inférieur à celui de la grande majorité des États américains (18 ans contre 21 ans). Les infrastructures de divertissement nocturne de Montréal – boîtes de nuit, discothèques, clubs de strip-tease et restaurants – ont été largement façonnées par les politiques adoptées ailleurs.

DES ÉVOLUTIONS

Cette conception festive de Montréal, capitale de la consommation hédoniste, a décliné au début des années 1960, avec l'apparition d'autres visions de la ville. Montréal est devenue la métropole culturelle de la nation québécoise émergente, un centre de production littéraire, audiovisuelle et artistique

fortement soutenu par les fonds publics, indispensable à l'expression d'un caractère distinctif québécois moderne. Dans un autre ordre d'idées, Montréal est devenue une destination de premier ordre pour les touristes attirés par ses particularités patrimoniales (son vieux port et ses édifices religieux) et par ses projets d'infrastructures spectaculaires comme les vestiges de son exposition internationale (1967) et de ses jeux olympiques (1978), sa ville souterraine ou son Quartier des spectacles.

Ces visions opposées de Montréal – ville de plaisirs sans contraintes, d'expression culturelle identitaire et d'attractions de classe mondiale – ont fait de la soirée montréalaise un champ d'investigation particulier pour les politiques publiques. Le financement public important de la musique de théâtre et de concert a assuré le succès continu des formes culturelles consacrées mais, en même temps, elles semblent avoir peu contribué à une expérience collective largement partagée de la nuit montréalaise.

À partir de 2003, l'aménagement du Quartier des spectacles, quartier central regroupant des salles de concert et des théâtres bien établis, peut être perçu

“À des périodes clés du XX^e siècle, Montréal a fonctionné comme une ville frontière permissive, attirant pour le week-end les touristes du nord-est des États-Unis.”

comme une tentative de stabiliser une effervescence sociale nocturne de la rue dans un quartier autrement dépourvu d'animation (excepté lors des soirées d'été où se déploient les festivals de musique et de comédie). À travers des éclairages spectaculaires et l'installation de petits restaurants, le Quartier des spectacles cherche à capter et à fidéliser des populations qui, autrement, ne resteraient pas dans le quartier après les représentations.

Le secteur touristique du Vieux-Port à Montréal, qui regroupe certaines des plus anciennes attractions architecturales des États-Unis et du Canada, se mobilise depuis des années contre l'image persistante d'un quartier vide et menaçant. Il est devenu le site de nombreuses illuminations, événements musicaux électroniques nocturnes (comme *Igloofest*) et d'installations artistiques, tous conçus pour attirer les populations nocturnes et promouvoir les industries liées aux stratégies d'innovation numérique de la ville.

Au-delà de ces développements, la sociabilité nocturne et la consommation culturelle de la plupart des Montréalais se manifeste plutôt ailleurs, dans des bars et de petites salles de concert situées loin du centre. C'est dans ces quartiers que les scènes musicales indépendantes bien connues de Montréal se sont épanouies et que de petites scènes consacrées à la *stand-up comedy* ou à des soirées dansantes LGBTQ se déploient. Comme nous le verrons, c'est autour de cette culture nocturne plus dispersée que les conflits les plus importants de la nuit montréalaise ont surgi au cours des dernières années.

DIMENSIONS DÉMOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUES DE LA CULTURE NOCTURNE

Les spécificités démographiques et linguistiques de Montréal sont généralement négligées dans les discussions sur sa culture

nocturne. Selon le recensement national de 2016, 63 % des habitants de Montréal ont déclaré le français comme langue maternelle et 11 % l'anglais³. La question de savoir si le langage divise ou unifie la nuit montréalaise a une longue histoire.

Le court métrage *Métropole* (connu en anglais sous le nom de *Montréal by Night*), réalisé par l'Office national du film du Canada en 1947, offrait une image de la nuit montréalaise comme moment de chevauchement linguistique. Les amants se parlaient en anglais et en français, les annonces dans les salles de concert étaient bilingues et les communautés linguistiques se réunissaient dans la jouissance des plaisirs nocturnes.

Dans les années 1970, lorsque la scène des discothèques de Montréal était considérée comme l'une des plus active au monde, sa capacité à attirer des personnes au-delà des barrières linguistiques était l'une des clés de son succès. En fait, la langue joue un rôle très variable dans les cultures de la nuit montréalaise. Le théâtre et le cinéma, soutenus par les politiques gouvernementales nationales et étatiques, sont divisés en fonction de critères linguistiques. Cette division s'étend au-delà du langage utilisé pour les performances artistiques dans les discours des institutions, les critiques ou les consécration (telles que les cérémonies de remise de prix) qui sont le plus souvent séparés. Les publics qui assistent à des spectacles musicaux dans les bars et discothèques sont moins formellement séparés par la langue, même si les Montréalais ont raison d'identifier certains lieux comme anglophones ou francophones, et leur caractère linguistique souvent en lien avec leur localisation dans la ville.

De manière générale (et peu étudiée), les pratiques culturelles de la nuit montréalaise produisent chacune leurs propres mélanges entre les langues dominantes. Elles imposent ou défient les frontières linguistiques. Si la diversité linguistique de Montréal est largement reconnue, le rôle des universités

dans la vie nocturne est régulièrement négligé. En 2017, 219 000 étudiants étaient inscrits à temps plein dans les quatre universités montréalaises, qui comptent toutes parmi les plus grandes du Canada⁴. Bien que personne ne parle d'une « studentification » (domination de la vie nocturne dans les centres-villes) aussi forte que celle observée en Europe, ces derniers jouent néanmoins un rôle important en soutenant la musique en direct, l'exposition de films alternatifs et une multitude d'autres pratiques culturelles qui enrichissent la culture nocturne montréalaise. De manière très fondamentale, les universités fournissent aux populations de nombreuses formes de culture nocturne. De manière moins visible, elles offrent la formation, le réseautage et les supports matériels (tels que des espaces de répétition et des équipements) qui rendent possibles les secteurs plus informels de la culture nocturne montréalaise.

LA POLITIQUE CULTURELLE ET LA NUIT MONTRÉLAISE

Les débuts de la politique culturelle moderne au Canada sont généralement repérés au début des années 1930, lorsque le Gouvernement a réagi aux inquiétudes suscitées par l'invasion des ondes canadiennes par les signaux radio des États-Unis. En raison d'une anomalie dans l'ionosphère traversée par les signaux radio, ceux émis de loin sont plus audibles la nuit. Par conséquent, les auditeurs canadiens de la radio de nuit étaient perçus comme « vulnérables » aux émissions radiophoniques du sud des États-Unis, dont le contenu religieux fondamentaliste et la musique afro-américaine étaient considérés comme une menace pour les valeurs canadiennes anglophones, protestantes ou francophones catholiques. C'est en partie pour préserver ces valeurs imaginaires que Radio-Canada, le radiodiffuseur public national, a été fondé en 1936. Ce sentiment de vulnérabilité de la nuit se manifeste de manière plus banale dans la réglementation de la culture nocturne

“Si la diversité linguistique de Montréal est largement reconnue, le rôle des universités dans la vie nocturne est régulièrement négligé.”

de Montréal. Comme dans la plupart des villes canadiennes, les principaux conflits réglementaires de nuit concernent la musique. Sans surprise, les politiques régissant la musique sont rarement des politiques culturelles au sens explicite du terme. La musique est plutôt prise au piège dans des politiques relatives à l’octroi de licences aux bars et aux clubs, à la réglementation des limites d’âge et des heures de fermeture, à la limitation des niveaux de bruit admissibles, etc.

DES CONFLITS FONDATEURS

Au cours du XX^e siècle, la réglementation de la culture nocturne à Montréal a pris forme à travers un ensemble de conflits triangulaires opposant la police, des organisations criminelles (profondément impliquées dans le secteur des bars et des cabarets de la ville) et des institutions de moralité publique (et notamment de l’Église catholique). Après la Seconde Guerre mondiale, un Comité de moralité publique, composé de citoyens en quête d’une réforme du gouvernement de la ville (largement considéré comme complice d’activités criminelles), publia une longue série de rapports révélant à quel point les lois régissant les heures de fermeture et la prostitution des lieux de divertissement nocturne réglementés étaient violées⁵.

Depuis le début des années 2000, la régulation de la vie nocturne à Montréal a construit une géométrie triangulaire différente. Montréal, comme la plupart des villes d’Amérique du Nord, connaît des niveaux élevés de peuplement dans

les centres-villes et d’embourgeoisement des quartiers autrefois ouvriers ou bohèmes. Les plaintes des résidents concernant les nuisances nocturnes des bars et des clubs sont de plus en plus fréquentes et médiatisées. Les trois groupes d’acteurs au centre de ces conflits sont les résidents, les gestionnaires de salles de concert et les représentants des administrations de quartier (y compris les élus et la police).

Le bruit a longtemps été celui des performances musicales mais, à partir de 2006, quand il fut interdit de fumer à l’intérieur des bars, les consommateurs bruyants à l’extérieur ont entraîné des nuisances sonores. À l’issue d’importantes controverses, des lieux de musique clés situés le long du boulevard Saint-Laurent, centre culturel de la ville, ont été contraints de fermer leurs portes. Ils ont été forcés de fermer leurs portes et d’autres ont dû investir dans de coûteux dispositifs d’insonorisation.

Plus largement, les propriétaires ou les gérants de salles de concert se plaignent souvent que la valeur culturelle de leur activité ne soit pas reconnue. Même si les discours faisant la promotion du tourisme montréalais saluent le dynamisme de la scène musicale vivante de la ville, le secteur des bars et des clubs interagit principalement avec les organismes de réglementation du bruit et de l’alcool, plutôt qu’avec ceux qui élaborent des politiques en faveur de la culture. La musique est l’objet de l’aide publique principalement par le financement d’enregistrements sonores et de festivals de musique.

LES POLITIQUES ACTUELLES DE LA NUIT MONTRÉLAISE

Montréal (comme toutes les villes canadiennes) a mis du temps à adopter nombre de mesures mises en place en Europe (et ailleurs dans les Amériques) pour réglementer ou promouvoir son activité culturelle nocturne. Ces mesures comprennent la désignation de « maires de la nuit », la tenue d’États généraux de la nuit, l’élaboration de Chartes de la vie nocturne et des initiatives visant à assouplir les restrictions à la vente d’alcool et à l’offre de divertissements nocturnes. La seule étude significative sur la nuit montréalaise de ces dernières années est le document *Montréal au bout de la nuit*⁶ (2011). C’était sans doute la première fois que l’administration municipale reconnaissait l’existence d’une « économie nocturne » et l’évolution de la situation dans d’autres villes du monde. En 2014, Denis Coderre, alors maire de Montréal, a tenté en vain de prolonger (jusqu’à six heures) les heures d’ouverture de bars situés dans deux des quartiers les plus animés de la vie nocturne de Montréal. Cette initiative a été bloquée par la Régie des alcools, des courses et des jeux de la province. La Régie ne s’opposait pas par principe aux fermetures nocturnes, mais soutenait que le maire n’avait pas consulté les différents acteurs impliqués dans la culture nocturne (la Régie des transports, la police et les associations de quartier préoccupées par le bruit). En novembre 2017, le parti politique progressiste « Projet Montréal » a remporté les élections municipales et sa responsable, Valérie Plante, est devenue la première femme maire de la ville. Entre l’échec



© Martine Doyon

Théâtre du Nouveau Monde, signature lumineuse du Quartier des spectacles.

de l'initiative de Coderre et sa propre élection, le gouvernement du Québec avait promulgué la loi 121 qui accordait à Montréal un statut spécial de « métropole » et donnait à son administration des pouvoirs élargis (notamment en matière de réglementation de la fermeture des bars et autres, ainsi que d'autres aspects de la vente d'alcool).

Dans sa propre campagne au poste de maire, Valérie Plante a manifesté une prise de conscience des problèmes liés à la nuit montréalaise. En réponse aux questions de l'organisme artistique indépendant « Culture Montréal », Plante a reconnu : « Nous devons avoir une réflexion approfondie sur la vie à Montréal la nuit »⁷. Au cours de la même campagne, elle répondit à un groupe représentant des entreprises situées le long du boulevard Saint-Laurent (artère majeure du divertissement nocturne) et précisa : « Nous

nous engageons à créer une politique de la vie nocturne et à nommer un responsable de la vie nocturne, à favoriser la multiplication des lieux de diffusion, l'épanouissement de l'industrie culturelle et de la vie nocturne montréalaise. »⁸

En juin 2018, la nouvelle administration Plante a publié les plans d'action de sa nouvelle Stratégie de développement économique de Montréal 2018-2022. Les politiques visant à développer la nuit s'inscrivaient dans la mission plus large consistant à soutenir « le commerce sur rue » et « les commerces de proximité », deux priorités absolues pour un parti fortement engagé dans la vitalité des quartiers. Le plan d'action faisait référence à des expériences extérieures : « À l'instar des grandes villes comme Lyon, Londres ou Paris, nous amorcerons aussi un chantier de réflexion pour doter Montréal d'une politique de la vie nocturne. »⁹

Fin 2018, ce « chantier de réflexion » n'avait pas encore pris forme, même si des membres de l'administration de la ville avaient rencontré des représentants du secteur de la musique de nuit pour entendre leurs doléances et qu'une série de consultations avec les programmeurs de salles de concert avait commencé. Alors que des groupes comme *Sound Diplomacy* multiplient les études sur les villes du monde entier et que le prétendu mouvement « Music Cities » encourage les villes à protéger leurs infrastructures musicales face à l'embourgeoisement et à la spéculation immobilière, la nouvelle administration montréalaise semble vouloir explorer ses propres solutions face aux défis et enjeux des cultures nocturnes qui englobent bien plus que la musique.

Les performances musicales ont été à la base de la réputation de Montréal en tant que capitale de la vie nocturne. Autrefois, ces sites d'expression musicale étaient au centre de conflits sur la moralité et la valeur culturelle. Aujourd'hui, dans des contextes de gentrification et de spéculation, ils concernent le droit d'occuper de l'espace et de soutenir la production culturelle.

Will Straw

Professeur au département d'histoire de l'art et des études en communication de l'Université McGill (Canada)

Traduit de l'anglais par **Luc Gwiazdzinski**
Géographe

Imaginaires et politiques de la nuit montréalaise

NOTES

- 1- Le segment est intitulé « Desperanto », réalisé par Patriciz Rozema.
- 2- Anouk Bélanger, « Montréal vernaculaire/Montréal spectaculaire : dialectique de l'imaginaire urbain », in *Sociologie et sociétés*, volume 37, N° 1, printemps 2005, p. 13-34. doi:10.7202/012274ar, consulté le 5 octobre 2018.
- 3- Census Profile, 2016 Census - Montréal [Census Metropolitan Area], Quebec and Canada [Country], Government of Canada: Statistics Canada, 2017, <http://bit.ly/2PYvmsQ>, consulté le 15 octobre 2018.
- 4- Universities Canada, « Enrolment by University », 2018, <http://bit.ly/2PqKX51>, consulté le 15 octobre 2018.
- 5- Certains des résultats des enquêtes du Comité d'investigation ont été publiés dans *Pax Plante, Montréal sous le régime de la pègre*, Montréal, Éditions de l'action nationale, 1950.

- 6- Claire Néron-Dejean, *Montréal au bout de la nuit, Diagnostic exploratoire de la vie urbaine nocturne et de l'économie de la nuit du faubourg Saint-Laurent*, Montréal : Ville-Marie Montréal, 2011. <http://bit.ly/2B4bUm4>, consulté le 15 août 2018.
- 7- Culture Montréal, 26 propositions pour poursuivre le déploiement de Montréal comme métropole culturelle inclusive, créative et durable, 2017 <http://bit.ly/2zNyZrF>, consulté le 10 septembre 2018.
- 8- Boulevard Saint-Laurent. Élections municipales 2017 - Questions aux candidats, 2017. <http://bit.ly/2PtWUXT>, consulté le 10 septembre 2018
- 9- Ville de Montréal, « Dévoilement du plan d'action en commerce et le premier Programme d'aide financière pour les commerçants affectés par les travaux, » 13 juin 2018.

COMMENT RÉGLEMENTER LES DIFFÉRENTS USAGES DE LA NUIT ?

Denis Tallédec

La ville est par nature une entité changeante, plurielle et protéiforme. Saisir la substance d'une ville, c'est donc l'observer au travers des différents prismes qui la composent. Le plus symptomatique d'entre eux demeure le prisme temporel : une urbanité ne saurait mieux dévoiler ses multiples visages qu'au cours de l'écoulement du temps et, à fortiori, lors du passage du jour vers la nuit. Pourtant, un doute subsiste quant à la définition même que nous souhaitons donner à la nuit. En effet, cette période ne représente plus simplement ce laps de temps au cours duquel le soleil passe en dessous de l'horizon. Malgré sa récurrence, la nuit demeure un évènement singulier : elle possède ses propres rites et ses propres codes.

Aucune politique publique ne saurait être mise en œuvre sans avoir pour ligne directrice la recherche d'un juste équilibre. Comme souvent, la réglementation doit être le nécessaire contrepoids à ce que la liberté de chacun n'entrave pas la tranquillité des autres. L'urbanité nocturne doit donc concilier ces ambitions parfois antagonistes : liberté du commerce et liberté d'entreprendre d'une part ; tranquillité et sécurité publique de l'autre. C'est évidemment cette incessante recherche de compromis qui amène le Collectif Culture Bar-Bars à présenter les mesures contenues au sein de la présente proposition.

Le Collectif Culture Bar-Bars, fédération nationale des cafés cultures, fédère plus de 500 lieux en France d'outre-mer et métropolitaine. Fort de ses adhérents, notre fédération ne s'inscrit pas dans une approche corporatiste mais bel et bien dans une approche politique au sens étymologique du terme. En effet, ses adhérents se revendiquent acteurs de la cité et n'ont de sens que par leurs actions dans leurs environnements de filières et de territoires.

Il est fondamental aujourd'hui de repenser le milieu nocturne dans une perspective d'apaisement. Cet objectif de sérénité

doit passer par la recherche, d'une part, d'un équilibre entre tourisme, festivités, liberté du commerce et, d'autre part, par le respect de la régulation de ces activités. Or, cet équilibre ne saurait naître sans concertation des différents acteurs concernés. Il doit émerger du dialogue entre riverains, pouvoirs publics et commerçants.

Par ailleurs, la diversité des situations géographiques force à préférer une réglementation au niveau local par habilitation du législateur plutôt que par la mise en place de règles législatives générales. C'est la raison pour laquelle la proposition de loi portée par le Collectif Culture Bar-Bars devra ménager la possibilité, pour les collectivités territoriales, de mettre en place une réglementation spécifique afin de l'adapter aux particularismes locaux. Le choix de la subsidiarité doit primer, c'est-à-dire qu'il faut déterminer de grands axes au niveau national tout en laissant aux acteurs locaux le choix de décider ce qu'ils attendent de leur nuit.

Toujours dans le postulat de trouver un équilibre entre les différentes prétentions des participants de la vie nocturne, les mécanismes suivants devraient être envisagés :

- ▶ Renforcement et élargissement de la règle d'antériorité ;
- ▶ Généralisation des commissions municipales de débits de boissons ;
- ▶ Modes amiables de règlement des conflits.

RENFORCEMENT ET ÉLARGISSEMENT DU PRINCIPE D'ANTÉRIORITÉ

Nous proposons tout d'abord l'élargissement de la règle dite « de pré-occupation » selon laquelle une personne ne peut demander réparation de nuisances sonores seulement si l'installation de la source de ces nuisances est antérieure à la sienne. Par exemple, un riverain nouvellement installé à la campagne ne peut pas porter plainte contre le chant du coq à 4h du matin... Une telle règle s'applique d'ores et déjà en matière agricole, industrielle, commerciale, artisanale et aéronautique.

La présente proposition souhaite élargir le champ d'application de cette loi aux activités culturelles et touristiques afin de renforcer la sécurité juridique des établissements organisateurs de spectacles. En effet, de tels lieux font encore l'objet

“Il est fondamental aujourd’hui de repenser le milieu nocturne dans une perspective d’apaisement.”

d’une jurisprudence hésitante quant à l’applicabilité de cette disposition à leur activité. Pourtant, la logique sous-tendant cette règle, pour les activités précitées, est légitimement transposable aux établissements culturels et touristiques. Cette légitimité est d’autant plus forte que l’une des conditions d’application de la disposition est le respect, par celui qui occasionne des nuisances, de la réglementation lui étant applicable. Ainsi, comment reprocher à un exploitant les nuisances qu’il occasionne alors que l’installation du riverain est postérieure et qu’il respecte l’ensemble des normes s’imposant à lui ?

Néanmoins, ce rééquilibrage des forces en présence ne doit pas être effectué au détriment des prétentions légitimes des habitants. C’est pourquoi l’activité des débits de boissons doit être régulée, notamment parce qu’à l’instar de toute activité économique, elle peut être source de nuisances.

L’article L. 112-16 du Code de la construction et de l’habitation prévoit une exception au droit à réparation consécutif à des nuisances sonores.

Cette exception s’applique lorsque plusieurs conditions sont réunies : l’activité litigieuse doit être antérieure à l’installation des plaignants, elle doit respecter la législation et réglementation en vigueur¹ et elle doit s’être poursuivie dans les mêmes conditions qu’antérieurement². Par ailleurs, cette disposition ne saurait s’appliquer entre occupants d’une même copropriété³ : cette règle de préoccupation n’a donc pas vocation à régir les rapports entre exploitants et voisins d’un même immeuble (qu’ils soient propriétaires ou même simplement locataires).

Toutefois, cet article ne s’applique pas dans l’hypothèse d’un établissement organisant des spectacles vivants, puisque l’exception ne concerne pas les activités culturelles ou touristiques. Pourtant, une évolution en ce sens avait été initiée, sans succès, par une proposition de loi en 2002⁴.

En réalité, la jurisprudence fait une interprétation restrictive de ladite disposition. Elle est par ailleurs encore hésitante sur la question de l’applicabilité de cette disposition aux hypothèses de cafés, bars, salles de spectacles et restaurants organisant des spectacles vivants. En effet, si elle semble disposée à accorder le bénéfice de l’article L.112-16 aux établissements ayant une activité purement commerciale (bar ; restaurant ; Code NAF 55.3 et 55.4), les juges tendent à extraire ces derniers du champ d’application de la disposition lorsqu’ils organisent des spectacles vivants (exploitation d’une salle de spectacle ; Code NAF 92.3), ou des activités culturelles et touristiques par nature. Il subsiste alors, pour l’exploitant de ces établissements, un doute quant au bénéfice de ce mécanisme, source d’aléas juridiques.

Or, il apparaît équitable et nécessaire d’accorder le bénéfice du droit d’antériorité à ces établissements, sous ces mêmes conditions. En effet, comment concevoir qu’un riverain puisse se plaindre de nuisances dans la mesure où son installation est postérieure à l’existence de l’établissement et que ce dernier respecte la réglementation sonore applicable⁵, au demeurant particulièrement stricte ? Il ne s’agit pas d’une négation du droit à agir, mais bien de l’interdiction d’agir de manière illégitime.

La future proposition de loi pourrait donc reprendre l’esprit de son homologue de 2002 en ajoutant à l’article L. 112-16 un second alinéa permettant l’application de la règle d’antériorité à l’ensemble des activités culturelles et touristiques.

CRÉATION DE COMMISSIONS DES DÉBITS DE BOISSON

Partant de l’exemple de grandes villes telles que Nantes, Lille et Strasbourg, il est courant que l’instauration de commissions municipales de débits de boissons permette d’offrir un espace consultatif sur des questions relatives au fonctionnement de ces établissements

Ces organes consultatifs sont chargés de rendre des avis au maire sur des problématiques intéressant la régulation de ces lieux. Paritaires et répondant aux exigences procédurales du Code des relations entre le public et l’administration, ces commissions ont démontré leur efficacité, que ce soit en responsabilisant les établissements, en leur offrant l’occasion de s’expliquer sur les faits qui leur sont reprochés ou en incitant les parties en conflit à la médiation lorsque cela s’avère nécessaire et souhaitable. C’est pourquoi nous proposons de créer, dans chaque commune dont le nombre d’habitants rend son existence pertinente, une commission municipale des débits de boissons répondant à ces objectifs. En outre, afin de respecter l’exigence de subsidiarité que nous nous sommes fixée, nous souhaitons esquisser uniquement, dans la présente proposition, les grandes lignes directrices de ces organes, en laissant aux autorités locales le soin de déterminer celles des modalités pratiques convenant le mieux aux particularismes de leur ville.

Une telle commission permet, sur la base d'éléments objectifs et concrets, de proposer à titre consultatif des avis motivés à l'autorité compétente, qui demeure seule habilitée à prendre des décisions. Sa principale vertu est de doter les services municipaux d'un organe spécialisé et compétent sur des problématiques inhérentes au milieu nocturne (sanction, dérogation des horaires de fermeture, étude acoustique, etc.). À titre d'exemple, cette commission comprend, à Nantes, des élus locaux, des représentants de la profession, du Parquet, des services de Police de la Préfecture et de la Ville, etc.⁶

De telles instances sont un gage de transparence et de discussion permettant de mener à bien une politique de réglementation nocturne contradictoire et dont le mécanisme principal n'est plus fondé sur la seule répression.

Il apparaît donc nécessaire de généraliser la mise en place d'un tel organe dans l'ensemble des villes dont la taille rend son existence pertinente. Une proposition similaire avait été portée, en 2003, par Monsieur Sauvadet (U.D.I)⁷ : elle proposait la mise en place de commissions départementales (et non municipales) de débits de boissons.

En outre, la mise en place d'un tel dispositif doit nécessairement s'effectuer au niveau municipal afin de s'assurer au mieux de la cohérence du système avec les impératifs locaux. En effet, chaque ville possède ses propres caractéristiques historiques, économiques et sociales : le débit de boisson et la réglementation s'y rattachant y sont appréhendés différemment. Il revient donc au pouvoir municipal de déterminer les caractéristiques de la commission projetée.

La future proposition de loi pourrait donc porter l'obligation pour les villes possédant une population suffisante de créer une Commission municipale de débits de boissons en déléguant l'organisation de celles-ci aux Maires des villes concernés.

LES MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES CONFLITS

Partant du constat que la procédure administrative ou judiciaire s'avère souvent longue, coûteuse et inefficace du point de vue pédagogique, il est envisagé de proposer un mode amiable de règlement des conflits naissants des relations de voisinage. L'idée directrice est de mettre en place, en amont de toute procédure de sanction, un processus basé sur le dialogue, la confidentialité et la réciprocité des compromis, afin de dégager une solution acceptée par les parties et permettant d'en assurer dès lors sa pérennité.

Classiquement, les principaux modes de règlements alternatifs des conflits sont la conciliation et la médiation. Ils répondent toutefois à une philosophie différente :

► **La conciliation** désigne un arrangement amiable auquel parviennent des personnes en conflit, au besoin avec l'aide d'un tiers, en dehors de toute procédure judiciaire. Elle est généralement effectuée par un auxiliaire de justice qui est chargé de rencontrer les parties, de les écouter et de les inviter à adopter une solution de compromis. Le conciliateur est ici chargé de garantir un terrain d'entente minimal sans définir lui-même les termes d'un éventuel accord⁸.

► **La médiation** est un processus de création et de réparation du lien social et du règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose⁹. Le médiateur possède un rôle actif dans l'adoption d'un accord en proposant une solution.

C'est la seconde de ces modalités qui doit retenir notre attention, dans la mesure où les relations découlant de conflits entre exploitants d'établissements et riverains sont particulièrement

crispées. L'intervention active d'un tiers impartial est nécessaire afin de dégager de nouvelles solutions dont les parties n'auraient pas forcément eu l'initiative.

De telles procédures de médiation, dites sociales, existent déjà au sein de certaines communes et répondent aux exigences d'une stricte déontologie et de certains principes formalisés au sein d'une charte¹⁰. Instaurer ce type de médiation demeure toutefois l'initiative de collectivités locales.

Concrètement, la mise en place d'un tel dispositif suppose que la proposition de loi intègre l'obligation, pour les communes dont le nombre d'habitants est suffisamment important, de constituer un organe de médiation lorsque survient un conflit entre riverains et établissement. Celui-ci devra être une étape préalable et obligatoire à toute mesure de sanction administrative. Ainsi, dès qu'une situation conflictuelle sera portée à la connaissance des services de la Mairie, cette dernière devra imposer le recours à l'organe médiateur avant de prendre les mesures adéquates en cas d'échec.

Parallèlement, il est important que la proposition se cantonne à imposer la constitution de l'organe de médiation, sans pour autant en déterminer l'organisation fonctionnelle. En effet, cette fonction devra être dévolue au pouvoir municipal afin que chaque organe puisse coller au plus proche des réalités locales.

La future proposition de loi devra donc prévoir pour les maires concernés une obligation de mettre en place une procédure de médiation sociale obligatoire en cas de conflits entre exploitants d'établissements et riverains, préalable indispensable à toute mesure de sanction administrative.

Denis Tallédec

Directeur du Collectif Culture BAR-BARS – Fédération nationale des cafés cultures

LA PLATEFORME NATIONALE DE LA VIE NOCTURNE¹¹ : UN ESPACE EUROPÉEN SINGULIER

La vie nocturne se place d'emblée à la croisée de nombreux champs de réflexion et d'action : entre fantasme et réalité de ce qui s'y déroule, entre l'attractivité d'un territoire, la vitalité et les problèmes liés aux nuisances de la vie nocturne, entre un secteur d'activité dynamique, en forte croissance et une forte demande d'action publique.

L'évolution sociétale des comportements des populations en France, comme en Europe, provoque des bouleversements profonds tant en termes de sécurité, de prévention mais aussi d'urbanisme. En effet, nous constatons l'apparition de nouveaux phénomènes (*binge drinking*, *spring break* généralisé, tourisme *low cost*, etc.) et, plus globalement, une appropriation de l'espace public par la jeunesse. De même, la question de la diversité culturelle dans une perspective de développement territorial, notamment en termes de tourisme culturel qu'ont engagé certaines villes-métropoles, réinterroge tant la question de l'offre culturelle que la place de l'art dans l'espace public. Parallèlement, une individualisation de la société couplée à un phénomène de gentrification des centres-villes tend à créer certaines oppositions au sein de la population : « anciens/jeunes » ; « riverains/usagers/professionnels ». Nous constatons aussi un repli vers la sphère privée (fêtes dans les appartements) associé à une judiciarisation des rapports entre citoyens. Il s'agit de s'interroger à la fois sur le bien vivre ensemble (cohabitation entre ces différentes populations) mais aussi sur l'organisation spatiale de l'espace urbain ainsi que son organisation temporelle.

De nombreuses collectivités, conscientes des enjeux pour leurs territoires, s'organisent en installant des chartes de la vie nocturne, des conseils de la nuit... Force est de constater que les sujets posés par la thématique de la vie nocturne touchent de nombreux secteurs et réinterrogent l'organisation même des collectivités (horaires d'ouverture du service public, approche transversale renforcée, etc.).

Les enjeux dépassent largement la simple question réglementaire. C'est la nuit dans sa globalité qui est questionnée : comment faire société, faire humanité ? Comment améliorer la qualité de vie de nos concitoyens ou comment construire un socle commun de liberté ? Ce sont autant de sous-thèmes à traiter tels que la gestion de l'espace public, l'économie générée par les entreprises de la nuit et, plus globalement, la question de la diversité culturelle dans une perspective de développement territorial notamment en termes de tourisme culturel. Cette approche, qui s'inscrit dans la durée, repose sur la co-construction de politiques publiques. Ainsi, l'installation d'une concertation permanente, visant à co-évaluer les objectifs partagés, nous semble-t-elle être un élément déterminant afin de jauger de l'impact réel des propositions émanant de ces travaux. Pour appréhender l'ensemble des questions posées, il nous semble indispensable de mobiliser quatre grandes politiques publiques : santé, sécurité, économie et culture.

La Plateforme nationale de la vie nocturne doit permettre aux partenaires de disposer d'éléments d'analyse, de compréhensions intersectorielles et de déclinaisons qui ont fait leur preuve sur les territoires (Conseils de la nuit, Commission des débits de boisson, médiation entre riverains et responsables de lieux, cafés citoyens, etc.). Elle s'inscrit dans une dynamique de changement qui repose sur des vertus analytiques et pédagogiques en direction des habitants, bénéficiaires, des opérateurs, des élus et des techniciens concernés. Fondant sa démarche sur la diversité des territoires et la singularité de chacun d'entre eux, elle invite à la mise en place d'espaces de dialogue, de co-production au plus proche des réalités vécues, notamment à l'échelle municipale dans une approche globale et plurielle.

La démarche de la Plateforme repose sur une quadruple conviction :

- ▶ L'approche transversale met en œuvre une pluralité d'acteurs. La notion de l'analyse transversale partagée associe les regards croisés des pouvoirs publics, des opérateurs et des bénéficiaires.
- ▶ L'analyse transversale vise à rendre lisibles les difficultés, mais aussi les résultats probants. Elle apporte aux pouvoirs publics, aux acteurs professionnels, opérateurs et bénéficiaires, une occasion unique de réexaminer leurs pratiques et de réfléchir à leur expérience quotidienne ainsi que de valoriser leurs compétences et expériences en constituant un véritable réseau de ressources. Réseau qui, par l'identification des compétences et spécialités de chacun, valorisera tant leurs analyses que leurs potentiels.
- ▶ Le sens de l'analyse transversale réside dans la compréhension et l'analyse des effets de l'action. C'est pourquoi, s'il est nécessaire de statuer sur l'efficacité et l'efficience des processus de travail, cela ne se substitue pas à une évaluation des impacts et de la pertinence des dispositifs dans leurs dimensions transversales.
- ▶ La mise en place d'une instance pérenne de propositions et d'analyses entre bénéficiaires, acteurs, techniciens et élus.

Cette plateforme est donc à concevoir comme le réceptacle des analyses thématiques. Véritable boîte à outils au service des territoires, elle a aussi comme vocation de valoriser les expériences des territoires, les compétences sectorielles des membres, notamment par l'organisation d'un temps annuel de communication à destination d'un cercle plus large intitulé Rencontre européenne de la vie nocturne.

La Plateforme nationale de la vie nocturne invite l'ensemble des organisations, collectivités, acteurs, universitaires, citoyens à venir rejoindre ses travaux et à partager leurs compétences et expériences qui peuvent être parfois contradictoires en constituant un véritable réseau de ressources.

Denis Tallédec

Coordonnateur de la Plateforme nationale de la vie nocturne - <https://vienoetourne.eu>

Comment réglementer les différents usages de la nuit ?

NOTES

- 1- Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 5 septembre 2009, n°06/13675 ; 2^e chambre civile de la Cour de cassation, 29 janvier 2015, n°13-22.255 ;
- 2- Cour d'appel de Reims, 19 novembre 2013, n°12/00213 ; 3^e chambre civile de la Cour de cassation, 15 septembre 2009, n°08/12.958 ;
- 3- 3^e chambre civile de la Cour de cassation, 23 janvier 1991, « Henauer c/ Bourdon et Fougère » ; Cour d'appel de Montpellier, 14 février 2007, n°05/03535 ; Cour d'appel de Versailles, 17 février 2009, n°06/08121 ;
- 4- Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 112-16 du Code de la construction et de l'habitation pour ce qui concerne les nuisances dues à certaines activités, enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 17 juillet 2002 ;
- 5- Décret n°98-1143 du 15 décembre 1998 relatif aux prescriptions applicables aux E.R.P et diffusant à titre habituel de la musique amplifiée.
- 6- Arrêté municipal du 3 février 2011.
- 7- Proposition n°535 relative à la fermeture administrative des débits de boissons du 16

janvier 2003, examinée en 2005 et renvoyée à la Commission des lois.

8- Source : définition : www.vie-publique.fr.

9- Source : définition donnée par la Direction interministérielle à la Ville lors du séminaire européen de 2000.

10- Charte de référence de la médiation sociale établie et adoptée par le groupe de travail interministériel et inter-partenarial, visé par le comité interministériel des villes du 1^{er} octobre 2001.

11- Les membres : villes de Bordeaux, Liège, Montreuil, Nantes, Paris, Saint-Nazaire, La Rochelle, le Forum Européen et Français pour la Sécurité Urbaine, la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture, Like, Eurocities, le Pôle Régional de Coopération des Musiques Actuelles en Pays de la Loire, le Réseau des Indépendants de la Musique, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, le GNI Synhorcat, Habiter Paris, Bistrot de Pays, AGI-SON, médiation nomade, LMDE, Kronenbourg SAS, la FEDELIMA, le Collectif Culture Bar-Bars-Fédération Nationale des cafés cultures, le GIP cafés-culture.

NUITS PARISIENNES :

LA DIVERSITÉ AVANT TOUT

Entretien avec **Frédéric Hocquard**. Propos recueillis par **Lisa Pignot** et **Jean-Pierre Saez**

Paris fait partie de ces grandes villes du monde qui ne dorment jamais. L'activité sociale, économique, urbaine, culturelle y est permanente. Comment faire vivre notamment la diversité artistique et culturelle dans le contexte nocturne ? Pour gérer ce bouillonnement, Paris s'est dotée d'outils originaux tels que le Conseil de la Nuit et d'un pilotage des politiques publiques correspondantes par un élu chargé de la vie nocturne.

L'Observatoire – En 2014, on pouvait lire que la nuit parisienne n'était pas à la hauteur du rayonnement international d'une capitale telle que Paris. En l'espace de quatre ans, la tendance s'est inversée. Quelles mesures ont permis à Paris de redynamiser sa nuit ?

Frédéric Hocquard – En 2015, nous avons fait une étude qui montrait que 5 % des touristes venaient à Paris pour sa nuit, mais 15 % repartaient en citant la nuit parisienne comme une expérience qui leur avait particulièrement plu dans la capitale. En 2017, nous sommes passés de 15 à 18 % d'opinions positives. Notre ambition n'est pas de faire de Paris une destination nocturne au même titre que Berlin ou Amsterdam, ni nous retrouver dans le cas de Barcelone ou Budapest qui attirent un tourisme festif et *lowcost* qui pose de nombreux problèmes de gestion des politiques publiques en matière de sécurité, de propreté, d'habitabilité pour les riverains à proximité... La spécificité et la vitalité de la nuit parisienne, c'est sa diversité, sa variété. En 2014, lorsque j'ai été élu, au côté de Anne Hidalgo, celle-ci m'a confié l'objectif de redynamiser les nuits parisiennes. Nous avons mis en place un travail autour de trois axes : développer la nuit parisienne, partager le temps de vie nocturne, notamment en renforçant la médiation et la prévention, et enfin diversifier l'offre nocturne avec, par exemple, l'ouverture des parcs et jardins publics toute la nuit l'été.

La tendance s'est clairement inversée aujourd'hui. Paris est une des rares villes en Europe où l'offre d'activités nocturnes croît, où des discothèques continuent d'ouvrir, où la scène festive se renouvelle dans ses formes et ses esthétiques, qui s'étendent au Grand Paris. Même Jeff Mills, pionnier de la musique électronique, désormais Parisien, convient que Paris est aujourd'hui la capitale où il faut être.

Je crois que cette dynamique tient à plusieurs éléments. Tout d'abord au fait que nous avons développé une politique globale sur les questions de la vie nocturne. En mettant en place des instances de réunion et de médiation avec l'ensemble des parties prenantes des nuits parisiennes pour poser les constats et trouver des solutions pour améliorer les points qui peuvent l'être. Avec 13 000 habitants au km², toute activité nouvelle implique qu'on prenne des mesures de respect des uns et des autres.

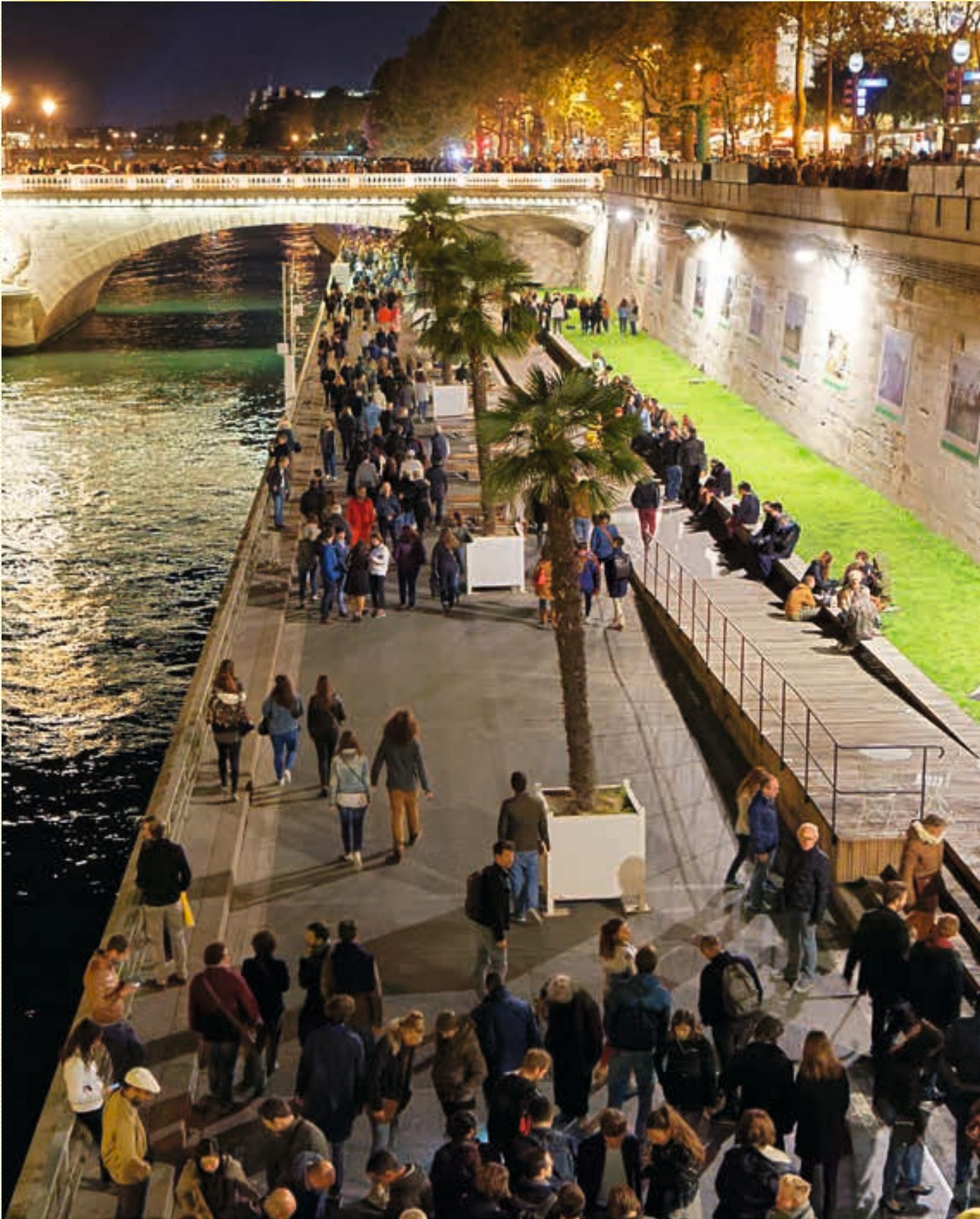
Nous associons également les Parisiens à nos réflexions, à travers le Comité des Noctambules. Nous avons d'ailleurs lancé, en septembre, une vaste consultation en ligne auprès des noctambules intitulée « comment améliorer les nuits parisiennes ? » dont nous attendons les résultats et les préconisations pour début décembre.

Enfin, nous pouvons compter sur un réel dynamisme des acteurs parisiens qui est marqué par une grande diversité et une inventivité artistique. La scène électronique compte toujours sur la créativité de la *French touch*, mais il y a aussi de nombreux collectifs d'organisation de soirées qui fonctionnent grâce à la diversité des lieux et des esthétiques qu'ils savent créer. Ce sont aussi des terrains de jeu bien exploités comme le sont les friches, les *rooftops*, les gares de la petite ceinture, que les noctambules apprécient car ils sortent du format traditionnel de la discothèque.

L'Observatoire – Quel est le rôle du Conseil de la Nuit que vous avez mis en place ?

F. H. – Les nuits parisiennes sont traversées par de nombreux acteurs, avec des intérêts antagoniques. Il nous a donc semblé nécessaire de créer une instance qui pouvait réunir ces différents acteurs pour trouver collectivement le moyen de dormir, de sortir ou de travailler la nuit, sans se nuire.

Le Conseil de la Nuit associe les établissements, les associations de médiation, les riverains, les noctambules, les élus d'arrondissement et la Préfecture de Police avec laquelle nous sommes dans un dialogue constant. La Préfecture de Police à Paris est, en effet, une autorité de régulation importante puisqu'elle octroie les licences IV et qu'elle a,



“La nuit doit rester un moment social privilégié, différent du jour, un moment de convivialité, de culture, de place aux contre-cultures.”

entre autres, le pouvoir de sanction administrative sur les établissements. Nous avons donc créé des commissions de régulation des débits de boissons qui associent les différents partenaires professionnels cités pour faire de la médiation à l'échelon local. Lorsque des plaintes de riverains se font insistantes en direction d'un établissement, nous réunissons une commission pour échanger les informations sur la situation et proposer une sanction adaptée ou bien la mise en place d'une médiation. Ce qui permet de maintenir l'équilibre entre la tranquillité des riverains et l'activité nocturne parisienne. Depuis leur mise en place dans le X^e arrondissement, les fermetures administratives ont été divisées par deux en l'espace d'un an.

Ce Conseil permet également de lancer des politiques concertées autour de problématiques qui vont au-delà des aspects régalien. En décembre, le Conseil de la Nuit traitera par exemple de la question spécifique des discriminations et des violences sexistes et sexuelles la nuit. Les différents acteurs pourront alors nous faire part de leurs constats et de leurs préconisations pour que nous puissions améliorer la sécurité et la bienveillance, car la nuit est à tou.te.s.

L'Observatoire – La problématique de la vie nocturne butte encore sur les questions sécuritaires, d'alcool, d'incivilités, les fermetures administratives des établissements de nuit... qui rendent difficile le point d'équilibre entre nuit festive et nuit du sommeil. Sommes-nous en retard, en France, en matière de législation ?

F. H. – La France est en effet en retard en ce qui concerne la législation à l'endroit de sa vie nocturne. Une loi sur la nuit qui intègre l'ensemble des dimensions que revêt la vie nocturne devrait être discutée : alcool, bruit, travail... Il faut poser la question de façon globale parce que tout est enchevêtré, ce qui crée un mille-feuille extrêmement complexe en matière de normes qui pèsent sur les établissements nocturnes : horaires de fermeture, licences, niveaux sonores de diffusion de la musique... Nous manquons, au niveau national, d'une politique sur ce que devrait être la vie nocturne.

Une question importante est également celle du droit d'antériorité qui se pose régulièrement dans une capitale aussi dense que Paris. Un propriétaire qui s'installe à côté d'un établissement nocturne historique peut-il attaquer cet établissement parce qu'il nuit à son sommeil ? Si celui-ci y est installé depuis des années, c'est le propriétaire qui achète son logement à proximité qui aurait dû mieux s'informer ou porter plainte contre l'agence qui a manqué à ses devoirs d'information. En Angleterre, c'est le droit d'antériorité qui prévaut pour toutes les nouvelles constructions. Je plaide pour que nous étudions la mise en place d'une telle réglementation qui permettrait de régler bon nombre de conflits d'usage.

Si nous devons réfléchir à ce que l'on souhaite que la nuit soit et devienne, il faut le faire de manière globale. Veut-on qu'elle soit un moment de consommation comme les autres ? Ce n'est en tout cas pas mon cas. La nuit doit, selon moi, rester

un moment social privilégié, différent du jour, un moment de convivialité, de culture, de place aux contre-cultures aussi. Comme le dit le philosophe Michaël Föessel « *consentir à la nuit signifie accepter de se soumettre aux expériences singulières qu'elle seule rend possible* ». Nous rendrions ce temps social caduc si nous permettions qu'il soit, comme le jour, un temps de consommation à la lumière des néons des grands magasins.

L'Observatoire – La question de la nuit touche autant aux aspects de mobilité, d'éclairage urbain, de services que d'offre culturelle. Quelle stratégie la Ville de Paris met-elle en œuvre pour développer une politique globale en faveur de la nuit ?

F. H. – En nommant un adjoint sur les questions de vie nocturne, Anne Hidalgo a souhaité démontrer la place centrale qu'elle apportait à ces questions. C'est en effet une politique qui ne se cantonne pas aux aspects festifs de la nuit mais qui concerne également son accessibilité, sa sécurité, sa diversité...

Nous avons donc un référent au sein de l'Administration, chargé d'être en lien avec l'ensemble des directions et d'intégrer la nuit au sein des différentes politiques publiques : quand nous réfléchissons à l'aménagement de nouvelles places, quand nous parlons de mobilités dans la ville, quand nous parlons de prévention en matière de santé, lorsqu'il s'agit de sécurité ou de tourisme... Sur tous ces sujets, la question de la nuit a des spécificités qu'il ne faut pas manquer de penser.



En matière de lutte contre les incivilités, par exemple, la brigade d'intervention de Paris (BIP) est passée de 40 à 100 agents. L'unité nuit intervient sur la tranche horaire minuit - 6 heures du matin avec une mission de lutte contre les jets de mégots, les épanchements d'urine, les poubelles laissées dans la rue, les dépassements de terrasse et le tapage nocturne. En 2017, 37 752 amendes ont été dressées la nuit. Mais nous ne sommes pas seulement sur un aspect répressif, il y a aussi un aspect préventif important, de dialogue avec les noctambules et les professionnels.

D'autre part, nous constatons une évolution rapide de l'utilisation des transports de nuit qui nous oblige à repenser la politique de transports nocturnes. L'attractivité d'une ville dépend aussi de sa vie nocturne et, pour conserver son rang, Paris doit envisager l'extension des horaires des transports en commun la nuit, les jours de la semaine comme en fin de semaine et les veilles de jours fériés. Il nous faut aussi multiplier le nombre de « nuits longues » comme nous le faisons pour la Nuit blanche ou la Fête de la musique...

L'Observatoire – On voit apparaître une nouvelle génération « d'entrepreneurs de la nuit » qui l'investissent comme un véritable produit marketing. D'aucuns craignent que cela

n'aboutisse à une forme de gentrification de la nuit avec la disparition de lieux underground porteurs de propositions artistiques. Comment veiller à la diversité de l'offre ?

F. H. – Chacun doit avoir sa place dans la capitale et peut y trouver les esthétiques qui lui conviennent : café-concert rock, danse latino dans l'espace public, guinguettes de chansons françaises, concerts de rap, clubs électro, *rooftops* branchés... La diversité des lieux n'est pas à remettre en cause. Mais, si on n'y prend garde, cette diversité peut-être en danger – par exemple, à cause de l'augmentation du prix du foncier. C'est pourquoi, il est primordial que la Ville intervienne pour soutenir cette diversité.

Nous avons récemment renforcé notre soutien aux cafés-concerts avec un appel à projet pour des travaux d'accessibilité et d'aménagement contre les nuisances sonores qui leur est spécifiquement dédié. Dans le même ordre d'idée, nous avons réhabilité des gares de la petite ceinture : on y trouve la Gare Jazz, mais aussi le Hasard Ludique sur un aspect plus *arty*, la Station-Gare des Mines portée vers la musique électro et les questions de genres, de féminisme, ou encore la Recyclerie engagée sur la citoyenneté et l'écologie. Ce sont également les friches qui sont bien exploitées pour l'organisation de soirées par

les différents collectifs appartenant à l'association Le Socle, entre autres, créée l'année dernière.

Les alternatives se sont développées en même temps que les habitudes des noctambules ont changé. Elles se portent davantage vers le périphérique et au-delà, des espaces assez inexploités qui laissent un champ large et des quartiers à réinventer, à dynamiser. Ce fut le cas durant l'exploitation de plus d'un an de l'Aérosol, qui a fait bouger le quartier et ses habitants dans le secteur difficile de la Porte de la Chapelle. Je crois réellement que l'art, la convivialité, la culture, sont aussi importants que peut l'être l'urbanisme dans l'implantation et le dynamisme d'un quartier. C'est pourquoi l'émergence de toutes ces propositions artistiques, souvent associées aux propositions citoyennes portées par les associations de quartiers, sont un réel bénéfice, pas seulement pour la gentrification que vous soulignez, mais pour le développement d'une réelle mixité. Il est important de montrer aux habitants de ces quartiers sensibles qu'ils ne sont pas abandonnés, relégués dans des espaces où rien ne se crée, mais que c'est tout le contraire.

L'Observatoire – La Ville de Paris a fait des propositions audacieuses, telles que l'ouverture des parcs et jardins publics la nuit ou encore un appel à projets « Réinventer Paris dans les sous-sols ». Quelle est l'ambition de ces initiatives ?

F. H. – « Réinventer Paris, les dessous de Paris » est un appel à projets lancé pour permettre le développement d'établissements dans 31 sites inexploités en souterrain. Il y a 85 finalistes à ce jour, pour des projets qui seront attribués prochainement. Ce ne sont pas forcément des boîtes de nuit, ce sont aussi des lieux d'animation, des salles de concert... On est la seule ville mondiale à prendre cette initiative, pour entretenir la vie nocturne au cœur de la capitale. Nous avons ciblé les sous-sols car c'est la garantie qu'il y aura moins de problèmes avec le voisinage.



En ce qui concerne les parcs et jardins, nous les ouvrons 24h/24 l'été, depuis deux ans. Pour cette édition 2018, nous avons même travaillé avec l'Association française d'astronomie (AFA) pour offrir des soirées « Paris sous les étoiles ». Avec les animateurs de l'AFA et leurs télescopes, petits et grands ont pu observer les étoiles dans les parcs et jardins tout l'été. Cette activité calme et pédagogique a connu un grand succès, avec plus de 15 000 participants durant la période estivale. Place

des Vosges, certains curieux ont fait la queue une heure pour jeter un œil dans la lunette du télescope. Nous allons donc renouveler l'opération en 2019.

Les noctambules investissent l'espace public, comme les berges de Seine piétonnes, les parcs et jardins ouverts l'été, le canal Saint-Martin. Ils cherchent aussi des lieux et des activités différentes du bar ou de la discothèque classique et optent davantage pour des espaces plus

« naturels » ou « artistiques ». La richesse de la nuit à Paris, c'est sa grande diversité. Et nous la défendons à travers toutes ces actions.

Entretien avec **Frédéric Hocquard**
Adjoint à la Maire de Paris chargé de la vie nocturne et de
l'économie culturelle

Propos recueillis par **Lisa Pignot**
Rédactrice en chef
et
Jean-Pierre Saez
Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles

L'AVENIR DU TOURISME URBAIN, C'EST LA NUIT !

Laurent Queige

On n'associe pas spontanément activité touristique et vie nocturne. Or, dans les villes, l'avenir du tourisme n'est pas seulement une question d'infrastructures, d'aménagement d'espaces ou de services à la clientèle. Il réside également dans l'utilisation de ce temps particulier qu'est la nuit au sens large, c'est-à-dire ce moment entre le coucher et le lever du soleil qui a ses propres règles, ses codes, ses spécificités qui collent bien avec les attentes du touriste contemporain.

La transformation des modes de vie dans les sociétés occidentales a depuis longtemps favorisé l'essor des activités humaines la nuit, grâce à l'émancipation des rythmes de vie ancestraux issus d'une certaine organisation sociale et grâce à la généralisation de l'électricité. Par ailleurs, la religion a largement perdu la pression qu'elle pouvait exercer autrefois sur les rythmes sociaux. Ceci explique, par exemple, l'extension des autorisations d'ouverture du dimanche pour les commerces dans les zones touristiques, ce qui était encore inimaginable il y a vingt ans. La vie citadine favorise l'émancipation de la coupure ancestrale jour/nuit, des saisons hiver/été, avec le fonctionnement des services 24h/24.

Il apparaît nettement que les modes de vie se sont décalés dans le temps depuis cinquante ans. On déjeune plus tard, on dîne plus tard, on se distrait en soirée jusqu'à une heure plus tardive. De récentes études ont montré que ce décalage s'élevait à au moins une heure.

L'impact du numérique a amplifié cette tendance. Il a permis à des secteurs, en particulier celui des services et des loisirs, de fonctionner en dehors des temps classiques adaptés au plus grand nombre. L'impact du téléphone mobile sur nos vies quotidiennes n'est plus à démontrer. On a pris l'habitude de joindre son interlocuteur à toute heure.

La mise en place des politiques intitulées « bureaux des temps » dans de nombreuses villes françaises, sur le modèle de leurs homologues italiennes, a contribué à la prise en compte des temps de vie des citoyens. En développant des expérimentations destinées à adapter les horaires des services publics aux rythmes des habitants, elles ont favorisé l'extension nocturne de ces horaires.

L'essor des pratiques sociales nocturnes a bénéficié en premier à la sphère des loisirs et du tourisme. La désynchronisation des modes de vie, plus individuels, a entraîné la recherche de lieux où retrouver une certaine convivialité et des possibilités de rencontres, comme les lieux d'animations culturelles et festives nocturnes.

Le tourisme a intrinsèquement un lien étroit avec la nuit, comme l'illustre la définition internationale de ce qu'est un touriste, donnée par l'Organisation Mondiale du Tourisme : « toute personne passant au moins une nuitée en dehors de son domicile ».

Néanmoins, l'apparition du tourisme dans les milieux aristocrates au XIX^e siècle, puis sa démocratisation au XX^e siècle, se sont d'abord fondées sur le développement d'activités diurnes : la visite de sites culturels, la fréquentation de stations balnéaires,

thermales ou de montagne, ou encore le développement des échanges commerciaux internationaux. Ce n'est que très progressivement que l'offre proposée par les opérateurs touristiques s'est diversifiée en prenant en compte les attentes des visiteurs en matière de loisirs nocturnes : jeux, casinos, discothèques, spectacles se sont développés tous azimuts.

LA DIMENSION FESTIVE, MOTEUR DU TOURISME DE NUIT

Quelles sont les diverses réalités du tourisme urbain nocturne ? La plus évidente est le tourisme lié à la fête et au divertissement. L'atmosphère particulière de la nuit a toujours contribué à modeler d'autres formes de rapports sociaux, où la notion de « règles » est moins stricte que le jour, où naissent de nouveaux codes dans les relations entre les personnes, différents de ceux du jour.

Le cœur de ce tourisme festif est symbolisé par la musique et la danse qui permettent une expression corporelle souvent bridée le jour. Certaines destinations de vacances ont fondé leur attractivité et leur réputation sur cet univers : Saint-Tropez, Ibiza, Mykonos, Rimini, le Cap d'Agde, Torremolinos, etc.

“L’essor des pratiques sociales nocturnes a bénéficié en premier à la sphère des loisirs et du tourisme.”

Souvent, ce sont des stations balnéaires qui ont développé de véritables pôles de loisirs, devenus symboles de plaisirs et de rencontres libres. Le fameux « sea, sex and sun » a encore de beaux jours devant lui.

Les opérateurs du tourisme ont bien sûr exploité le créneau, en proposant des offres adaptées aux différentes classes d’âge et envies. Ainsi, dès le printemps, Thomas Cook propose de nombreux week-ends de « clubbing » au départ des grands aéroports de l’Europe du Nord.

Les villes s’y sont mises par la suite, profitant de la multiplication des courts séjours et de l’amélioration continue de la facilité d’accès et de la mobilité, à destination d’une population de plus en plus urbaine. Traditionnellement bien placées, grâce à la vitalité de leur scène musicale, des capitales comme Paris ou Londres se sont vu rattraper depuis quelques années par des villes ciblant les jeunes en quête de fêtes et de rencontres : Barcelone et Berlin profitent à plein de l’effacement des frontières et de l’essor des vols à bas coûts dans l’Europe de Schengen.

Elles ont su développer une panoplie d’activités nocturnes s’adaptant à des « tribus » qui entretiennent leur identité de groupe par l’utilisation compulsive des réseaux sociaux, où l’on poste non-stop ses photos et autres « stories » : les clubbers, les gays, les graffeurs de rues, etc.

Une illustration de ce phénomène est le grand retour des « rave-parties », par exemple en banlieue parisienne où les soirées dans des lieux industriels désaffectés défrayent la chronique et

battent des records de fréquentation. Ainsi la grande fête d’Entente Nocturne, réunissant 16 collectifs de musique techno, a rassemblé plus de 20 000 personnes au pied d’une centrale électrique en octobre 2018 à Vitry-sur-Seine.

Le tourisme nocturne ne s’est pas seulement développé dans l’espace. Il a pris également de l’ampleur dans le temps. À tel point qu’on parle du phénomène de « nocturnisation du jour ». On ne compte plus les « before » et les « after » qui permettent à tous les âges de profiter de la fête à toute heure. Ils apportent un revenu complémentaire non négligeable à certains établissements opportunistes, dont la vocation première n’est pas la pratique de la danse, sans en avoir parfois les contraintes réglementaires... En effet, la fameuse norme ERP (Établissement Recevant du Public) est plus contraignante pour les discothèques traditionnelles où les issues de secours et les normes anti-incendies sont plus fortes.

Les spectacles et cabarets ont engendré la forme la plus ancienne de tourisme nocturne, dont le succès ne se dément pas. Il peut prendre certaines formes particulières, comme les croisières-spectacles sur des bateaux-mouches qui contribuent à faire de Paris le plus grand port fluvial de passagers au monde.

Le phénomène s’étend également aux événements de type « portes ouvertes d’ateliers d’artistes », en plein essor. Le milieu artistique a lui aussi compris que la soirée était un moment propice à la flânerie et donc à l’attention des visiteurs envers les propositions de vente d’objets, d’artisanat d’art en particulier.

Le tourisme nocturne trouve également une expression dans la multiplication des visites alternatives de quartiers, en dehors des sentiers battus et des grands classiques. De plus en plus de visiteurs, las des circuits académiques et ennuyeux, recherchent des balades guidées plus proches de la réalité contemporaine de la vie des habitants. Cette attente se concrétise d’autant plus en soirée que lesdits habitants, libérés pour la plupart des contraintes de travail, sont davantage disponibles à la rencontre avec les visiteurs.

Le tourisme culturel classique a dû aussi s’adapter à ce phénomène nocturne, non sans rechigner, tant il est difficile de faire évoluer les horaires de travail dans les grandes institutions culturelles. De nombreux musées ont désormais leurs « nocturnes ». Les nouveaux lieux culturels prévoient, dès leur création, des horaires d’ouverture élargis. C’est le cas du Palais de Tokyo à Paris, conçu pour ne fermer ses portes qu’à minuit, toute l’année.

Cet étalement en soirée répond à l’attente de certains visiteurs désireux fuir les phénomènes de foule dont pâtissent certains lieux culturels jusqu’à leur faire perdre tout leur charme. Les nocturnes permettent de visiter un musée de façon plus intimiste, en étant plus concentré.

Certains sites culturels développent des stratégies de marketing et de communication sur leurs activités nocturnes, sources de forte notoriété. Ainsi, le château de Vaux-le-Vicomte s’est fait connaître pour ses fameuses « soirées aux chandelles » qui plongent les visiteurs dans un univers onirique.

“Il n’est pas rare de constater que la réputation de la vie nocturne d’une ville peut peser dans les décisions d’implantation de sociétés multinationales.”

Le tourisme d'affaires s'y met également. Les congrès donnent souvent lieu à des visites en nocturne des villes hôtes. Par exemple, le syndicat d'initiative de Montmartre propose régulièrement une privatisation nocturne de la place du Tertre où sont organisées des animations culturelles et festives pour les participants à des congrès.

LE TOURISME DE NUIT, UN ENJEU ÉCONOMIQUE CAPITAL POUR LES VILLES

Au-delà de cette dimension sociologique, il est nécessaire de souligner également la dimension économique de la nuit dans le secteur du tourisme.

Des études réalisées par Atout France, l'organisme national de promotion touristique de la France à l'étranger, ont montré que les dépenses moyennes par personne s'élevaient à 30 euros pour les touristes noctambules. Ce montant vient s'ajouter aux 100 euros consacrés aux dépenses de base (hébergement, transport, restauration).

La nuit peut également avoir un impact considérable sur la réputation et le rayonnement international d'une ville. Car la promotion du foisonnement de la vie nocturne d'une ville peut avoir des conséquences d'image extrêmement puissantes. Les premiers ciblés sont les jeunes. Ces publics, dépendants pour leurs loisirs, mobiles, prêts à être de toutes les fêtes dès que le « buzz » gagne une nouvelle contrée, sont des prescripteurs de consommation influant

sur les autres catégories de populations et sur les médias. Et cette influence va loin puisqu'elle amène d'autres touristes à vouloir visiter ces villes, sans pour autant partir à la découverte de leur vie nocturne, mais simplement parce que « là-bas, ça bouge », parce qu'« il faut y aller maintenant » sous peine de craindre de « manquer quelque chose ». L'image de « destination branchée » est souvent associée, dans l'esprit des visiteurs internationaux, à une notion d'éphémère. Cela déclenche une sensation d'urgence à devoir découvrir ce qui s'y passe, dans une société où le zapping est devenu un réflexe.

Le phénomène peut aller beaucoup plus loin que la seule sphère touristique. Il n'est pas rare de constater que la réputation de la vie nocturne d'une ville peut peser dans les décisions d'implantation de sociétés multinationales.

Quels sont les exemples de villes européennes et leurs enseignements en la matière ? Prenons d'abord l'exemple de deux villes qui tiennent le haut du pavé en matière d'attractivité nocturne : Berlin et Barcelone.

Le cas de Berlin s'explique pour des raisons historiques : après la chute du Mur en 1989, les limites de la ville se sont considérablement élargies, laissant une place impressionnante à tous les artistes en quête de friches urbaines et d'un coût de la vie modéré. Bien qu'elle soit aujourd'hui un peu moins « underground » qu'il y a vingt ans, la vie artistique de Berlin reste très riche et diversifiée.

Barcelone connaît une situation radicalement différente. Le succès de l'image de la ville tient avant tout à une volonté politique locale extrêmement efficace, qui a fait ses preuves avec l'organisation des Jeux olympiques de 1992. Cet événement a été l'occasion de porter un coup de projecteur planétaire sur cette ville en complet renouveau urbanistique, culturel et économique. Cette volonté politique s'est confirmée avec l'aménagement de zones de loisirs sur le port, avec l'émergence de nouveaux centres d'affaires (palais des congrès, parc d'expositions), par l'explosion du parc hôtelier, et maintenant celui des locations d'appartements sur AirBnB. Cela s'est couplé avec une stratégie marketing savamment orchestrée qui a joué sur l'identité « capitale du sud de l'Europe » et sur la naturelle sympathie qu'évoquent les nuits espagnoles et leurs couleurs. Enfin, cela s'est accompagné d'une politique culturelle dynamique avec, par exemple, la tenue du plus grand festival de musique électronique au monde : le Sonar.

Dans la catégorie des villes où la volonté politique locale a permis l'émergence de la vie nocturne par le tourisme, citons le cas de Lisbonne. Cette capitale a accueilli l'Exposition internationale de 1998 qui a joué un rôle de catalyseur : aménagement des berges et des docks le long du Tage avec création d'une zone de loisirs, de restaurants et de discothèques, réhabilitation des quartiers du centre-ville.

En France, Lyon se distingue. Traditionnellement calme et bourgeoise, la capitale des Gaules fait preuve d'une étonnante vitalité de par une forte volonté

politique de placer la ville sur la carte des métropoles mondiales : Fête des Lumières, Nuits sonores, Biennale sont devenus des événements qui hissent la ville à un niveau de notoriété supérieure. Par ailleurs, la vaste opération d'aménagement du quartier de Lyon Confluence a conforté l'attractivité touristique de la ville.

Hors Europe, on peut citer le brillant succès de Montréal qui a su orchestrer une stratégie d'animation culturelle et festive remarquable tout au long de l'année, relayée par une très efficace stratégie de promotion touristique internationale. Elle se classe régulièrement parmi les villes les plus désirées par la jeunesse internationale.

Le cas de Paris, quant à lui, oscille entre conservatisme et renouveau. Le mythe du « Paris by night » s'est formé à l'époque impériale d'Hausmann où une volonté s'est mise en œuvre pour faire de la capitale le paradis des loisirs d'une bourgeoisie montante : nouvel urbanisme, expositions universelles, culture des cafés-brasseries, succès des cabarets-spectacles, dont l'aura perdure aujourd'hui.

Les années 2010 sont le théâtre d'un renouveau certain, lié à une série de phénomènes : décroisement des heures de la nuit avec la multiplication des « before » et « after » dans des

lieux inhabituels ; succès des soirées alternatives en petite couronne, là où il y a plus d'espace et moins de riverains ; lieux culturels alternatifs aux ambiances changeantes ; ouverture de lieux culturels traditionnels à des événements « branchés » de toutes sortes ; succès grandissant des grands défilés de rue tels que la Gay Pride et la Techno Parade ; multiplication des événements culturels et festifs en été tels que Paris Plages qui a permis à l'été parisien de casser son image de saison creuse.

Néanmoins, la nuit parisienne se heurte toujours à des difficultés structurelles, dues notamment à un conformisme niant l'évolution des modes de vie – considérant peu ou prou que « la nuit est faite avant tout pour dormir » – et indifférent au potentiel économique de création d'emplois dans une ville pourtant frappée par le chômage de masse. La carence de transports publics nocturnes constitue indubitablement une faiblesse permanente. Mais on peut pointer du doigt aussi le manque de facilité d'ouverture de nuit après 2 heures du matin pour les bars – pour des motifs de contrôle policier devenu totalement anachronique –, la multiplication des conflits de lieux musicaux avec des riverains de plus en plus intolérants au bruit – bien qu'attirés par la réputation « branchée » des quartiers qu'ils ont choisi d'habiter – auxquels les élus feraient bien

de rappeler que leurs intérêts particuliers ne rejoignent pas forcément l'intérêt du plus grand nombre.

En conclusion, les marges de progression du tourisme en milieu urbain se trouvent beaucoup dans la problématique des temps de loisirs où la nuit détient une part prépondérante. Cela s'explique largement par l'évolution des modes de vie, amplifiée par la montée en puissance des technologies numériques, qui permettent de s'affranchir désormais d'un certain ordre social, ainsi que de la facilité de déplacement. Cela est en rapport avec la « civilisation des loisirs » qui rend de plus en plus perméable la frontière avec le monde du travail, mais qui met aussi à portée de tous des destinations autrefois difficiles d'accès.

Dans un contexte où le visiteur devient plus exigeant, et où il recherche un contact plus authentique avec les habitants d'une ville, il n'est pas étonnant que la soirée et la nuit soient devenues les temps privilégiés de cette rencontre.

Les destinations touristiques qui intégreront ces éléments seront probablement celles qui rencontreront le plus grand succès à l'avenir.

Laurent Queige
Délégué Général de Welcome City Lab

LE MAIRE DE LA NUIT COMME MÉDIATEUR

Mirik Milan (37 ans), ancien promoteur de club a été élu « maire de la nuit » d'Amsterdam pour la première fois en 2012. Il a été réélu en 2014 pour quatre ans, puis remplacé par Shamiro van der Geld.

Luc Gwiazdzinski – Comment êtes-vous devenu maire de la nuit ?

Mirik Milan – J'ai été élu par des habitants d'Amsterdam et par des professionnels de la vie nocturne (membres/donateurs) grâce à une consultation en ligne.

L. G. – Qu'est-ce qu'un maire de la nuit ?

M. M. – Le maire de la nuit veille à une vie nocturne dynamique et aide à créer des ponts entre la municipalité, les propriétaires de petites entreprises et les résidents. En facilitant une compréhension mutuelle, le maire de la nuit transforme l'approche habituelle de l'alternance nocturne.

L. G. – Quels sont vos pouvoirs ? Dans quels domaines ?

M. M. – Le maire de la nuit joue un rôle de défenseur de la nuit. Il n'a aucun pouvoir sur les politiques gouvernementales. L'organisation est indépendante. Le conseil d'administration (composé de 5 personnes) exerce un contrôle sur les dépenses et peut décider de destituer le maire de la nuit.

L. G. – En quoi consiste votre mission au quotidien ?

M. M. – Je travaille avec une équipe de trois personnes autour de différents axes :

- ▶ Détecter des tendances, mettre en relation des parties prenantes, définir l'agenda des politiciens, encourager des démarches de co-construction de diagnostics et de projets ;
- ▶ Établir des relations avec les différents acteurs ;
- ▶ Travailler avec les politiciens pour proposer de nouvelles lois ;
- ▶ Conseiller les mairies sur les questions de sécurité et d'ordre public ;
- ▶ Collaborer avec les décideurs à la rédaction d'une nouvelle politique sur les boîtes de nuit, les festivals, la vie urbaine après la tombée de la nuit, la mise en place de réglementations, la stratégie culturelle, la qualité des espaces publics et des questions de gentrification ;
- ▶ organiser des débats, des tables rondes, lancer des pétitions pour inclure les citoyens dans la démarche ;
- ▶ suivre les médias de manière proactive, faire des interventions dans la presse.

L. G. – Comment cela se passe-t-il dans d'autres villes ?

M. M. – On compte désormais 45 « maires de la nuit », ou « tsars de la nuit », « directeurs du bureau de la vie nocturne », « maires de la vie nocturne », commissions, Conseils de la nuit, etc. Chaque ville a sa propre configuration avec des maires aux rôles très différents. Un point commun entre toutes les villes : aucun maire de la nuit

n'a le pouvoir de changer les lois par lui-même. Tous les maires de la nuit, au sein ou en dehors des instances politiques, ont un rôle d'intermédiaire et de médiateur.

L. G. – Quels projets avez-vous développés ?

M. M. – La liste des projets est longue mais je peux en citer quelques-uns auxquels nous avons participé de manière active :

- ▶ Introduction d'un permis de 24 heures dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration en 2013. Il a marqué un changement majeur et le maire de la nuit a activement participé à la mise en place de ces licences, moment important pour la ville d'Amsterdam. Dix clubs ont désormais une ouverture de 24h. ;
- ▶ Le projet pilote *Rembrandtplein* (3 ans) pour la sécurité et l'hospitalité. Il a entraîné une diminution de 25 % de la violence liée à l'alcool et de 28 % des signalements de nuisance de toute nature (miction sur la voie publique, comportement antisocial, problèmes de taxi, problèmes sonores, etc.) ;
- ▶ Conseils sur la politique des festivals pour toute la ville (projet de 2 ans) ;
- ▶ Conférence sur la sécurité des femmes la nuit ;
- ▶ *Amsterdam Dance Event* : une autorisation collective pour 500 événements avec une heure de fermeture à 8h00 au lieu de 4h00. La ville a délivré un seul permis pour tous les événements, mais les clubs avaient besoin d'une formation supplémentaire en matière de sécurité pour le personnel.
- ▶ *Verjaatjes* : extension temporaire des heures d'ouverture des discothèques/bars/restaurants,
- ▶ Autorisation d'ouverture d'établissements 24h/24 pour 12 jours par an au lieu de 5 précédemment.
- ▶ Co-rédaction de la politique en matière de drogue lors de manifestations de danse/musique électronique.

L. G. – Quel conseil donneriez-vous aux associations, collectivités et villes qui aimeraient se doter d'un maire de la nuit ?

M. M. – La première chose à faire est de construire une vision partagée à partir de l'élaboration d'un manifeste ou d'un livre blanc en réunissant toutes les parties prenantes autour de la table – de bas en haut et de haut en bas. Une fois élu ou désigné, je conseillerais de se concentrer en premier lieu sur la culture. Les questions de règlements et la politique viendront plus tard. Je leur dirais de traiter les dossiers qui traînent en longueur pour créer une dynamique de confiance. Enfin, le maire de la nuit doit être transparent, présent, montrer qu'il est là pour défendre les besoins de tous les citoyens.

Demain est une autre nuit.

Entretien avec **Mirik Milan**
Maire de la nuit d'Amsterdam

Propos recueillis et traduits par **Luc Gwiazdzinski**
Géographe

GENÈVE : POUR UNE « GOUVERNANCE DE LA NUIT » COLLABORATIVE ET HORIZONTALE

Entretien avec **Sami Kanaan**. Propos recueillis par **Lisa Pignot** et **Jean-Pierre Saez**

Après « l'âge d'or » des années 80-90 autour des fameux squats, où les nuits étaient portées par les mouvements alternatifs, Genève a changé. D'autres dynamiques ont émergé, d'autres lieux et scènes se sont déployés et de nombreux collectifs se mobilisent pour une vie nocturne de qualité. La Ville de Genève déploie une réflexion originale sur ses nuits en privilégiant une approche transversale et collective (traversées nocturnes, États généraux...) avec des avancées (réseaux de bus, salles...) et des propositions originales pour l'occupation transitoire des lieux. Dans une métropole internationale et touristique en développement où l'espace est rare et où – comme partout ailleurs – la jeunesse exprime de légitimes besoins culturels, les enjeux et intérêts contradictoires des différents acteurs, obligent à imaginer les formes d'une véritable « gouvernance de la nuit » collaborative et horizontale.

L'Observatoire – La Ville de Genève a entamé, il y a dix ans, une réflexion sur la thématique nocturne et n'a cessé de l'intensifier. Les Traversées nocturnes du canton figurent parmi les outils de diagnostic que vous avez utilisés pour mener cette réflexion. Pouvez-vous nous parler de cette expérience ? En quoi était-ce important d'éprouver la nuit par la marche pour mieux la comprendre ?

Sami Kanaan – L'objectif était d'amener un regard différent sur la nuit, dans toute sa diversité, avec une approche participative et originale. La Ville de Genève avait déjà mené auparavant plusieurs projets d'études plus traditionnels, y compris des États généraux de la nuit. Il me semblait dès lors qu'il était nécessaire d'associer de manière directe les parties prenantes et d'établir une étude basée sur le vécu, sur les émotions, sur l'expérience éprouvée. C'est effectivement particulier comme mode d'étude pour une collectivité publique. Il se

passait nombre d'événements anecdotiques pendant une traversée : comment rejoindre le centre-ville à 4h du matin ? Où peut-on manger quelque chose ? Fait-il froid, chaud ? Qui travaille la nuit ? Sans parler des rencontres insolites avec le « peuple de la nuit », de l'état particulier dans lequel on se retrouve avec la fatigue.

Mais je retiens surtout que ces formules des traversées, proposées par l'équipe de Luc Gwiazdzinski, ont permis de mélanger et de mettre en contact dans une expérience collective une centaine de participant-e-s de tous horizons (élus, fonctionnaires, architectes, artistes, urbanistes, spécialistes de la sécurité ou de la prévention, etc.).

L'Observatoire – Après une période souvent perçue comme un âge d'or (les années 80-90) où les nuits genevoises étaient portées par une culture alternative, la fermeture de lieux tels que Rhino, la Cave12, Artemis, Piment Rouge... a eu un impact conséquent

sur le dynamisme nocturne de la ville. Où en est Genève aujourd'hui ?

S. K. – S'il est vrai que la scène culturelle genevoise « alternative » ou « émergente » a connu un certain frein avec la politique de fermeture des squats menée au milieu des années 2000 par le procureur général de l'époque, je pense qu'il ne faut pas non plus en faire un mythe. Nombre d'acteurs de la nuit d'aujourd'hui ne l'ont d'ailleurs même pas connu. La résilience de la scène culturelle est très forte et le paysage a par la suite évolué positivement avec l'émergence de nouveaux lieux : Gravière, Motel Campo, Decibell, Village du soir, Audio. Des lieux qui travaillent en partenariat avec des festivals comme Électron, Face Z, Mapping, les Créatives, Antigél, des acteurs plus institutionnels, etc. Le dynamisme artistique et culturel est bien là !

L'Observatoire – Comment concevez-vous les enjeux d'une gouvernance de la nuit ?

S. K. – Disons que je ne la conçois que de manière collaborative et horizontale. C'est un domaine où il faut, à Genève, réunir les acteurs du domaine de manière très large, afin de tenir compte des rythmes différents, des attentes en opposition, etc. J'ai appelé à plusieurs reprises de mes vœux la création d'une plateforme de la nuit réunissant à la fois les acteurs privés du domaine, le Canton et les collectivités publiques de proximité. Le Canton fait malheureusement la sourde oreille. C'est un ouvrage de Sisyphe que je vais devoir remettre sur le métier...

L'Observatoire – La pétition lancée par le Collectif pour une vie nocturne, riche et diversifiée concernait la défense d'une vie nocturne de qualité pour les jeunes à Genève et de lieux adaptés à leur vie nocturne. Quelles mesures ont été mises en place pour agir spécifiquement en faveur des 16-18 ans ?

S. K. – Les actions du collectif répondent précisément à l'un des besoins qui a émergé des traversées nocturnes : un lieu pour les plus jeunes, avec des prix très bas et une facilité d'accès. C'est assez fascinant et remarquable que des dizaines d'associations jeunesse se soient réunies au sein de ce collectif et de voir qu'elles parviennent à porter ensemble des revendications structurées.

J'ai proposé de loger le Collectif nocturne à la Salle du Terreau, une salle communale destinée auparavant à d'autres activités. Il pourra y rester jusqu'en 2020. Des travaux d'aménagement légers ont été menés, mais à terme, il faudrait trouver un autre endroit mieux adapté, notamment par rapport au succès des soirées organisées par les différentes associations membres du collectif et à la situation du voisinage. Le problème de la Ville de Genève, c'est que l'espace y est très très

rare... nous manquons dramatiquement de friches et de locaux disponibles pour ce type d'activités, alors que des centaines de milliers de mètres-carrés de bureaux à louer son vides... C'est indécemment.

Par ailleurs, les traversées nocturnes avaient également débouché sur le renforcement des Noctambus (ligne de bus assurant le transport durant la nuit), moyen efficace pour les 16-18 ans de rentrer de manière sûre après les soirées.

L'Observatoire – Comme dans beaucoup de villes européennes, la pression foncière et le déficit d'espaces disponibles sont des freins pour diversifier une vie culturelle et festive nocturne. Utiliser des espaces délaissés ou encourager les usages transitoires d'espaces sont-elles, pour Genève, une nouvelle perspective d'action, à l'image du Village du soir mis en place en 2016 ?

S. K. – Le Village du Soir n'est pas sur le territoire de la Ville de Genève, mais en périphérie justement ! Bien sûr, d'une manière générale, le transitoire est une solution, en particulier dans le secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV), où la migration des activités industrielles existantes se fera de manière progressive, laissant ainsi des espaces vacants pour des périodes qui pourront être mises à profit. Mais, comme son nom l'indique, cette formule est temporaire et doit être complétée par une réflexion sur le pérenne. Et comme je l'évoquais précédemment, nous manquons malgré tout beaucoup d'espace. J'avais initié, en 2015, une démarche destinée à mettre en place des contrats de confiance. La Ville devait assurer une garantie pour que des propriétaires mettent à disposition leur bien de manière temporaire à des artistes – sur 2 ou 3 années en attendant une autorisation de construire ou un locataire

commercial par exemple – pour qu'ils disposent de locaux de travail. Malgré un courrier envoyé à l'ensemble des régies et associations de propriétaires à Genève, aucun projet n'a pu aboutir. Je le déplore, mais il semble bien que les lois du marché atteignent là, très clairement, leurs limites.

L'Observatoire – Les grandes villes attirent une population touristique, est-ce que vous concevez une offre nocturne en direction de cette population ou comment, en tout cas, vous adressez-vous à elle pour attirer son regard vers Genève ?

S. K. – Genève a la chance ou le malheur de bénéficier naturellement de sa visibilité comme ville internationale, qui pousse la Fondation Genève Tourisme et Congrès (une fondation autonome sous l'égide du Canton) à chercher avant toute chose à attirer du tourisme d'affaires et de congrès.

Mais la situation évolue aussi de leur côté. L'offre touristique nocturne est effectivement un axe que nous avons soutenu, avec différentes manifestations, comme un « Safari des clubs » par exemple. La vie nocturne genevoise est riche et comporte de nombreux atouts, mais le paradigme a changé et l'on doit aujourd'hui aussi penser à l'empreinte carbone de nos déplacements en avion. Le modèle des week-ends éclairés en *low-cost* à Berlin ou à Barcelone appartiendra bientôt au passé. Je cherche d'ailleurs à mieux renforcer le lien touristique avec d'autres villes suisses, notamment dans l'arc lémanique, ou de la France voisine (Lyon, Annecy, etc.).

Entretien avec **Sami Kanaan**
Maire de Genève

Propos recueillis par **Lisa Pignot**
Rédactrice en chef
et

Jean-Pierre Saez
Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles

LA VIE NOCTURNE : UN ACTE POLITIQUE POUR FAIRE LA VILLE

Marie-Avril Berthet

Comment la vie nocturne peut-elle se penser en politique ? Cette question peut paraître au premier abord un peu fantasque. Pourtant, considérer la vie nocturne du point de vue de l'engagement politique de ceux qui la font permet, d'une part, de donner à cette dimension de la vie urbaine une profondeur qui lui est rarement reconnue. Cela permet, d'autre part, de repenser l'engagement des acteurs de la vie nocturne et leurs aspirations à faire la ville.

Pour aborder cette question, je dois naviguer entre les différentes pratiques que j'ai développées au cours des années et qui me lient à la vie nocturne et à la ville dans laquelle j'ai grandi, Genève, en Suisse : le noctambulisme et l'organisation de fêtes tout d'abord, car c'est dans ce cadre que j'ai appris que la nuit existe en relation avec des lieux, des publics, des lois, des voisins ; ce que j'appelle « l'activisme nocturne » ensuite, car c'est en défendant une certaine idée de la nuit que j'ai dû ajouter la police municipale, la police cantonale, le Service du commerce, le Conseil municipal, le Conseil administratif, le Grand Conseil et le Conseil d'État, le service de protection contre le bruit... à mon carnet d'adresses ; et la recherche, bien sûr, car penser la nuit est devenu mon métier.

LA CONTESTATION AUTOUR DES LIEUX NOCTURNES À GENÈVE

Au printemps 2010, suite à la publication de ma thèse dont le thème était « la fête dans la Ville », j'ai commencé une discussion avec André Waldis, conseiller culturel à la Ville de Genève (qu'il soit une fois de plus remercié ici) autour d'une préoccupation commune : la disparition des lieux de culture nocturne à Genève. André a trouvé des financements et j'ai

monté une équipe de recherche aux côtés d'Eva Nada, Virginia Bjertnes et l'ARV (association locale qui milite pour l'ouverture de lieux culturels) pour réaliser un état des lieux de la vie nocturne genevoise et la problématiser. Nous avons rendu le rapport au début de l'automne (Berthet *et al.*, 2010), sans qu'il ne suscite de remous majeurs jusqu'à ce que, début octobre 2010, le MOA, un night club de grosse capacité, se voit retirer son autorisation d'exploiter. Le club lance un premier appel à manifester ; le rassemblement compte plus de 1000 personnes. Le MOA est un établissement commercial qui ne met pas l'accent sur l'innovation culturelle mais il a le mérite d'être très accessible en termes de prix et peu sélectif à l'entrée. Un public jeune et disposant de peu de moyens le fréquente. Les weekends suivants, ce public se déporte sur l'Usine, le centre culturel autogéré, lieu alternatif historique de Genève, seul autre établissement ayant la réputation d'offrir une vie nocturne inclusive. Selon les mots de la personne en charge de la permanence à l'époque « *on frise l'émeute à l'entrée* » (Batou, 2010). L'Usine refuse alors de porter la responsabilité du manque de lieux, elle entre en grève et organise des parades festives nocturnes sur deux weekends consécutifs qui rassembleront respectivement 2000 et 3000 personnes dans la rue (Cancela, 2010).

Au cours de l'été 2012, la ville de Lausanne est le théâtre de ce qui est largement décrit par la presse comme des « émeutes nocturnes ». Au début des années 2000, la ville de Lausanne a vendu le quartier central du Flon à des investisseurs étrangers. C'est dans ce lieu que se concentrait, depuis les années 80, l'essentiel des squats lausannois. Suite au changement de propriétaire, les clubs commerciaux y fleurissent autour de l'illustre Moulin à Danses. Tous les établissements ouvrent et ferment à la même heure, licences obligent ; ils ferment d'ailleurs à une heure à laquelle aucun transport en commun n'est disponible. Ils attirent tous une clientèle jeune et accumulent les stratégies commerciales agressives. Une bagarre générale éclate un matin après la fermeture, lorsque les clubs déversent des centaines de fêtards sur le trottoir. La revue *SolidaritéS* (revue du parti éponyme) publie alors un article qui, loin de minimiser ces violences, tente de remettre en perspective le lien entre les mouvements sociaux urbains en Suisse et la vie nocturne : « *En Suisse* » dit l'article, « *la question de la vie nocturne représente un élément fort des différentes mobilisations jeunes, surtout depuis les années 1980. [...] Dans un registre plus lié à la mobilisation qu'au délit, durant la nuit du samedi 2 juin a eu lieu à Berne une énorme manifestation festive nocturne. Le nombre de participants s'est monté à au*

“Cette hyper-régulation des lieux nocturnes étouffe en grande partie le potentiel créatif qui donne aux lieux de nuit leur intérêt.”

moins dix mille jeunes et un tel nombre de manifestants n'avait plus été observé depuis 1987. Aussi inattendue qu'impresionnante, cette manifestation festive, ou cette fête revendicative, s'est faite autour de deux mots d'ordre : se libérer par la danse et combattre l'ennui. Les jeunes y exprimaient un malaise commun et perdurant depuis de nombreuses années : ils sont confrontés à une vie nocturne cloisonnée et uniforme, les lieux alternatifs déjà rares disparaissant d'année en année. » (Raboud, 2012).

LA VIE NOCTURNE ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX URBAINS

En Suisse, il y a une continuité troublante dans la place que la vie nocturne occupe au cœur des mouvements sociaux urbains portés par la jeunesse. Au début des années 80, l'association État d'Urgences (plus tard responsable de l'ouverture de L'Usine) édite un flyer pour dénoncer le manque de lieux nocturnes dédiés à la culture : « *Nous voulions vous mettre au courant de cette situation, que nous trouvons dangereuse, et par là, susciter des discussions, des projets de travail en commun avec d'autres associations confrontées aux mêmes problèmes, obtenir des plages dans la presse ou auprès des médias radiophoniques ou télévisuels – dans la mesure où ces derniers daignent s'intéresser un tant soit peu au paysage culturel régional sortant des institutions – et demander à toutes les autorités genevoises, une nouvelle fois, de prendre les mesures nécessaires en faveur de l'ouverture de locaux publics ouverts la nuit, régulièrement, tant pour des concerts que pour des lieux de rencontres ou de danse. »*

Ce texte d'État d'Urgences laisse aussi trois dimensions de cette continuité émerger. Trois dimensions qui convergent vers une lecture de la politique de la vie nocturne. La première est la question de l'accès à l'espace : déjà dans les années 80, État d'Urgences réclamait des lieux aux autorités. En effet, même si la provision d'espaces disponibles a beaucoup changé en quarante ans à Genève, l'extrême difficulté à accéder à l'espace reste un paramètre inchangé dans une des villes les plus chères du monde. Et sans lieux, pas de vie nocturne (en dehors des *rave parties* qui ne permettent pas le même investissement dans la production culturelle). Le deuxième paramètre est également intimement lié à l'espace, c'est le droit à la création de l'espace. Peu de lieux sont aussi régulés que les lieux nocturnes et cela contribue aussi à leur cherté. À Genève, l'énergie pour faire vivre la nuit ne suffit pas : il faut de gros moyens financiers pour investir (dans) un lieu nocturne. Dans la foulée du rapport sur la vie nocturne à Genève, j'ai participé à la création du Grand Conseil de la Nuit, une association inspirée du modèle du Maire de la Nuit de la Ville d'Amsterdam, qui tente de rassembler les divers acteurs de la nuit pour défendre leurs intérêts. Lors d'une réunion, une restauratrice nous a raconté combien elle peinait à mettre ses locaux aux normes. Non parce qu'elle ne voulait pas faire les travaux nécessaires mais parce que les différents services qui traitaient son dossier n'étaient pas d'accord sur la manière de les réaliser. Elle avait été en contact, nous a-t-elle dit, avec 23 services différents. Cette hyper-régulation des lieux nocturnes étouffe

en grande partie le potentiel créatif qui donne aux lieux de nuit leur intérêt. Là encore, parce que tous les lieux de nuit à Genève étaient historiquement régulés comme des lieux commerciaux, une grande partie des acteurs culturels de la nuit ont dû se politiser pour que la loi encadre les pratiques culturelles et artistiques au lieu de les formater.

Enfin, la troisième dimension de politisation de la vie nocturne est l'absence de considération pour la vie nocturne dans les politiques publiques. La vie nocturne est un espace de production de formes de culture émergentes qui ne bénéficient pas d'assise institutionnelle. Comme le dit Madison Moore, « *Si c'est nouveau et excitant, cela se passe certainement dans un night club. »* (Moore, 2016). La vie nocturne est même un espace dans lequel la définition même de « culture » est sans cesse renégociée, car ce qui semblait innovant peut vite devenir l'*establishment* culturel (c'est le cas de bien des genres musicaux contre culturels) et/ou un produit commercial à grande échelle. On peut certes différencier les lieux de culture nocturne selon leur vocation première qui peut être sociale, culturelle ou commerciale (Chatterton et Hollands, 2003). Mais la limite est fine et tous les lieux nocturnes ne sont-ils pas finalement un peu des trois ? En tous cas, les lieux de vie nocturne ne figurent que rarement dans le programme des politiques publiques, qu'elles concernent la culture ou la planification urbaine.

En articulant vie nocturne et vie politique, il s'agit de concevoir la vie nocturne autrement que comme un simple objet d'étude



Grève nocturne et manifestation festive, Genève 2010

à explorer, connaître ou cartographier. Penser la vie nocturne comme un engagement dans la création de l'espace urbain, c'est aussi sortir d'une vision essentialiste de celle-ci, qui voudrait qu'elle soit « telle qu'elle est » comme un fait social invariable. Cette articulation peut également dépasser la question de l'impact de la vie nocturne *sur* la ville qui tantôt tente de cadrer et réguler, tantôt instrumentalise pour relancer le tourisme ou l'économie. Ce qui m'intéresse ici, c'est de trouver un angle par lequel regarder la

vie nocturne qui serve à révéler les aspirations et les pratiques du *faire la ville*. En d'autres termes, j'aimerais proposer de ne pas considérer la vie nocturne comme quelque chose qui est *dans* la ville. De ne pas non plus la considérer comme quelque chose que l'on fait *à la ville*. Mais comme une dynamique (et parfois une stratégie ?) de création de l'espace urbain.

Marie-Avril Berthet

Doctorante, chercheuse à l'Université de Leeds
Professeure invitée à la Gerrit Rietveld Academie d'Amsterdam

BIBLIOGRAPHIE

- ▶ J. Batou, 2010, « Genève sans nuit, Genève s'ennuie », in *Tribune de Genève*, 15.11.2010.
- ▶ M.-A. Berthet, E. Nada, V. Bjertnes, ARV, 2010, *Voyage au Bout de la Nuit*. Ville de Genève. Disponible en ligne etatsgenerauxdelanuit.ch
- ▶ P. Cancela, 2010, « De la culture et du bruit contre le béton et le profit », in *Le Courrier*, 1.11.2010.
- ▶ P. Chatterton, R. Hollands, 2003, *Urban Nightscapes: Youth Cultures, Pleasure Spaces and Corporate Power*. London: Routledge.
- ▶ M. Moore, 2016, *Nightlife as a form*, Duke University Press.
- ▶ P. Raboud, 2012, « Nuits chaudes : ennui ou cauchemar ? », in *SolidaritéS Vaud*, 21.07.2012. [Online]. [Accessed January 2014]. Disponible: www.solidarites.ch/



QUAND LA NUIT VAMPIRISE LE JOUR : RÉINVENTER LES CODES DE LA « CLUB CULTURE »

Entretien avec **Cédric Dujardin**. Propos recueillis par **Vincent Guillon** et **Alice-Anne Jeandel**

Le Sucre est un lieu culturel créé à Lyon dans le sillage du festival de musiques électroniques Nuits sonores. Il est géré par la société Culture Next, filiale de l'association Arty Farty. Il cherche à revisiter les pratiques du « clubbing » et contribue, à travers sa programmation transdisciplinaire et son dialogue avec les pouvoirs publics, à la reconnaissance d'une nouvelle génération d'établissements de nuit. Programmation diurne et nocturne, liberté et sécurité, techno house et drag-queen sont au menu de la rencontre.

L'Observatoire – Les musiques électroniques peuvent-elles se passer de la nuit ?

Cédric Dujardin – La musique électronique est d'abord *underground* et cachée. Dans les clubs et les discothèques de la fin des années 1980, on la mettait le plus tard possible. Ce qui l'a vite cantonnée au créneau de la nuit. Pour autant, est-ce que ça veut dire que les artistes de musique électronique ont besoin de la nuit pour exister ? Je ne pense pas. Ils travaillent leurs morceaux et préparent leur set en journée. C'est d'ailleurs cette conviction qui m'a poussé à défendre l'idée qu'un artiste électro pouvait très bien jouer à l'apéro. Et, aujourd'hui, cette tendance est amenée à se développer pour de multiples raisons. La première tient à la maturité des musiques électroniques. Une partie des fans inconditionnels de cette musique a aujourd'hui entre 40 et 50 ans. Ils ont toujours envie d'en écouter, de vivre l'expérience qu'elle offre mais sans attendre 3h du matin ! Le public vieillit, il a des attentes plutôt diurnes que nocturnes. Par ailleurs, la nuit apporte son lot de difficultés pour un exploitant. Quand les gens arrivent dans un lieu à 1h du matin, ils ont déjà pris l'apéro et il est plus difficile de maîtriser les débordements qui peuvent aller avec. Enfin, l'exploitation commerciale d'un lieu est souvent plus rentable de 18h30 à 1h du matin quand les gens sont davantage enclins à consommer au bar. Pour toutes ces raisons, on a plutôt

tendance à réinvestir le créneau de l'avant nuit. On vit une vraie révolution à Lyon avec Le Sucre et Nuits sonores : la fin de journée, le début de soirée et même le dimanche après-midi attirent plus de monde que la nuit. On va même enfoncer le clou puisque, pour les futures éditions, les étapes de jour du festival vont prendre davantage de place que les étapes de nuit. On réinvente les codes de la « club culture ». Pour autant, l'expérience que nous faisons vivre au public n'en est pas moins forte. La nuit vampirise le jour en quelque sorte.

L'Observatoire – Quels sont les profils des publics de Nuits sonores et du Sucre ? Circulent-ils facilement entre les différents imaginaires, esthétiques et communautés présents dans vos programmations ?

C. D. – La nuit est devenue plus segmentée : il y a les clubs gays, hip-hop, techno, etc. Elle est devenue moins éclectique. Pour notre offre de nuit au Sucre, nous sommes obligés d'éditorialiser davantage en proposant des thématiques : le club hip-hop, le club « garçons sauvages », le club house musique... On éditorialise car on réussit de moins en moins à faire coexister des publics différents sur une même soirée. Le public intéressé par le hip-hop vient passer la nuit au Sucre parce qu'il sait qu'une communauté hip-hop sera présente. En revanche, ça n'intéressera pas le public « garçons sauvages ».

Quand on a ouvert Le Sucre, on a tout de suite été catalogué comme une boîte techno. Il a fallu qu'on démontre que c'était un lieu culturel qui programme aussi bien de la techno que de la musique africaine et du roller-disco. C'est justement là que se situe notre intention. On veut décroiser, casser les codes de la « club culture » et affirmer que la nuit peut appartenir à tout le monde. Et on s'aperçoit qu'on arrive beaucoup mieux à le faire en journée et à l'heure de l'apéro où la mixité des publics est plus forte. Il y a beaucoup plus d'éclectisme et de porosité. On assiste donc à un renversement de situation par rapport à ce qu'apportait la nuit auparavant, ce moment où le fan de hip-hop se retrouvait avec une drag-queen. C'est moins vrai aujourd'hui.

L'Observatoire – La nuit favorise l'expérience des interdits et la transgression des normes. En tant qu'exploitant vous devez composer avec des obligations en termes de sécurité, de prévention, de santé, de gestion des foules, de tranquillité publique, etc. Comment gérer ce qui s'apparente à un paradoxe ? C'est-à-dire laisser une part de liberté ou d'excentricité et en même temps sécuriser ?

C. D. – Tout ce qui n'est pas interdit par la loi est autorisé au Sucre. Si des garçons veulent se faire des bisous, si des gens veulent se mettre torse nu pour danser,



© Gaëtan Clément

Le Sucre

partir en transe... ils peuvent le faire à partir du moment où ils se respectent eux-mêmes et où ils respectent les autres. En même temps, je considère que les jeunes doivent pouvoir venir au Sucre sans mettre leur vie en danger. Mais la nuit est très difficile à gérer. Il y a quelques années, quand on était patron d'une discothèque, il fallait qu'il n'y ait surtout pas de problèmes à l'intérieur. Donc on les cachait, on les balayait, on les mettait dehors pour ne pas être « dans le collimateur des pouvoirs publics ». Aujourd'hui, on travaille de plus en plus avec les pouvoirs publics pour que le comportement individuel des clients ne soit pas imputé au responsable d'un établissement. Il faut avoir conscience qu'on est finalement la seule profession où l'on peut faire fermer un établissement, par exemple, pour un problème de drogue. Or, quand la police découvre un paquet de drogue dans un avion, on ne ferme pas la compagnie aérienne ! Les villes voient bien l'importance de la nuit pour leur attractivité mais on ne peut pas vouloir une ville dynamique et, en même temps, sanctionner un patron d'établissement chaque fois qu'il y a un problème de stupéfiant. Il y a un réel intérêt à travailler en commun avec les pouvoirs publics. De mon côté, je m'assure que mes barmans et mes agents de sécurité soient bien sensibilisés aux problèmes que l'on peut rencontrer dans nos établissements. Le cas échéant, nous en informons la police et lui ouvrons nos portes pour qu'elle prenne en charge ces problèmes. On est en train de travailler actuellement à ce qu'il n'y ait

plus de fermeture administrative dues aux comportements individuels de nos clients. C'est déjà une prise de conscience politique. À cet égard, la Charte de la Vie nocturne à Lyon est un bel exemple de réussite et de lien entre les pouvoirs publics et les patrons d'établissements de nuit. La réunion que nous avons eu récemment à la mairie, avec les services des pompiers, les services de police et l'ensemble des acteurs de la nuit, pour présenter les nouvelles drogues est tout simplement incroyable ! L'adjoint à la sécurité de la ville, le préfet, des médecins et la police expliquaient aux patrons de boîte de nuit la situation liée aux drogues de synthèse achetées sur Internet non pour faire fermer les établissements mais plutôt pour nous informer de ce qui est en train de se passer et dont nous serons forcément les victimes. Une telle réunion n'aurait jamais été imaginable dans les années 90.

L'Observatoire – Arty Farty a contribué à construire une nouvelle image de Lyon, plus dynamique, jeune et branchée. Le rayonnement international de la ville passe aujourd'hui aussi par la nuit. Comment interprétez-vous cet attrait des pouvoirs publics pour la vie nocturne qui ne semble plus repoussée à l'extérieur du centre-ville comme ce fut le cas auparavant ?

C. D. – La vie et les festivités nocturnes sont des facteurs d'attractivité pour le tourisme. Une ville dynamique est beaucoup plus intéressante qu'une ville

qui dort. Je pense qu'on peut installer un lieu de nuit festif n'importe où à Lyon si on arrive à prouver aux pouvoirs publics qu'on peut maîtriser les nuisances sonores. À Lyon, la bienveillance des pouvoirs publics est telle qu'ils ont été très favorables à ce qu'un établissement comme Le Sucre ouvre en centre-ville et non pas très loin dans la campagne. Nous avons réalisé un énorme investissement pour respecter les normes acoustiques drastiques qui nous ont été imposées. Nous avons quasiment créé une boîte dans la boîte pour être en capacité d'assurer cette insonorisation. Je sais que certains patrons de discothèques et d'établissements pérennes mènent un combat contre toutes les soirées organisées dans des bars associatifs, des tiers-lieux ou des lieux éphémères qui ne respectent pas les règles imposées aux établissements de nuit. De notre côté, à Nuits sonores et au Sucre, on défend plutôt un point de vue inverse en considérant que tout ce qui anime la ville n'est pas en concurrence avec nos établissements pérennes mais que cela nourrit l'écosystème sur lequel nous reposons. Nous préférons soutenir ces petites structures *underground* pour les aider à être dans les clous et ne pas mettre en danger la vie d'autrui, à ouvrir des établissements en connaissant les normes. On essaye de porter une fonction d'incubation et de soutien à la vie associative nocturne afin qu'elle soit riche et diverse, mais qu'elle soit aussi gérée le plus professionnellement possible. Aujourd'hui, les jeunes créateurs d'établissements sont des dirigeants de start-ups, les start-ups de la nuit. Ce n'est plus la génération des anciens patrons de discothèque qui avaient une hégémonie sur la vie nocturne. C'est un véritable changement de paradigme pour la vie nocturne, et ce qui se passe à Lyon est très positif.

Entretien avec **Cédric Dujardin**
Directeur du Sucre et de Culture Next, Lyon

Propos recueillis par **Vincent Guillon**
Directeur adjoint de l'Observatoire des politiques culturelles
Chercheur associé à PACTE

et
Alice-Anne Jeandel
Responsable des formations,
Observatoire des politiques culturelles

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LUMIÈRE

La 1^{ère} Journée internationale de la Lumière portée par l'Unesco en mai 2018, dans plus de 80 pays, avait pour objectif de développer et promouvoir la « culture de la lumière » en sensibilisant un large public au rôle fondamental de la lumière dans l'histoire des civilisations. Pour la première fois, on rendait hommage à la lumière en tant que sujet, et non en tant qu'objet ou simple outil.

La Journée internationale de la Lumière est une initiative globale donnant une plateforme pour l'appréciation de la lumière et du rôle central qu'elle joue dans le secteur des sciences, de la culture, des arts, de l'éducation et du développement durable dans des domaines aussi divers que la médecine, la communication et l'énergie. Cette large thématique de la lumière permettra à plusieurs secteurs de la société mondiale de participer aux activités qui démontrent comment la science, la technologie, les arts et la culture peuvent atteindre les objectifs de l'Unesco – l'éducation, l'égalité et la paix.

Une initiative globale telle qu'une Journée mondiale officielle dédiée à la lumière permet de braquer les projecteurs sur l'importance et le rôle de la lumière dans une société durable et souhaitable. Au travers des objectifs fixés par l'agenda 2030 de l'ONU, le « sujet lumière » se déploie sur l'ensemble des 17 objectifs. Pour la première fois, on prend conscience de la transversalité du sujet, mais aussi de sa méconnaissance auprès du grand public et du politique. Il y a tout un travail de pédagogie à développer. Il faut explorer la question sans oublier nos diversités culturelles. La tâche devient plus complexe si l'on considère la perspective de l'hémisphère Nord *versus* l'hémisphère Sud, et l'accroissement des disparités. La lumière qui pollue au nord est souhaitée au sud. Les problématiques et les ressources ne sont pas toujours les mêmes, tout comme les aspects sensoriels.

« *C'est la nuit qu'il est beau de croire en la lumière* » disait Edmond Rostand. L'homme étant par excellence un animal social, son besoin vital de socialisation, de communion, se démontre par l'accroissement des événements nocturnes tels les festivals lumière. Grâce à la féerie et la magie de la lumière, ces déambulations nocturnes nous permettent de quitter nos écrans et de nous retrouver *in vivo*. On dénombre une cinquantaine de festivals rien qu'en Europe dans la lignée de la Fête des Lumières de Lyon avec ses millions de visiteurs dans la fraîcheur

des nuits de décembre. Le concept de la Nuit blanche, festival d'art contemporain initié par la Ville de Paris, il y a dix-sept ans, et son million de noctambules, a été repris par une trentaine de villes sur l'ensemble des continents.

La multiplication de ces villes lumières démontre que les rituels de la lumière se développent et évoluent en s'appropriant les codes et les médiums de leur époque. La technologie étant préminente, il est important de promouvoir la diversité des expressions culturelles et des cultures locales, tout comme la préservation des rituels plus traditionnels dans une réflexion sur le devoir de mémoire, la transmission et la préservation du patrimoine aussi bien immatériel que matériel. Le levier économique pour les collectivités est indéniable, mais quelle économie cela génère-t-il pour les acteurs culturels créateurs de valeurs et tisserands du lien social ? Ces derniers contribuent activement à l'économie de la cité et au rayonnement d'un territoire. La ville de Medellin est exemplaire en matière d'utilisation de la lumière comme vecteur de progrès social avec une réduction de la criminalité, un changement d'image, et l'octroi d'une économie aux riverains pour la fabrication d'objets de lumière leur redonnant une place dans la société et une dignité.

Le réseau Unesco et les comités nationaux de la Journée internationale de la Lumière sont des passeurs. Ce socle peut permettre le développement d'une plateforme globale, capable d'initier des États généraux de la lumière, ainsi que la création d'un « moratoire de performance sociale » au travers du prisme lumineux. L'objectif est l'établissement d'une charte éthique qui, telle une jauge, pourrait inspirer les comportements vertueux des acteurs comme des usagers.

Dans ce monde de plus en plus instable et incertain, le champ des possibles est ouvert. Nous sommes au bord d'une limite, au-delà de laquelle on peut croiser les dragons comme le disaient les géographes des temps anciens. Trop de lumière tue la lumière. Baissons un peu l'abat-jour afin d'y voir plus clair. La lumière peut être un catalyseur de renouvellement de liens, à la portée de tout un chacun, un langage universel, un liant et un lien social.

Zorica Matic

Artiste et chercheuse en culture de la lumière

Présidente et fondatrice de l'association Les Idées Lumières.

A publié l'ouvrage Lumière dans la Cité, vecteur de cohésion sociale ?

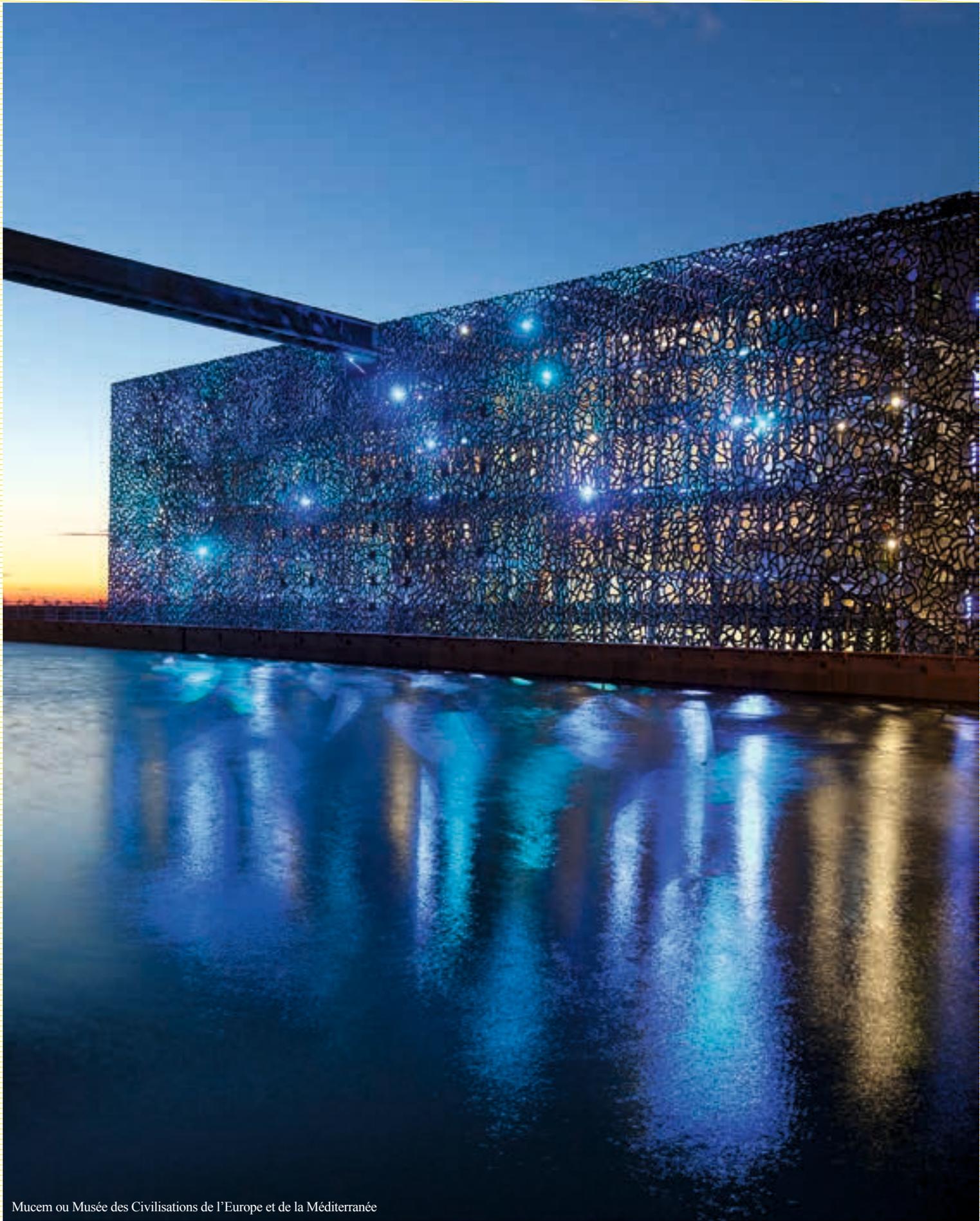


Photo : Matthieu Collin © Mucem - Architectes Rudy Ricciotti et Roland Carta - Mise en lumière Yann Versalé

Mucem ou Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

POUR UNE NOUVELLE CULTURE DE LA LUMIÈRE

Yann Kersalé

Pour l'artiste, la nuit ne peut plus être abordée comme un simple support ou arrière-plan et la lumière n'est pas qu'une petite touche finale décorative. Au contraire, la prise en compte du « matériau lumière », en amont des projets, peut être l'occasion d'un changement d'approche et de paradigme pour l'ensemble des concepteurs, l'architecture, la fabrique de la ville et la vie des habitants permanents ou temporaires.

Cela fait déjà quarante ans que je tente de faire de l'expérimentation artistique dans des lieux à la nuit tombée. Grâce à ces démarches dans les villes et les campagnes, j'ai pu approcher le monde des urbanistes, des architectes ou des paysagistes et travailler avec eux. J'ai toujours cherché à établir un lien entre mes œuvres et les personnes qui créent les différents objets de la ville selon quatre champs d'expérimentation principaux : les projets d'installation incorporés à l'architecture, comme à l'Opéra de Lyon où la lumière est en lien avec l'activité interne du bâtiment ; les espaces publics urbains en créant, par exemple, des objets qui se greffent sur des lampadaires dans la ville ou des luminaires qui changent de teinte suivant la hauteur de la marée ; les projets « in situ », commandes publiques ou privées pour des ponts ou des sites industriels comme à Saint-Nazaire où la ville est désormais réconciliée avec son port. Enfin, il y a les expéditions lumières. Je suis en train d'en imaginer une sur un phare en mer d'Iroise, une des dernières sentinelles avant le grand large. Dans tous les cas, la disparition du soleil permet de repartir à la quête des formes, en sculptant la lumière. C'est une forme d'approche impressionniste, une relecture du réel avec la nuit comme matière.

ÉVOLUTIONS NÉGATIVES

À force d'interventions, je suis devenu une sorte de vigie des évolutions de la nuit urbaine, de ses avancées et de ses replis. Dans mon travail aux côtés des urbanistes et des architectes, j'ai toujours essayé de ne pas aller vers l'orgie de lumière qui transforme désormais les villes en « pâtisseries lumineuses ». J'ai toujours évité de singer la lumière solaire. En ce sens, je me suis souvent heurté à la « dictature du lux » et aux normes sécuritaires. Si les choses continuent de la sorte, il faudra bientôt des lunettes de soleil pour circuler dans les nuits urbaines. À la lumière uniforme, je préfère la proposition de balades géo-poétiques qui autorisent une approche personnelle des villes et des nuits, en respectant les rythmes des individus. Ces approches sensibles permettent à chaque cité de garder son identité nocturne et de construire son propre espace public.

CULTURES DE LA NUIT CONTRASTÉES

Les cultures de la nuit sont multiples. La nuit du littoral n'a rien à voir avec celle de la campagne ou des grandes métropoles avec une jeunesse en effervescence. Dans les centres urbains, où différentes formes d'activité et de populations se côtoient, chacun a droit à sa nuit : les personnes qui partent travailler comme celles qui

se promènent. Il s'agit d'imaginer un environnement agréable et hospitalier, un cadre sensoriel amplifié et gratuit, un environnement mouvant et non un musée. Les dispositifs lumineux que je déploie sont conçus comme des « laboratoires de leurres » qui perturbent, améliorent la qualité urbaine, voire favorisent les rencontres.

PLACE DE LA LUMIÈRE DANS LA CULTURE

La lumière est éminemment culturelle. Les artistes sont là pour créer des « percepts » – pour reprendre l'expression de Gilles Deleuze – ce qui les distingue des scientifiques qui créent des concepts. Il n'y a pas de « percept » sans affect. La lumière est un support évident qui dépasse la seule question de « voir et d'être vu ». L'approche de la lumière dans la nuit est une expérience, une épreuve et un vécu qui diffèrent d'une personne, d'une communauté ou d'une culture à l'autre. Il est intéressant de travailler sur des parcours géo-poétiques, créer un dispositif qui permette de se balader, sans guide, décoder ou médiateur – comme il en existe désormais partout – qui explique et décrypte ; un dispositif qui permette de se concentrer sur ce que l'on vit ici et maintenant. J'aime cette expérience temporaire et unique qui s'inscrit dans la lignée des fêtes nocturnes comme la Saint-Jean ou les carnivals. Nul besoin d'un

sens de la visite ni d'un sens de la ville. La liberté est de mise dans une approche qui valorise l'imaginaire.

ÉVOLUTION DE LA NUIT ET DE LA LUMIÈRE

La nuit est un territoire qui n'a pas encore vraiment été pris à bras le corps par les artistes. De fait, ce sont principalement les ingénieurs qui ont fait la ville. On peut toujours changer les sources (huile, gaz, électricité...) on en revient à une approche normative. L'expérience montre que la nuit peut être transcendée par un travail artistique qui dépasse la double fonction « voir et être vu ». La piste à suivre se situe du côté d'une approche plus sensible, une lecture poétique de la nuit. L'autre côté du jour a toujours été un monde de mystère que la lumière et l'idéologie de la transparence ne doivent pas tuer. Quand le soleil se couche, on écoute les histoires, les légendes. La nuit est le support de nos rêves.

PISTES POUR DEMAIN

Quand on met en lumière la nuit, il y a de nombreux paramètres à prendre en compte. Outre le respect des imaginaires, il faut désormais intégrer les conséquences écologiques de la mise en lumière sur les insectes et sur les plantes mais aussi la difficulté à apercevoir les étoiles et à goûter au spectacle gratuit de la voie lactée dans nos métropoles trop éclairées, ce que les spécialistes appellent « pollution

lumineuse ». L'approche à privilégier est celle qui consiste à développer le côté poétique de la nuit afin de favoriser des nuits plus agréables et moins angoissantes. En termes d'éducation, il faut cesser de faire croire aux enfants que la nuit est tragique. Dans nos sociétés contemporaines, le noir ne doit plus faire peur. Au contraire, et dans la mesure où elle existe de moins en moins, l'obscurité doit être choyée, comme une pépite et non plus redoutée comme un repoussoir. Le noir est un vecteur de transcendance où l'on peut aussi se ressourcer à l'écart de la suractivité du jour. Il faudrait apprendre à parler différemment de l'obscurité et de la nuit dès la petite enfance, l'appréhender positivement, l'épouser et en faire une alliée. Loin de la raison et des techniques du jour, la nuit permet d'imaginer des villes plus agréables et sensibles, des villes plus humaines.

INVERSION DES PRIORITÉS ET BÉNÉFICE CRÉATIF

La lumière est à la genèse de la dynamique des espaces. Dans le circuit actuel du monde de la construction, la lumière artificielle intervient une fois le programme et le projet définis. Elle est encore considérée comme un élément fonctionnel ou comme une touche finale « décorative ». Elle devrait plutôt être abordée comme une pièce majeure, voire première de la définition d'un programme urbanistique et aider à définir le projet architectural dans

ses dimensions physiques et structurelles. En ce sens, il faut chercher à inverser les priorités dans la fabrique de la ville en commençant à penser l'architecture de nuit, en faisant de la lumière artificielle l'élément majeur d'un programme architectural et urbanistique contemporain, en réfléchissant du soir au matin autant que du matin au soir.

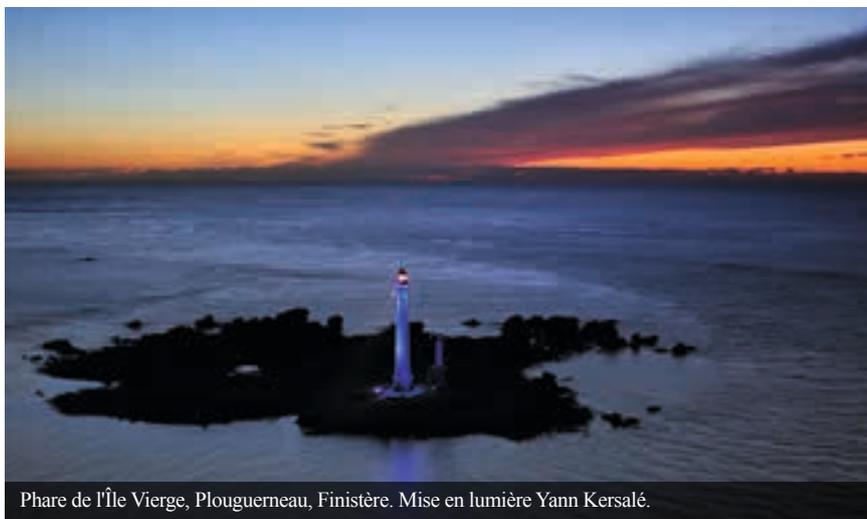
Au même titre que la qualité environnementale, la lumière est un élément de premier plan en ce qui concerne la santé des utilisateurs d'une nouvelle architecture. Peu énergivore et génératrice d'un éveil des sens, lorsqu'elle est utilisée avec parcimonie, elle est pourtant encore reléguée au second plan. La prise en compte du matériau lumière, et de toutes ses possibilités, peut contribuer à une maîtrise des coûts dans le cadre d'un projet architectural. En tant que vecteur d'ambiance, utilisée savamment en conjugaison avec certains matériaux et revêtements, le résultat n'en sera que plus qualitatif. « Inverser les réacteurs de la conception du projet » permet d'obtenir une orientation et une vision de l'objet totalement différentes. Intégrer la lumière dans les prémices d'un programme peut constituer une nouvelle vision d'un projet et fédérer les concepteurs autour. Cette approche inversée peut prendre la forme d'une réunion en amont de tous les talents et métiers impliqués dans la conception du projet de construction avec la figure de « l'artiste lumière » en modérateur. À l'image d'autres projets participatifs, actuellement en vogue, ce type de procédé peut aboutir à des solutions innovantes et à une économie de coût.

Dans ce cas, la lumière est déjà une préfiguration. À la racine d'un renouveau créatif, elle permet d'aiguiller la vision architecturale sur un aspect pratique et esthétique différent. Cette conception collaborative, guidée par la lumière, pourrait s'appliquer à tous types de projets.

Yann Kersalé

Artiste plasticien

Il utilise la lumière artificielle la nuit, lieu d'élection du sensible comme un terrain d'expérimentation. En mettant en mouvement espaces et constructions, il propose de nouveaux récits de la ville contemporaine.



Phare de l'Île Vierge, Plouguerneau, Finistère. Mise en lumière Yann Kersalé.

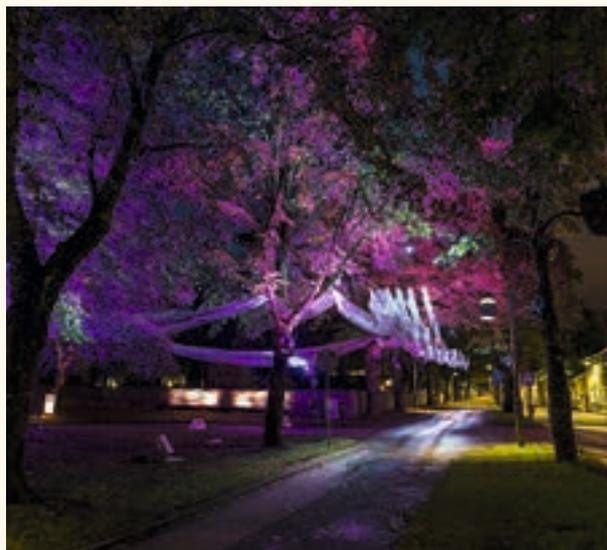
ALINGSÅS, L'ATELIER DE LUMIÈRES DU MONDE

En octobre, quand débute la saison sombre en Suède, la petite ville d'Alingsås¹ accueille le plus grand atelier de lumières du monde : *Lights in Alingsås*. Ce festival, d'une durée de cinq semaines, associe des designers, une entreprise d'énergie locale et des étudiants venus du monde entier pour concevoir des installations lumineuses dans l'espace public. Chaque année, un sentier lumineux de 2,5 km prend place dans la ville et plus de 80 000 personnes participent à l'événement.

L'idée du festival *Lights in Alingsås* est née en 1998 suite à un atelier d'expérimentation sur l'éclairage architectural dans les espaces publics d'Alingsås mené par des étudiants du Centre lumineux de l'Université de Göteborg. Cet atelier a été renouvelé les années suivantes avec un cercle de participants élargi aux étudiants de l'Université de Jönköping. Puis, à partir de 2000, le festival s'est encore agrandi au niveau international grâce à la signature d'un accord entre la municipalité et l'Association professionnelle internationale des concepteurs d'éclairage (IALD)².

7 designers sont retenus à chaque édition, sur la base d'un appel à projet lancé par l'IALD, pour imaginer une installation de lumières dans l'espace public sur un thème spécifique (par exemple « l'énergie » en 2018). La première étape de leur travail de conception consiste à s'imprégner de la ville, à explorer le thème en lien avec les espaces destinés à accueillir les installations. Une esquisse se dessine à la mi-septembre mais tout prend forme sur site. Les projets passent donc de l'idée à la réalisation en une semaine, au cours d'un sprint collaboratif et expérimental qui est l'une des originalités de ce festival.

Autres traits caractéristiques inscrits dans l'ADN de ce festival : la coopération étroite entre des acteurs très différents (designers professionnels, étudiants, ville, entreprises) ainsi que sa dimension éducative, voire professionnalisante. Des étudiants en design et en architecture (22 nationalités différentes étaient représentées en 2018) ont, en effet, l'opportunité de travailler aux côtés de designers professionnels et de valoriser cette expérience après-coup dans leur carrière professionnelle. Plus largement, le festival associe tous les acteurs de la sphère éducative, du supérieur à la maternelle : l'école des Arts d'Alingsås pour l'organisation d'une partie de la cérémonie d'ouverture ; des élèves en dernière année du programme d'électricité et d'énergie du lycée local pour l'assemblage des effets sonores utilisés sur les installations ; des élèves du programme Enfant et Loisirs du lycée d'Alingsås pour l'organisation de visites guidées ;



© Alingsås Energi

les écoles maternelles locales pour la création de leur propre installation de lumière.

Dès l'origine, la municipalité s'est appuyée sur l'entreprise Alingsås Energi pour piloter le festival et lui a délégué, en 2018, son entière gestion³. Propriété de la municipalité d'Alingsås, Alingsås Energi gère l'éclairage public de la ville et est également responsable d'une commission autour de la lumière à Alingsås dont l'ambition est de poursuivre une réflexion sur l'importance de la lumière pour les habitants et l'environnement afin d'imaginer des développements souhaitables. C'est là un autre trait particulier de ce festival qui, au-delà de l'événement, nourrit et inspire des propositions en matière de politiques publiques. Dans différents endroits de la ville, des éclairages permanents ont été conçus sur la base des propositions lumineuses présentées pendant le festival. Et, plus globalement, l'éclairage fait désormais partie intégrante de la planification urbaine lorsque les architectes et les urbanistes agissent sur l'environnement public. Un guide intitulé *Alingsås Light Guide* a été conçu, à cet égard, pour fournir des conseils et des suggestions sur la façon dont l'éclairage peut contribuer à un environnement urbain plus sûr, plus attrayant et harmonieux après la tombée de la nuit.

Anna Schlin,

Maire de l'opposition, membre du parti de gauche, Métropole de Stockholm

Alingsås, l'atelier de lumières du monde

NOTES

1- Petite ville de 22 000 habitants au sud de la Suède

2- Professional Lighting Designers Association - PLDA - anciennement ELDA : association internationale de concepteurs d'éclairage dont le travail concerne principalement la conception d'éclairage architectural.

3- À noter qu'en Suède, une ville peut créer une entreprise dont elle possède des parts et en revendre une partie quand elle en a la nécessité.

CONSTELLATIONS PÉDESTRES

Julie De Muer

La marche en milieu périurbain, comme pratique culturelle mais aussi comme forme et expérience artistiques, connaît un intérêt croissant ces dernières années en France comme à l'étranger¹. Le GR2013 à Marseille et sa scène pionnière des artistes-marcheurs² en sont des témoins privilégiés. Proposant de regarder le sentier comme un équipement culturel vivant, organiquement inscrit au cœur des interrelations complexes qui composent un paysage et un territoire, le Bureau des guides du GR2013 propose des aventures collectives pour activer ces relations et en produire des récits partagés.

Depuis deux ans, plusieurs de ces aventures vont à la rencontre de la nuit. Certaines d'entre elles invitent, par la marche et l'expérience physique des lieux, à investir l'état nocturne et notamment la transition du jour à la nuit. D'autres proposent par le jeu de l'itinérance d'explorer la nuit également comme un temps social à partager dans toutes ses potentialités et ses nécessités, à commencer par celle du sommeil...

UN DÉPAYSEMENT PROPICE À ACCUEILLIR D'AUTRES RÉCITS

Les situations marchées permettent d'aborder la nuit non comme un temps autonome, l'état temporel stable du spectacle de plein air, mais plutôt comme une transformation de l'environnement à laquelle chacun peut prendre part.

Le marcheur traverse cette transformation pas-à-pas, son corps lui-même fait partie de cette modification lente des relations avec ce qui l'entoure.

Dans ces chemins de lisières, entre ville et nature, zones commerciales et résidentielles, friches et autoroutes, collines et cités, la transition crépusculaire est une expérience artistique en soi. L'approche de l'art sous-tendue par la

démarche du GR2013 concerne avant tout la construction des relations. Par la marche, la proposition artistique invite à investir toute une série d'interactions avec ce qui est là sous nos yeux, sous nos pieds, dans des strates visibles ou invisibles, dans des échelles de temporalités multiples.

L'enquête qui se partage alors peut chez les uns faire avant tout appel aux perceptions, chez les autres devenir plus documentaire, mais les artistes du GR2013 convergent tous à étendre notre capacité à connaître pour élargir nos désirs, à « usager » nos environnements, à en éprouver leur sens et leur étendue vivante, quand ils sont parfois vécus comme des extériorités, des accumulations laides, incomprises et supports d'usages individuels finalement très limités.

Le passage marché du jour à la nuit, puis l'expérience nocturne des paysages, inscrit de manière particulièrement sensorielle la modification de l'état de conscience que nous portons à nos territoires. Changeant nos réflexes sensoriels (notamment au niveau de l'écoute ou de l'odorat), altérant le champ des habitudes, proposant une situation inconnue, perturbant la perception des durées, il engage un dépaysement propice à accueillir d'autres récits.

En 2018, le Bureau des guides du GR2013 a ainsi pu proposer, dans le cadre de MP2018 dont le thème était l'Amour, une série de 20 rendez-vous dans des endroits méconnus (marginaux, mal représentés ou tout simplement éloignés de ce qui constitue l'intérêt remarquable contemporain), et tous construits autour du passage du jour à la nuit.

Les *1001 nuits du GR2013*³ invitaient ainsi à construire un corpus de récits, à la fois autonomes artistiquement (ils ont pris la forme de marches artistiques, de performances, de projections, de concerts, de repas...), singuliers par leurs contextes tous différents (un club de pétanque au bord d'un canal à Port-de-Bouc, une calanque cachée au cœur d'un complexe pétrochimique à Martigues, un oppidum celte en haut de l'escarpement du Cengle sur la Sainte-Victoire, un terrain d'aéromodélisme au-dessus des pistes de l'aéroport de Marignane, une grotte néolithique dans le massif de la Sainte-Baume, un camping de travailleurs intérimaires et d'animaux de cirque à la retraite à Vitrolles...) mais reliés par cette expérience commune du coucher du soleil dans le paysage du grand territoire.



UN RITUEL POUR ACCOMPAGNER LE PASSAGE DU JOUR À LA NUIT

Nous avons imaginé, pour donner chair à ce corpus narratif et pour ne pas laisser le titre de notre récit cadre (les Mille et une nuits) devenir un seul support de communication, un « rituel » pour le passage du jour à la nuit. Moment de contemplation et d'attention aiguisée, ce rituel devint, pour chaque rendez-vous, le temps d'une lecture collective de textes (poèmes, littérature, essais, récits de vie...) déclamés au paysage, par fragments au moment du coucher du soleil (donc à heure variable en fonction du calendrier...). Situation incertaine, agrippée à la fragilité de ces relations ténues que nous tentions de révéler mais aussi portée par la force d'un étrange commun territorial, cette expérience de la nuit fût pour beaucoup, à commencer pour nous organisateurs-habitants, d'une intensité rare.

« Que se passa-t-il ce soir-là près du porte-voix "quillé" comme on dit en franco-provençal sur la hauteur du Cengle avec ces poèmes et textes crépusculaires ? De Jean de la Croix à Gaston Bachelard ? Ni magie, ni gourous, ni restaurations religieuses discrètes. Non. Des humains en quête d'harmonie dont les anciens Grecs dirent qu'elle est un idéal de sagesse. Ici, la douceur de la nature sublimée par la nuit est éthique : elle peut aider à créer un trait d'union entre des hommes aujourd'hui et hier, ici et ailleurs qui jusqu'ici s'ignoraient. [...] 1001 nuits face aux couchants, ces marches sont autant de pas de côté des vies communes pour ne pas être engloutis dans les labyrinthes du "tout consommation", des peurs et concurrences des autres ressassées. Des murs ! Quand il faut des ponts entre les humains, entre les êtres. Car c'est bien là le fond : faire société. Comment ? »

Ce témoignage d'un participant, reçu il y a peu, insiste sur ce lien qui s'établit avec les choses du territoire mais aussi avec les humains qui l'habitent...

Nous pourrions déplier ce qu'il se passa quand Robin Decourcy nous convia à danser dans la grotte, quand Christian Sebillé lança ses enregistrements sonores sur la piste des drones, quand Laurent Petit nous transforma en animaux tout en disparaissant dans l'obscurité aquatique de l'étang de Berre asphyxié, quand les mots mêlés de Stéphane Massy et des détenus de la Troupe secrète illuminèrent la nuit d'une clairière reculée de la Sainte Baume, quand la veillée accueillit le tarot de Roquevaire d'Émilie Olivier et Amélie Jackowski, quand se partagea sous les étoiles le repas fabriqué par tous en cueillant avec le collectif Safi et le chef Pierre Giannetti les ressources trouvées là...

Nous pourrions nous rappeler alors comment nos corps étaient éveillés, comment nos habitudes nous semblaient lointaines, comment nos cerveaux acceptaient joyeusement l'infinie complexité du paysage, comment nous étions vivants et reliés.

Voilà sans doute ce qui se joue dans notre usage de la nuit. Car c'est bien aussi de jeu qu'il s'agit, un jeu qui « engage ». En partant en itinérance, avec cet autre programme intitulé tout simplement les *Bivouacs du GR2013*⁴, c'est aussi la part d'enfance et de goût pour l'aventure qui s'éprouve. Partir sans revenir et sans trop savoir où l'on va, dormir dehors, avoir un peu peur des bruits que l'on n'entend pas d'habitude, retrouver la simplicité d'une veillée, ces invitations à retrouver d'anciennes situations d'enfance combinées avec les paysages et les enjeux contemporains de nos vies citadines provoquent, là aussi, des formes de mise en relation qui font de ces aventures à la fois des expériences artistiques, réflexives, et des séances de musculation de nos capacités de liberté, voire de citoyenneté.

« Ce matin, le réveil ne sonne pas, il n'y a pas d'orage incroyable... Ce n'est plus samedi 8 juillet 2017 avant que tout commence. C'est le début de mes vacances et avant de me lever je balaye les merveilleuses impressions qui me restent des deux jours passés. Extra-ordinaires. Tellement de souvenirs, de sensations, d'étonnements, vous avez vraiment bousculé mon quotidien. Il me reste des coups de soleil légers mais irrattrapables pour cet été, de petites courbatures et un sac à dos éventré dans le salon, pour faire durer encore un peu les souvenirs. J'ai joué à l'hyper-foot alors que je déteste le sport, j'ai arrêté de parler alors que je suis bavarde, je suis parfois restée dans mon petit coin pour observer tout ce que vous avez permis. J'ai vraiment ri avec le Recteur et beaucoup souri aussi. J'ai dansé sous la lune sans reconnaître mes partenaires, j'ai profité du feu d'artifice, j'ai marché en écoutant mes pas résonner

dans mon corps, quand mes oreilles ont fait une pause. J'ai reçu des compliments sur mes pieds. Je ne les avais jamais regardés, en fait. Maintenant je vois ce qu'ils peuvent avoir de joli et je les aime plus qu'avant. Le bizarre, le drôle et le sensible qui nous entourent, vous les avez semés sur le chemin tout le long du week-end, comme on soufflerait sur un pissenlit. Discrètement et naturellement. »

Nous laissons le mot de la fin à cet autre témoignage reçu suite à une expérience de bivouac avec les artistes de la Folie Kilomètre, Laurent Petit, Mathias Poisson et Robin Decourcy.

La nuit rend le voyage dans l'Ici possible, discrètement et naturellement...

Julie de Muer

Bureau des guides du GR2013

Constellations pédestres

NOTES

1- « Les Géo-artistes : nouvelles dynamiques urbaines pour la fabrique urbaine », in *L'Observatoire* n°48, été 2016, plusieurs Prix d'Urbanisme attribués ces dernières années au GR2013, au Sentier du Grand Paris ou encore aux Refuges péri-urbains du Bruit du Frigo à Bordeaux, réseau en cours de constitution au niveau national et européen autour des sentiers métropolitains, Académie de la marche à Grenoble, etc.

2- Christine Breton, Robin Decourcy, collectif la Folie Kilomètre, Nicolas Mémain, Mathias Poisson, collectif Safi, Hendrik Sturm...

3- <http://www.gr2013.fr/1001nuits>

4- www.gr2013.fr/bivouac

PEINDRE LA NUIT. LA PROMESSE D'UNE EXPÉRIENCE

Exposition du Centre Pompidou-Metz, du 13 octobre 2018 au 15 avril 2019

« Être seul avec la nuit, maussade hôtesse », « ...comme un peintre qu'un dieu moqueur condamne à peindre, hélas ! sur les ténèbres ». C'est ainsi que Charles Baudelaire – dans *Les Fleurs du mal* – décrivait le comble de la tristesse. Les candidats à la morne solitude n'ont pourtant pas manqué si l'on en croit la centaine de tableaux, de photographies, sculptures et vidéos réunis dans l'exposition exceptionnelle présentée actuellement au Centre Pompidou Metz : *Peindre la nuit*.

Une ambiguïté assumée. Le titre même de l'exposition, *Peindre la nuit*, joue avec les ambiguïtés : peindre l'obscurité ou peindre dans l'obscurité avec le crépuscule comme « volatile frontière entre figuration et abstraction » (Jean-Marie Gallais, commissaire de l'exposition). Il ne s'agit pas tant ici de peindre les ténèbres que de peindre l'expérience de la nuit. Chacun est invité à faire son expérience et à découvrir celle des peintres. Une invitation qui rappelle les réflexions du philosophe Maurice Merleau-Ponty : « ...la nuit n'est pas un objet devant moi, elle m'enveloppe, elle pénètre par tous mes sens, elle suffoque mes souvenirs, elle efface presque mon identité personnelle ».

Une traversée. L'exposition se déploie sur deux niveaux du centre Pompidou Metz. La proposition est en deux parties : la première « *Se perdre dans la nuit* » est consacrée à la nuit quotidienne, concrète ; la seconde, plus abstraite, « *De l'intime au cosmos* », a l'ambition de nous faire réfléchir à notre place dans l'univers. Elle s'organise en plusieurs tableaux et salles qui sont autant de clés de lecture de la nuit : « *Habiter la nuit* » ; « *Obsessions nocturnes* » ; « *Les yeux infinis* » ; « *Les mangeurs d'étoiles* » ; « *La nuit m'enveloppe* ». La scénographie, conçue par Pascal Rodriguez et Perrine Villemur, se veut immersive et « accompagne la traversée de la nuit ». Il faut saluer ce projet qui s'inscrit dans une actualité de la nuit, une redécouverte de cette dimension longtemps oubliée de nos vies et de nos villes.

Un défi paradoxal. Si la figure nocturne de l'artiste insomniaque se débattant avec l'acte de création est fortement présente dans nos imaginaires, la peinture de la nuit n'est pas une évidence. Magritte, lui-même, a multiplié les tentatives pour peindre la nuit jusqu'à l'échec avoué de 1958 : « *J'ai peint et repeint ce tableau et je suis au stade du désenchantement ; c'est raté tout à fait [...] Mais le voir et le reproduire par la peinture n'est possible que si l'on est Dieu. En attendant de le devenir, j'abandonne le projet* ». Défaite de la peinture face à la nuit qui montre que la représentation de l'obscurité constitue alors une extravagance, un paradoxe et un défi. Si le peintre semble si souvent attiré par cet impossible, c'est sans doute qu'il n'y a pas de défi plus grand que celui qui conduit à méditer sur la vision du néant. Plastique, théorique ou mystique, la nuit attire vers elle comme si elle poussait les peintres à la méditation. La nuit est espace, temps, matière. Elle génère l'illusion, l'ellipse et la métamorphose. Elle fait naître les formes mais, en même temps, elle les efface ; elle n'est rien sans la lumière, elle n'est jamais représentée sans elle. Sans lumière, pas de ville la nuit, mais trop de lumière tue la nuit.

Entre lucioles et pépites. L'exposition se présente avant tout comme un parcours à construire soi-même, entre peindre *la nuit* et peindre *dans la nuit*, une traversée, un plaisir plus qu'une épreuve. Rien sur les « nuits

silencieuses » de Rembrandt ou de La Tour et leurs estampes où le noir broie le blanc. L'exposition est surtout centrée sur les XIX^e et XX^e siècles, époques où le gaz, puis l'électricité et la lumière, ont profondément transformé le rapport à la nature. S'il est un lieu où l'artificial va désormais régner c'est la rue, la nuit. Tout au long des XIX^e et XX^e siècles, les peintres accompagneront de leurs œuvres chaque étape de la maîtrise de la nuit par le gaz ou l'électricité. Dans cette histoire de la conquête de la ville par la lumière, on aurait pu trouver des tableaux tels que ceux de Saltzman, *Erste elektrische Strassenbeleuchtung in Berlin, Potsdamer Platz* (1884) ou *Le Café, la nuit à Bordeaux* (1896) de Lacoste, ou encore les œuvres des Futuristes trempant leurs pinceaux dans les nuits urbaines pour célébrer la métropole comme lieu d'excellence de la modernité, invitant à « *détruire le clair de lune* » (Marinetti) et ouvrant en précurseurs les débats contemporains sur la pollution lumineuse ou l'accélération. On découvre bien d'autres pépites sur ce chemin qui sont autant de lucioles dans cette nuit en plein jour. Certaines ont jalonné mon parcours et se rattachent à de grands noms : par exemple, *Milky Way*, paysage tout en longueur de Peter Doig (1889-1890) qui sert d'étendard à l'exposition ; *Leicester Square, la nuit* de Claude Monet (1900-1901) ; *Croissance* de Paul Klee (1921) ; *Nu étoilé* de Pablo Picasso (1936) ; *Le Prince de la nuit* d'Henri Michaux (1937) ; *À la lumière lunaire* de Paul Klee (1948) ou *Nuit* de Man Ray (1970). Ou d'autres, moins connus du grand public : *Gratte-ciel éclairé* d'Amédée Ozenfant (1950) ; *Star gazing* d'Helen Frankenthaler (1989) ou *La fin du romantisme* d'Adrian Ghenie (2009). Chacun poursuivra sa propre quête en fonction des humeurs et des heures du jour et de la nuit.

Revenir. On chemine seul et on picore à la volée dans ce parcours impressionniste, comme embarqué dans une traversée sans capitaine. Une dérive. On se promet de refaire la visite de nuit, pour terminer le nez collé au panorama de la baie vitrée du Centre Pompidou ouvrant sur la cité messine et ses lumières. Sortie. Dehors, les enseignes commerciales se reflètent déjà dans les flaques du parvis délavé. « *C'est la nuit qu'il est beau de croire en la lumière* » Edmond Rostand.

Luc Gwiazdzinski
Géographe



Auguste Chabaud, *Femme à la fourrure ou Dame du Moulin Rouge*, 1907-1908, Montpellier, musée Fabre, *Legs* Slingeneyer/Stec au Musée Fabre, *Fille aux cheveux roux (La Goulue)*, Collection privée.

© ADAGP Paris 2018 © Centre Pompidou-Metz / Photo : Jacqueline Trichard / 2018

LA NOCTURNE ÉTUDIANTE OU LE MUSÉE TRANSFIGURÉ

Entretien avec **Lise Dumasy** et **Guy Tosatto**. Propos recueillis par **Lisa Pignot** et **Jean-Pierre Saez**

La Nocturne du Musée de Grenoble rassemble, au printemps de chaque année, plus de 2000 étudiants venus voir ou présenter des performances qu'ils ont imaginées autour des œuvres : danse, théâtre, musique, poésie, installations plastiques, toutes les formes d'expression sont autorisées. À l'échelle d'une nuit, le musée se fait le miroir de leur créativité et révèle leur besoin d'émancipation, de subversion, de liberté et d'éclectisme. Entretien avec Lise Dumasy et Guy Tosatto sur cet événement emblématique des formes de participation active à la vie artistique universitaire qui réinventent la relation aux lieux de culture.

L'Observatoire – Depuis 2004, la Nocturne des étudiants au Musée de Grenoble constitue un moment particulièrement fort de l'implication des étudiants dans une vie artistique et culturelle. Comment est née cette idée ? Quel en est le principe ?

Lise Dumasy – Dès 1989, lors de la première saison du Tramway nommé culture, la programmation culturelle concertée du site universitaire grenoblois, des visites du musée de Grenoble¹ ont été organisées en direction des étudiants sous l'impulsion des enseignants d'histoire de l'art, de philosophie et de littérature des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal qui animaient des cours optionnels liés à l'art et la culture ouverts en interuniversitaire. Le conservateur de l'époque, Serge Lemoine, était très dubitatif quant à l'efficacité de ces initiatives, il avait même parié avec la chargée de programmation du Tramway « *qu'il n'y aurait pas un étudiant à ces visites* ». Mais peu à peu, il a pu constater que, d'une trentaine d'étudiants venus pour la découverte du Musée, dans le cadre de l'opération baptisée « Mise en bouche », ils étaient plus de 200 à la fin de l'année universitaire pour la visite d'une exposition temporaire.

Au début des années 2000, un nouveau programme a donc vu le jour, établi entre l'équipe du Tramway, le Musée et la Société des Amis du musée de Grenoble. Trois visites annuelles, regroupées sous l'intitulé « Au menu du Musée » ont été proposées aux étudiants. La première était consacrée aux chefs-d'œuvre des collections et les deux autres aux expositions temporaires. Face au succès de ces visites, l'équipe du Musée a initié, en 2003, la première Nocturne dont le principe était que des étudiants non-spécialistes de l'art présentent une œuvre de leur choix parmi la collection. Je me rappelle, à cette occasion, de la présentation faite par un jeune étudiant en géologie qui commentait, de manière tout à fait étonnante et enrichissante, une œuvre de *land art* de Richard Long, composée de pierres plates disposées au sol.

En fait, il s'agit d'un travail de fond à mener auprès des étudiants, conjugué à une grande ouverture d'esprit. Ce qu'a fait Guy Tosatto en ouvrant « tout grand » son Musée aux étudiants en partenariat avec l'Université.

Aujourd'hui, la ComUE, dans son document cadre « politique culture artistique et patrimoniale », s'engage

à stimuler et à valoriser la créativité, la diversité, l'hybridité des actions étudiantes dans le champ culturel. Le principe de la Nocturne s'inscrit pleinement dans notre politique culturelle de site. Cette Nocturne suscite l'engouement et la curiosité des autres structures muséales ! Depuis l'an dernier, un essaimage de cet événement a eu lieu sur le site de Valence, et c'est déjà un franc succès ! Des événements similaires, parfois revisités selon les contextes, se déroulent aujourd'hui au Québec, à Lyon, à Bergame... et, très régulièrement, les acteurs de cet événement sont sollicités pour présenter les clefs de cette indéniable réussite.

Guy Tosatto – L'idée de la Nocturne est née du désir de toucher le public étudiant. Quand j'ai pris la direction du Musée fin 2002, j'ai constaté que l'on avait peu d'étudiants parmi nos visiteurs alors que Grenoble compte près de 60 000 étudiants. Aller vers ce public est donc devenu une des priorités de notre service des publics. Nous avons lancé deux types de manifestation : les Hors-les-murs, dès 2003, puis la Nocturne des étudiants. Le fait que cet événement ait pris la forme d'une nocturne est une idée qui vient des étudiants eux-mêmes et du



travail qu'a mené avec eux l'un de nos médiateurs, Éric Chaloupy. La formule imaginée était d'organiser une soirée spécifique pour les étudiants durant laquelle ils deviendraient eux-mêmes les médiateurs, en leur laissant une liberté totale quant au type de médiation qu'ils imagineraient. On ne voulait pas du tout qu'ils reproduisent le modèle qui était le nôtre mais qu'ils inventent au contraire des médiations adaptées à leurs envies. Ce qui prédomine, ce

sont des propositions un peu décalées et très créatives. Certaines sont davantage tournées vers l'histoire de l'art avec une présentation très documentée de telle œuvre, tel courant artistique ou tel artiste. Tout est possible. C'est toujours assez audacieux dans le propos comme dans la forme et je crois qu'il y a aussi un vrai plaisir. Ils s'amusent beaucoup, même lorsqu'ils abordent des sujets très sérieux. C'est véritablement la diversité des propositions qui fait l'intérêt de ces

soirées. À chaque fois, c'est le désir de l'étudiant.e, voire du groupe d'étudiants, d'approcher telle ou telle œuvre qui est en jeu, cela dans une totale liberté de choix comme de modes de présentation.

L'Observatoire – Vous attendiez-vous à un tel succès ? Quels problèmes cela a-t-il soulevé et comment les avez-vous gérés ?

G. T. – Cette manifestation a effectivement connu un succès croissant d'année en année. Nous avons commencé de manière assez modeste, avec 500 étudiants pour les premières Nocturnes. Ce qui était déjà pas mal ! Nous en avons aujourd'hui près de 2000. Les questions de sécurité des œuvres ne se posent donc plus de la même façon. Il a fallu mettre sur pied un encadrement qu'on appelle le *staff*. Nous recrutons entre 50 et 60 étudiants pour assurer une sorte de service d'ordre. C'est une véritable mobilisation des jeunes pour gérer eux-mêmes la sécurité des œuvres pendant cette soirée où le musée est entièrement mis à leur disposition. C'est une façon de les amener à être davantage responsables vis-à-vis de tout ce qui les entoure et je pense que c'est aussi un aspect intéressant de cette Nocturne. Il est vrai, néanmoins, que cet événement représente une prise de risque importante pour le Musée. Il faut être un peu fou pour faire ça ! Jusqu'à présent, nous avons eu beaucoup de chance. Nous y mettons un certain nombre de moyens logistiques. On essaie parfois d'inciter les étudiants à choisir un espace plus grand que celui qu'ils avaient imaginé au départ dans le musée, parce que dès qu'il y a attroupement, cela pose des problèmes pour la sécurité des œuvres. Ce sont des choses que nous avons appris à affiner au fil des années. Il y a toujours une prise de risque mais je dirais qu'elle existe de toutes façons dès que l'on reçoit beaucoup de public en même temps. C'est le cas lors des expositions qui ont du succès. C'est aussi le cas chaque premier dimanche du mois où, du fait de la gratuité, on observe une forte affluence du public. Mais je pense

qu'il faut parfois, tout en s'entourant de toutes les précautions nécessaires, assumer ce risque pour permettre que quelque chose de nouveau survienne au sein du musée.

L'Observatoire – Comment les étudiants sont-ils accompagnés dans cette démarche, tant du côté de l'Université que du Musée (dans le choix des œuvres, la sélection des propositions, etc.). Quels moyens sont mis à leur disposition ?

G. T. – La première étape est de parvenir à mobiliser les étudiants. Ce qui n'est pas si évident. C'est pour cette raison que, côté Musée, nous avons imaginé plusieurs choses. Nous recrutons, chaque année, un étudiant de l'IEP qui est chargé d'être l'interface entre le musée et le monde étudiant, de diffuser les informations sur le campus et de faire le tour de toutes les associations d'étudiants. Par ailleurs, nous organisons, en début de saison, une autre manifestation à destination des étudiants intitulée « Osez le musée ». C'est une soirée durant laquelle un certain nombre de médiations sont proposées aux étudiants dans la perspective de leur faire découvrir le musée – car beaucoup d'entre eux n'y sont jamais venu – mais aussi de susciter chez eux le désir de franchir le pas pour devenir médiateurs d'un soir durant la Nocturne. C'est à partir de cette soirée que l'on arrive à mobiliser un certain nombre d'étudiants. Ensuite, c'est l'étudiant.e relais qui entretient le lien avec les groupes d'étudiants. Ils sont reçus régulièrement au musée pour pouvoir choisir les œuvres autour desquelles ils auraient envie de construire une médiation pour la Nocturne. Ils sont accompagnés dans cette démarche par Éric Chaloupy qui les aide à conceptualiser leur intervention au plus juste, qui leur donne les moyens pratiques de le faire et qui canalise aussi certaines envies parce même si l'on peut faire beaucoup de choses dans ce musée, on ne peut pas tout faire non plus... Il y a quelques contraintes liées à la sécurité des œuvres auxquelles nous les sensibilisons sans toutefois les brider dans ce qu'ils ont envie de faire.

L.D. – L'Université a, de manière générale, une mission d'accompagnement forte auprès de ses étudiants pour les rendre acteurs de culture dans tous les domaines et sur tous les territoires. Elle encourage les croisements de disciplines, de secteurs, d'acteurs et de réseaux en favorisant notamment des partenariats avec les structures et acteurs artistiques et culturels des territoires. Le festival culturel interuniversitaire en est l'un des symboles. Créé en 2007, il propose aux acteurs culturels du site universitaire grenoblois de programmer des événements artistiques en lien avec une thématique choisie. L'idée de ce festival est de favoriser la création universitaire et l'initiative des membres de la communauté universitaire – étudiants, enseignants-chercheurs, personnels – et de profiter de l'expérience et des partenariats liés à la programmation du Tramway nommé culture pour inventer, avec les structures culturelles de l'agglomération et les équipes de création, des événements variés et éclectiques. Avec le musée de Grenoble, l'équipe Culture et initiatives étudiantes présente le thème à Éric Chaloupy qui suggère ensuite aux étudiants participant à la Nocturne de l'intégrer dans leur proposition. Plus prosaïquement, la ComUE contribue financièrement au bon déroulé de cet événement en participant à la programmation des événements se déroulant sur le parvis et l'esplanade François Mitterrand et à un moment fort de clôture de soirée, que ce soit un concert, un défilé, un spectacle chorégraphique...

Par exemple, pour l'édition 2015, le service Culture et initiatives étudiantes a fait la proposition au Musée d'associer l'Orchestre des campus de Grenoble avec Benjamin Kuperberg, un jeune artiste visuel (*mapping*, nouvelles technologies et musique), pour une conclusion musicale résolument originale : l'Orchestre interprétait *Le Sacre du Printemps* de Stravinsky qui était repris ensuite en « boucles rythmiques et visuelles », grâce à l'utilisation d'un gant connecté, et projetées sur les murs de la galerie centrale. Ce spectacle avait

été préparé en amont et répété *in situ* le jour-même et a donné lieu à un final tout à fait étonnant !

Avec la signature, en 2013, de la convention cadre « Université, lieu de culture » – entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Culture et de la Communication – ont été instituées « les Journées des Arts et de la Culture dans l'enseignement supérieur », qui ont pour vocation de mettre en lumière l'ensemble des actions culturelles et des propositions artistiques portées par les acteurs culturels des établissements d'enseignement supérieur.

L'année 2019 sera, pour l'université, l'occasion de fêter les 30 ans du Tramway nommé culture, et nous participerons encore à ce moment-phare de la saison culturelle grenobloise.

L'Observatoire – Les étudiants s'emparent du Musée et des œuvres avec imagination et audace. En un sens, ils métamorphosent le musée en y créant des ambiances très contrastées d'une salle à l'autre. Ces expérimentations vous inspirent-elles de nouvelles idées de dispositifs à mettre en place pour encourager la relation des jeunes à l'art ?

G. T. – Oui, effectivement, je pense que la Nocturne a amené nos médiateurs à se sentir eux-mêmes plus libres parfois dans leur médiation. Ils ont tous des formations en Histoire de l'art ou en Arts plastiques et la Nocturne a indéniablement stimulé la dimension créative intrinsèque à leur métier. On a vu fleurir, au fil des années, des médiations qui laissaient beaucoup plus de place à des approches originales. Je pense que c'est un des principaux apports. Il est certain, également, que cet événement a suscité une mobilisation de l'ensemble de nos médiateurs. Ils ont senti que c'était un véritable enjeu pour la vie du musée car ces jeunes sont notre futur public. Donc il est important de réussir ce rendez-vous. La préparation de la Nocturne,

même si son point d'orgue se résume à une soirée, fait partie de notre quotidien tout au long de l'année et cela a une vraie influence sur la vie du musée.

L'Observatoire – Une enquête, réalisée en 2011, révélait qu'un tiers des étudiants venus à la Nocturne entraient pour la première fois, de manière volontaire, dans un musée d'art. Pour beaucoup, c'est la sociabilité des réseaux étudiants qui en était la force motrice. Pour autant, la Nocturne n'est pas une fête étudiante, c'est un événement bâti sur des propositions artistiques. Quelle est l'alchimie qui se joue ici qui enclenche un tel engouement de la part des jeunes ? Le fait que ce soit la nuit est-il un facteur important ? Le même événement de jour pourrait-il fonctionner ?

G. T. – L'« ingrédient nuit » compte certainement pour beaucoup comme pour d'autres manifestations car, la nuit, nous passons dans un autre temps qui est davantage celui du loisir et de l'extraordinaire. On sort de l'ordinaire, *a fortiori* dans un musée qui est habituellement fermé la nuit. Donc oui, je pense que le choix d'une nocturne contribue au succès de l'événement. Ce qui joue aussi, je pense, c'est que les étudiants sont invités par d'autres étudiants. Ils sont entre eux et communiquent avec leur propre code. Ce n'est pas une instance extérieure qui leur dit : « Venez nous voir ». Ce sont leurs propres camarades qui les invitent en leur disant : « Venez ! Vous allez voir ce que vous allez voir ». Cela participe à une sorte de démystification du musée, à sa désacralisation en quelque sorte.

L.D. - L'« ingrédient Nuit » a aussi été le déclencheur d'une autre manifestation née à la suite de la Nocturne : en 2006, une réunion de programma-

tion a eu lieu entre l'équipe Culture et initiatives étudiantes et le Muséum d'histoire naturelle de Grenoble. Le constat dressé par Armand Fayard, alors conservateur du Muséum, était que les étudiants fréquentaient assez peu l'établissement, en dehors de ceux dont les études ou objets de recherche étaient associés. Le principe de Nocturne initié par le musée de Grenoble donnait un exemple de réussite : l'idée a alors été proposée d'ouvrir en soirée, de plonger le public et les collections dans le noir, et de demander aux équipes de médiation d'assurer une présentation scientifique sur la vie des animaux et insectes nocturnes. La sortie au cinéma en France du film *La nuit au musée* en février 2007, la veille de l'événement, contribua sans doute à sa réussite : près de 100 étudiants se pressèrent avec leurs lampes de poche pour parcourir les allées plongées dans le noir et écouter les présentations des médiateurs. Succès renforcé par la venue inopinée des forces de l'ordre qui, alertées par un voisinage soucieux des mouvements provoqués par les étudiants dans le muséum, venaient vérifier qu'aucune infraction n'avait été commise ! Les équipes de médiateurs confirmèrent qu'à la suite de cette manifestation, les étudiants revenaient les jours suivants afin de regarder les collections à la lumière de la scénographie habituelle. Le pari était gagné !

Par toutes ces actions de nuit et qui se poursuivent de jour, fort heureusement... la ComUE poursuit l'ambitieux projet d'apporter à l'étudiant un autre regard, de poursuivre l'éducation artistique et culturelle commencée dès l'école.

L'Observatoire – Est-ce que l'expérience de la Nocturne vous incite à développer une stratégie d'ouverture du Musée en soirée pour un plus large public avec ou sans caractère événementiel ?

G. T. – Nous avons déjà deux nocturnes par an (la Nocturne des étudiants et la Nuit des musées) et c'est un très grand investissement en termes de temps et d'énergie de la part des médiateurs, je vois donc mal comment nous pourrions faire plus, à moins d'avoir des moyens beaucoup plus importants. Nous pourrions sans doute imaginer des formes plus modestes mais pas de « grandes fêtes » comme la Nocturne. C'est un peu la même logique pour les hors-les-murs que nous organisons. Tout dépend de l'intensité que l'on met dans les choses. Si nous avons une sorte d'« exposition en kit » prête à être réutilisée chaque année, alors effectivement nous pourrions démultiplier les hors-les-murs. Mais ça n'est pas le cas. Nous avons fait le choix de proposer à chaque fois un projet original qui prenne en compte le quartier et le lieu dans lequel ils prennent place. C'est forcément un investissement beaucoup plus important qui requiert une préparation durant toute une saison. Pour les Nocturnes, c'est un peu la même chose. Le travail de préparation avec les étudiants s'étale sur quasiment un semestre, entre le premier temps de réflexion, les temps de présence dans le musée jusqu'à la présentation finalisée le jour J.

Entretien avec **Lise Dumasy**
Présidente de la Communauté Université Grenoble Alpes
(ComUE)
et
Guy Tosatto
Conservateur en chef et directeur du Musée de Grenoble

Propos recueillis par **Lisa Pignot**
Rédactrice en chef
et
Jean-Pierre Saez
Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles

La Nocturne étudiante ou le musée transfiguré

NOTES

1- Le musée était, à l'époque, situé Place de Verdun.

JEUNESSES ET VIE NOCTURNE :

VERS UNE VILLE PLUS ALTRUISTE

Christophe Moreau

La plupart des villes sont concernées par la vie nocturne et festive. Que l'on pense au jeudi soir à Rennes, place Saint-Michel, au vendredi soir à Nantes, Quartier du Bouffay, aux Nuits Blanches parisiennes, au quartier de Kreuzberg à Berlin, au quartier rouge d'Amsterdam. Plus loin de nous, une *full moon party* à Goa, le carnaval à Salvador, la rue Sainte-Catherine à Montréal, les nuits chaudes de Téhéran ou de Dakar, un samedi soir à Beyrouth... La nuit et son cortège d'activités festives sont devenus un enjeu de marketing urbain, mais au-delà des aspects d'attractivité et de concurrence entre les villes qui cherchent à s'attirer des populations de jeunes et des ménages fortunés, le vivre-ensemble nocturne constitue un enjeu anthropologique fondamental.

PRATIQUES FESTIVES JUVÉNILES

La nuit n'est pas seulement une zone spatio-temporelle, un espace physique constitué de bars, boîtes de nuit et services divers animés lorsque la majorité de la population dort. C'est aussi une « région morale », affublée de représentations imaginaires et jugements de valeurs. Nos sociétés industrielles ou rurales ont longtemps opposé les activités saines et productives à l'oisiveté et à la débauche nocturne, avant de découvrir récemment que le tourisme nocturne et l'économie de la fête recelaient aussi une manne financière.

L'homme, animal diurne, a toujours craint l'obscurité et les démons qui ressurgissent la nuit, d'où les feux de la Saint-Jean qui éclairaient les campagnes lors des fêtes d'été, ou encore les bougies de la Sainte-Lucie aux alentours du solstice d'hiver. La ville, construite depuis un siècle sur le modèle apollinien de la transparence et de la visibilité, s'accommodait assez mal des forces dionysiaques qui conduisent l'homme à l'ivresse et à la jouissance, jusqu'à très récemment

où, sous l'impulsion d'élus locaux¹ et de géographes militants, et sous la pression des fêtards qui troublaient le sommeil des riverains, nos collectivités ont développé des stratégies de gestion publique de la fête.

Il est indéniable que les populations jeunes ont joué un rôle majeur dans ces évolutions, en tant que témoins d'évolutions sociales majeures : allongement et incertitude croissante de la jeunesse ; report des âges de la fin des études, d'entrée dans le monde du travail, du premier enfant ; décohabitation familiale et massification dans les pôles urbains pour poursuivre ses études. Les jeunes générations, et notamment les jeunes hommes célibataires, ont toujours joué un rôle majeur dans les charivaris et autres pratiques festives traditionnelles ; et les années 90, puis surtout 2000, ont vu se renforcer leurs motivations, et ce pour

les deux sexes : revendication de liberté et aspiration à se retrouver au-delà des horaires encadrés ; militantisme culturel et développement de nouvelles esthétiques (exemple des *raves parties* dans les années 90) ; aspiration à se rendre utile et à « faire bouger » sa commune, ou son quartier, en contribuant à l'organisation de festivals ; affirmation de son appartenance à la ville (exemple des concours de fréquentation des apéros géants en 2010) ; nécessité d'aller à la rencontre de l'Autre, et d'expérimenter des rencontres amoureuses. Et il ne faudrait pas oublier les facteurs émotionnels qui sont sans doute plus profonds : se sentir exister, danser, ressentir l'ivresse et le vertige, jouir de la nouveauté, tomber amoureux, rassasier une soif de vivre et une énergie physique débordante. Les aspirations juvéniles à faire la fête la nuit pourraient se résumer en deux mots : rencontrer et vibrer.

“Les aspirations juvéniles à faire la fête la nuit pourraient se résumer en deux mots : rencontrer et vibrer.”

“Face au risque d’ennui et au peu d’émotions partagées collectivement, ce sont principalement l’alcool et les autres produits psychoactifs qui seraient devenus les vecteurs de la fête.”

ACTION PUBLIQUE PLUS TRANSVERSALE

Peu à peu, l’action publique a dû s’intéresser aux à-côtés de la fête : nuisances nocturnes ; dégradations et insécurité, délinquance, agressions, notamment pour les jeunes femmes ; accidentologie, notamment routière ; accueil de personnes aux urgences hospitalières, le plus souvent sur fond d’alcool – intoxications alcooliques aiguës, comas éthyliques, violences, chutes, noyades... – ; risques à long terme pour la santé, notamment pour les adolescents et jeunes adultes, plus sensibles à ces risques, puisque leur cerveau est en phase de maturation ; commerce de drogues illicites, etc. Si la nuit véhicule tout un imaginaire qui fait froid dans le dos, on constate objectivement des plaintes, des accidents, des nuisances qu’il faut impérativement traiter, d’autant plus si l’on entend que sa ville reste attractive, pour figurer parmi les villes festives ou les villes « où il fait bon vivre »...

C’est pourquoi nos sociétés contemporaines ont dû réinvestir le vivre-ensemble à travers une diversité d’approches : la sécurité, la propreté publique, mais aussi et surtout la santé, la culture, les déplacements, l’éducation, l’animation pour la jeunesse. Nombre de villes, à l’image de Lausanne, se sont mobilisées pour proposer une offre « multipolaire », qui désengorge l’hyper centre festif. Pensons à la Nuit des Quatre Jeudis à

Rennes, qui propose chaque semaine de sortir tard le soir dans des équipements sportifs, culturels, socioculturels, pour changer progressivement les habitudes, même s’il est proposé une fois par mois de faire la fête en centre-ville dans les soirées Dazibao, organisées par et pour les jeunes, sous la houlette du Centre Information Jeunesse.

Dans cette dynamique, l’action culturelle est centrale ; en effet, les recherches en alcoologie montrent que les consommations sont plus pathogènes lorsqu’elles sont solitaires et lorsqu’elles ont lieu dans un environnement appauvri en interactions sociales. L’anthropologie de la fête² pose l’hypothèse que les jeunes générations auraient un peu perdu le « savoir faire » la fête ; la fête n’est plus préparée à l’avance, mais plus spontanée ; elle est moins intergénérationnelle que dans les sociétés traditionnelles ; on y partage moins d’aliments, et moins d’émotions collectives : moins de danse, moins de musique *live*, moins d’interactions entre garçons et filles... Face au risque d’ennui et au peu d’émotions partagées collectivement, ce sont principalement l’alcool et les autres produits psychoactifs qui seraient devenus les vecteurs de la fête. C’est pourquoi il importe de valoriser la musique et la danse, ainsi que toutes les formes de diffusion culturelle, pour que les fêtes urbaines ne soient pas de simples beuveries mais bien des parenthèses de vie un peu extraordinaires. Le rôle des pouvoirs publics ne relève donc pas seulement de la police et de

la propreté, mais aussi et surtout de la culture et de la cohésion sociale. Cela pose, incidemment, la question de la coopération entre public et privé, entre institutions publiques – sécurité, santé, culture, jeunesse, aménagement, transports... – et établissements recevant du public, organisateurs de spectacles, débits de boissons... autant de parties prenantes, dont les intérêts sont divergents, mais qui doivent œuvrer communément au vivre-ensemble.

Ceci est heureux, d’un point de vue sociologique, car l’enjeu est de taille : faut-il laisser filer la fête dans l’espace domestique, les appartements, le chacun pour soi, à mesure que le nombre d’établissements recevant du public (bars et discothèques) décline lentement³, ou bien affirmer que l’espace public, condition du vivre-ensemble et de la démocratie, peut et doit accueillir en son sein des soirées festives ou se côtoient les groupes sociaux et les générations, sans autre visée que d’être ensemble et de célébrer le groupe ou tout simplement la vie, qui n’est pas faite que pour travailler ? C’est pour ces raisons que nous avons organisé à Rennes, en 2005, des États Généraux de la Fête⁴, qui avaient mobilisé des citoyens, des acteurs culturels, des acteurs économiques, des élus locaux et des chercheurs : penser la gestion publique de la fête ; prendre acte de l’allongement de la jeunesse, de l’augmentation du temps libre, de la disponibilité de produits psychoactifs, et assumer collectivement nos respon-

sabilités d'adultes ; valoriser la place de la culture, de la musique, de la danse, accueillir le foisonnement d'idées et d'initiatives qui font de la ville un formidable creuset. Des « cahiers de doléances pour une meilleure gestion publique de la fête⁵ » avaient été rédigés, en vue de partager effectivement les responsabilités qui incombent aux uns et aux autres en la matière, et de protéger le « droit à la fête ».

FAIRE HUMANITÉ DANS UNE VILLE ALTRUISTE

Tenir compte de la nuit et de la convivialité festive, pour concevoir l'avenir de nos villes, revient à prendre en compte

la dimension émotionnelle altruiste et empathique de la personne humaine ; permettre de se retrouver à toute heure, de s'approprier temporairement l'espace public, d'être ensemble sans visée autre que se rencontrer, partager des émotions, débattre de la vie publique... Mais compte tenu de la complexité des questions qui se posent, et de la divergence des intérêts en présence, il n'y a pas de solution technique définitive qui vaille, autre qu'une démarche méthodologique qui permette d'organiser un débat de proximité lorsqu'un problème se pose. Seule une pratique démocratique renouvelée permettrait de mettre en œuvre équitablement les droits humains et garantir les libertés et les dignités des personnes. Une bonne

décision pour la vie nocturne urbaine ne serait pas nécessairement la « tranquillité urbaine » mais le progrès des libertés et dignités qui résulterait d'une décision publique appropriée. Dans cette société plus empathique, il ne s'agirait plus seulement de faire société, mais de faire humanité ensemble, dans le respect réciproque des libertés d'expression, de repos, de jouissance de sa propriété, du droit à la diversité culturelle. L'enjeu central de la nuit urbaine n'est donc sans doute pas tant la tranquillité que le meilleur progrès des libertés.

Christophe Moreau

Sociologue, directeur de JEUEVI
www.jeudevi.org
moreau@jeudevi.org

Jeunesses et vie nocturne : vers une ville plus altruiste

NOTES

1- *Temps des villes*, rapport de M. Edmond Hervé, député-maire de Rennes, remis en 2001 au Ministre délégué à la ville et au Secrétaire d'État aux droits des femmes et à la formation professionnelle.

2- Véronique Nahoum-Grappe, *Vertige de l'ivresse. Alcool et lien social*, Descartes & Cie, 2010.

3- Selon les organisations professionnelles, nous serions passés de plus de 200 000 cafés et bars dans les années 60 à moins de 36 000 aujourd'hui.

4- Christophe Moreau et André Sauvage, *La fête et les jeunes, espaces publics incertains*, Apogée, 2007.

5- Sous la plume de Jean-Michel Lucas, spécialiste des politiques culturelles, qui avait synthétisé les débats.

NOCTURNES EN BIBLIOTHÈQUE :

NOUVEAUX PUBLICS, NOUVELLES PRATIQUES ?

Entretien avec **Sylvie Robert**. Propos recueillis par **Cécile Martin**

Fortement engagée en faveur de la lecture publique, la sénatrice Sylvie Robert est à l'origine de préconisations sur l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques ainsi que d'un amendement qui a conduit à une augmentation des crédits de l'État dans ce domaine. Nous l'avons interrogée sur les enjeux d'une ouverture plus large de ces équipements culturels, en particulier en soirée voire une partie de la nuit comme cela est déjà le cas dans différentes villes européennes.

L'Observatoire – Le 19 janvier prochain de nombreuses bibliothèques et médiathèques vont ouvrir leurs portes dans le cadre de la 3^e édition de la Nuit de la lecture dont vous êtes l'inspiratrice. Quels sont les objectifs de cette manifestation ?

Sylvie Robert – Lorsque j'ai été amenée à réfléchir à la problématique de l'adaptation et de l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques, dans le cadre du rapport qui m'avait été confié¹, deux questions connexes se sont rapidement posées : pourquoi ouvrir mieux et plus ? Ce qui revient à interroger les missions des bibliothèques aujourd'hui ; et ouvrir mieux et plus à destination de quels publics ? En croisant ces deux questionnements, est née l'idée de créer une « nuit des bibliothèques » devenue Nuit de la lecture.

Il ne faut pas oublier que si la bibliothèque est le premier équipement culturel de proximité en France, franchir ses portes ne va pas de soi pour un certain nombre de concitoyens, y compris les plus jeunes. Des barrières, notamment psychologiques, peuvent exister. Or, au regard de la richesse des services, des activités proposés dans ces lieux, je trouvais profondément regrettable qu'une partie de la population puisse se sentir illégitime à y pénétrer, alors que la bibliothèque est, par essence, ouverte à

toutes et tous. Il était donc essentiel de démocratiser encore davantage l'accès aux médiathèques, et la Nuit de la lecture était, selon moi, un vecteur idoine afin d'y parvenir.

À l'instar de la Nuit des musées, elle est une manière de « désacraliser l'institution », de transformer la solennité de l'espace bibliothèque, inhérent aux savoirs et à la culture qu'il concentre, en un espace apparaissant comme plus ludique et peut-être plus accessible. En somme, elle permet de changer, d'ouvrir le regard des individus sur le lieu bibliothèque. Ainsi, elle est un formidable levier pour faire découvrir cet équipement de proximité au plus grand nombre et pour valoriser tout ce qui s'y fait. Par conséquent, l'objectif premier de la Nuit de la lecture est de conduire chacun à pousser la porte de la bibliothèque, en portant une attention toute particulière à celles et ceux qui ne l'auraient peut-être pas fait en temps normal. Une fois la porte de la bibliothèque ouverte, il est difficile de la refermer.

L'Observatoire – On assiste à un développement des événements culturels nationaux ou locaux proposés sur des nocturnes (Nuit des musées, Nuit du patrimoine, Nuit de la création...). La nuit apporte-t-elle une spécificité à ces projets ? Outre la « désacralisation de l'institution » que vous évoquiez,

la nuit permet-elle aussi de faire des propositions nouvelles ou d'attirer des publics différents ?

S. R. – Effectivement, la nuit apporte une spécificité. En premier lieu, elle revêt un caractère original, pour ne pas dire subversif. À l'inverse d'autres pays qui ont une tradition en la matière, principalement les États anglo-saxons, la France n'a pas l'habitude d'ouvrir certains équipements culturels le soir, voire en nocturne. C'est pourquoi, lorsqu'une Nuit des musées ou une Nuit des bibliothèques est créée, elle suscite d'emblée un intérêt. Par opposition au fonctionnement naturel de l'équipement en journée, il est attendu quelque chose de plus atypique, de plus insolite même. Le public souhaite être étonné, pris au dépourvu lors de ces manifestations.

C'est en ce sens, je pense, que la nuit est propice à la créativité, à l'innovation. Elle est le domaine du rêve et de l'imaginaire ; elle pousse les professionnels à façonner des projets qu'ils ne monteraient pas nécessairement d'ordinaire. Quand la première Nuit de la lecture s'est déroulée, j'ai trouvé la diversité des activités proposées remarquable : par exemple, la conception d'une bande dessinée, un atelier d'écriture collectif visant à inventer la fin d'une histoire, des jeux multiples autour de la photo, l'organisation d'un *escape game* ou encore

“Je pense que la nuit est propice à la créativité [...] elle pousse les professionnels à façonner des projets qu’ils ne monteraient pas nécessairement d’ordinaire.”

d’une soirée *retro-gaming* autour du jeu vidéo. Au final, je crois que ces exemples illustrent plutôt bien ce qui est au cœur de la Nuit de la lecture : l’imaginaire et l’amusement.

Dès lors que vous réussissez à faire rencontrer ces deux éléments, vous attirez des publics très divers qui ne sont pas obligatoirement accoutumés à aller à la bibliothèque. Encore une fois, c’est l’intérêt majeur d’un tel événement pour moi ; en particulier, attirer les plus jeunes à venir dans ce lieu. Souvent accompagnés de leurs parents, ils partagent un moment joyeux et convivial, qui renvoie une image extrêmement positive de la bibliothèque à toute la famille. Ainsi, la Nuit de la lecture participe clairement de l’actualisation et de la valorisation de la représentation que chacun peut avoir de la bibliothèque.

L’Observatoire – Deux rapports récents (le vôtre en 2015 et celui d’E. Orsenna et N. Corbin en 2018²) développent un ensemble de propositions en faveur de l’extension des horaires d’ouverture des bibliothèques. En Europe, de nombreux établissements sont ouverts jusqu’à 22h de façon systématique (par exemple à Copenhague où les bibliothèques accueillent le public à partir de 7 ou 8h le matin jusqu’à 23h voire minuit, ou encore à Madrid où elles sont ouvertes jusqu’à 21h toute l’année et proposent des ouvertures exceptionnelles jusqu’à 1h du matin voire davantage en période d’examen, etc.). Ces modèles sont-ils exportables en France ? Correspondent-ils à des usages nouveaux ou différents des bibliothèques ?

S. R. – Évoquer les horaires d’ouverture des bibliothèques, mais de manière générale des équipements publics, revient à s’intéresser au rythme de vie des personnes. Il est impossible de raisonner sans avoir une approche qui mêle sociologie et géographie (les problématiques de mobilité, d’aménagement du territoire sont ici essentielles). C’est un truisme, mais les temporalités varient énormément selon l’endroit où vous habitez. Il ne peut donc y avoir de réponse dogmatique ou idéologique qui consisterait à décréter que toutes les bibliothèques doivent ouvrir entre 8h et 22h, avec une nocturne jusqu’à minuit le mercredi.

En revanche, il me semble qu’il existe une tendance sociologique qui s’accroît, singulièrement chez les jeunes générations : la volonté de mieux maîtriser son temps, de ne pas être soumis à un tempo binaire, cloisonné entre vie professionnelle/étudiante et vie privée. Il s’agit de pouvoir intercaler des respirations pendant les périodes de travail et réciproquement. Ce désir de mieux contrôler son temps n’est autre qu’une aspiration à une liberté renforcée, augmentée pourrait-on dire ; d’où une demande d’adaptation des horaires d’ouverture des équipements de plus en plus forte de la part de la population.

Ces nouveaux usages, particulièrement prégnants dans nos métropoles, imposent de mener une réflexion très large, qui dépasse la seule question des bibliothèques, sur le service public. Cependant, en ce qui concerne les horaires d’ouverture, il est indispensable de garder à l’esprit que le temps

choisi des uns peut être le temps subi des autres ; autrement dit, il s’avère primordial d’offrir des contreparties substantielles aux agents qui peuvent être mobilisés afin d’augmenter l’amplitude horaire. C’est à cette condition qu’il sera envisageable de moderniser réellement nos équipements publics. Au niveau des médiathèques, il faut rendre hommage aux professionnels qui, par leur engagement, leur dynamisme et leur volonté permanente de s’ajuster et de satisfaire les demandes des publics, améliorent grandement le service rendu.

L’Observatoire – Dans votre rapport, vous pointiez également le dynamisme et l’adaptabilité des bibliothèques qui sont parfois les seuls équipements culturels présents sur un territoire. Quels sont, selon vous, les enjeux politiques de l’ouverture des bibliothèques sur une amplitude horaire plus large ? Que doit-on attendre des partenaires publics sur cette question ?

S. R. – Le débat est aujourd’hui connu : comment les pouvoirs publics peuvent-ils apporter un soutien véritable aux projets d’extension des horaires d’ouverture des bibliothèques dans un contexte budgétaire contraint ? Pour ce faire, il est capital que l’État continue à accompagner massivement les collectivités territoriales, d’autant plus qu’elles sont soumises à des restrictions financières qui brident leurs marges de manœuvre. Sur ce point, le concours particulier³ est un instrument majeur ; après son augmentation de huit millions d’euros l’année dernière, suite à l’amendement

que j'avais déposé, il serait opportun de l'abonder de deux millions supplémentaires afin que tous les projets menés par les collectivités puissent voir le jour. Le ministre de la Culture en a fait un engagement, je soumettrai un amendement au projet de loi de finances pour le concrétiser. *In fine*, c'est une affaire de volontarisme politique !

L'ouverture des bibliothèques n'est pas un sujet purement culturel. Il dépasse amplement ce cadre, car les bibliothèques sont à la croisée des enjeux contemporains, à la fois en matière d'éducation et de citoyenneté. Par-delà l'accès aux connaissances, les bibliothèques ont un impact éducatif crois-

sant, avec la mise en place d'ateliers sur le décodage de l'actualité, les opérations de révision d'examens, les cours de soutien ou d'apprentissage d'une langue prodigués en leur sein, les expositions temporaires qui font naître une certaine conscience du monde, etc. En termes de citoyenneté, et peut-être est-ce le rôle le plus moderne et celui à creuser, la bibliothèque devient un espace d'expression où vit le débat démocratique. Je me rappelle que, lors de mon déplacement à la médiathèque centrale de Troyes, la directrice m'avait expliqué que ses équipes venaient d'organiser un cycle de conférences sur la laïcité. Les échanges avaient été riches et intenses ! C'est pourquoi, dans mon rapport, je parlais

de la bibliothèque comme d'une « agora-thèque ». Que les citoyens s'emparent de cet équipement comme lieu d'exercice de la démocratie est une évolution rassurante sur sa vitalité, qui ouvre des perspectives très intéressantes. Alors que les sources de fragmentation de la société sont multiples, la « bibliothèque-creuset », espace de rassemblement, de rencontres et de discussions, peut permettre de faire émerger ce commun qui tend à s'estomper et que nous devons retrouver.

Entretien avec **Sylvie Robert**
Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, conseillère municipale de Rennes

Propos recueillis par **Cécile Martin**
Directrice des études, Observatoire des politiques culturelles

Nocturnes en bibliothèque : nouveaux publics, nouvelles pratiques ?

NOTES

1- Sylvie Robert, *L'adaptation et l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques*, rapport remis en août 2015 à la ministre de la Culture et de la Communication.

2- Éric Orsenna, Noël Corbin, *Voyage au pays des bibliothèques*, rapport remis en février 2018 à la Ministre de la Culture.

3- L'aide de l'État au bénéfice des projets de bibliothèques des collectivités territoriales (bibliothèques municipales ou intercommunales et bibliothèques départementales de prêt) prend la forme d'un "concours particulier" au sein de la dotation générale de décentralisation (D.G.D.).

MÉDIATEURS DE LA NUIT :

LE PROJET FAIR.KIEZ À BERLIN

Entretien avec **Kathrin Klisch** et **Stefanie Raab**. Propos recueillis par **Christel Hartmann-Fritsch**

En Allemagne, la chanson *Kreuzberger Nächte* « que les nuits de Kreuzberg sont longues... » est surtout connue des noctambules familiers du quartier branché de Kreuzberg-Friedrichshain à Berlin et des hauts-lieux de la vie festive répartis dans les arrondissements du centre-ville culturellement métissés. Destination déjà très prisée dans les années 80, Kreuzberg est devenu un mythe. Après la chute du Mur et la fusion avec l'ancien district est-berlinois de Friedrichshain, le nouvel arrondissement de Friedrichshain-Kreuzberg a conservé sa réputation de centre urbain *hype*, éminemment créatif, cosmopolite, aux prix encore abordables, et n'a cessé d'attirer des touristes de plus en plus nombreux. Les riverains perçoivent cette évolution comme une nuisance, voire comme une menace. Face à des conflits inévitables, Friedrichshain-Kreuzberg a lancé des initiatives exemplaires et transposables pour répondre aux conflits liés à la vie nocturne.

L'Observatoire – La mairie d'arrondissement de Friedrichshain-Kreuzberg a mis en place, avec le bureau d'études Coopolis, des stratégies d'action pour un tourisme respectueux de la ville. Pouvez-vous revenir brièvement sur la genèse du projet *fair.kiez* (« quartier équitable ») ?

S. Raab – *fair.kiez* est un projet qui nous a été soumis, au service de Promotion économique de la mairie d'arrondissement de Friedrichshain-Kreuzberg, par les représentants du secteur touristique de l'arrondissement, par un réseau constitué d'acteurs touristiques, politiques et administratifs qui font partie de la « table ronde sur le tourisme de Friedrichshain-Kreuzberg » et par un autre réseau qui œuvre de façon novatrice, expérimentale et politique en faveur de la « culture club » berlinoise (Clubcommission Berlin). La Clubcommission – qui est également membre du réseau européen LiveDM – mène plusieurs actions : elle participe au dialogue international sur les préoccupations des clubs et des salles de spectacle dans le contexte européen,

elle étudie les conséquences urbaines de la vie nocturne et du tourisme, favorise la mise en réseau de clubs en Europe, cultive des contacts internationaux et transmet de façon ciblée des impulsions européennes à des acteurs de terrain. Elle travaille en collaboration avec les différents services de l'administration publique et fait œuvre de pionnier dans le dialogue avec les responsables politiques pour renforcer les clubs et les industries créatives durablement, au niveau local et par-delà les frontières. C'est donc la Clubcommission qui a été le maître d'œuvre de notre projet *fair.kiez*, d'octobre 2014 à août 2015, avec l'appui d'autres partenaires – l'Alliance pour l'économie et le travail de l'arrondissement, les services administratifs (*Ordnungsamt*) de l'arrondissement et de la Direction 5 de la police de Berlin.

K. Klisch – Nous sommes partis du principe que la Ville de Berlin et ses différents arrondissements avaient tout intérêt à partager leurs expériences de travail avec leurs homologues européens – nos services participent à un

programme d'échange européen destiné aux administrations. Nous avons ainsi comparé les mesures non restrictives mises en place en faveur de la régulation des nuisances nocturnes, relevant plutôt de l'art performatif, au niveau européen. Nous avons étudié et analysé des démarches de « médiation nocturne » adoptées par des métropoles comparables à Berlin. Nous avons trouvé des idées à Barcelone, Budapest, Bruxelles, Zurich et Paris. Et c'est Paris qui nous a le plus convaincus ! La directrice de nos services administratifs (*Ordnungsamt*) a découvert avec enthousiasme le succès du travail accompli par les Pierrots de la nuit et a établi des contacts entre le Conseil de la Nuit et l'association Clubcommission¹.

En comparant ce qui se fait dans d'autres pays, l'objectif était de trouver des méthodes susceptibles d'avoir un impact positif sur les visiteurs dans les zones en proie à des conflits d'usage. À Friedrichshain-Kreuzberg, nous avons axé notre médiation artistico-performative sur les touristes et sur les noctambules ;



Photo : © Berlin-Bezirksamt Friedrichshain-Kreuzberg

en France, les actions artistiques étaient davantage centrées sur les restaurants. Il se trouve que nous n'avons pas les mêmes traditions culturelles. Si l'aspect artistico-culturel n'était pas déterminant au départ, il nous a toutefois permis de bénéficier d'une attention exceptionnelle auprès du public et dans les médias internationaux.

L'Observatoire – Dans le cadre de ce projet, vous avez donc opté pour une intervention artistico-performative de sensibilisation au respect de la tranquillité nocturne des riverains. En quoi consistait concrètement cette action ?

S. Raab – Nous avons choisi d'intervenir devant les terrasses de bars-restaurants, à l'entrée des clubs et dans des espaces libres répartis sur six zones névralgiques. Quinze actions ont eu lieu, entre début mai et début août 2015. Chaque équipe était constituée de deux artistes pantomimes issus du théâtre de rue et de deux

« communicateurs.trices de rue ». Soit, au total, une équipe de 12 personnes chargées de mener des discussions et de distribuer des flyers sur la démarche pour sensibiliser les couche-tard aux nuisances nocturnes et au besoin de tranquillité des riverains.

K. Klisch – Sur le terrain, les sites d'intervention sont devenus de véritables scènes ! Les artistes pantomimes jouaient de petites pièces de théâtre, munis de quelques accessoires, en interaction avec le public, autour du thème suivant : « invités dans le quartier ». Ils improvisaient en fonction des situations : par exemple, quand il y avait beaucoup de bruit, ils sortaient de petits coussins pour faire comprendre, par le mime, que les habitants souhaitent dormir ; quand il s'agissait de nuisances plutôt liées à la consommation d'alcool, ils ramassaient les bouteilles vides et les mettaient en tas pour symboliser l'excès, etc. Le dénouement de l'histoire découlait de la mise

en scène ou était donné par les communicateurs.trices qui discutaient avec les gens et distribuaient des flyers.

L'Observatoire – Quelle préparation cela a-t-il nécessité en amont ?

K. Klisch – Il y a eu une phase de préparation très poussée. Nous avons commencé par cerner les spécificités de Berlin/Friedrichshain-Kreuzberg en collaboration avec nos partenaires. Nous avons notamment essayé de faire en sorte que les costumes portés par les pantomimes reflètent les figures du Berlin contemporain. Nous avons élaboré une charte de projet. À mesure que nous avançons, les médiateurs sont devenus des communicateurs, c'est aussi comme cela qu'ils sont désignés dans le projet. Tous les acteurs ont défini conjointement les zones d'intervention, en étroite concertation avec les services administratifs (*Ordnungsamt*) et la police. Il n'a pas été facile de trouver des artistes ayant le profil idoine car ils

devaient à la fois être capables de « faire de la scène » et posséder une expérience leur permettant de gérer correctement les situations conflictuelles.

L'Observatoire – Le bureau d'études Coopolis gmbh a accompagné et évalué la mise en œuvre de ce projet. Quel bilan en tirez-vous ?

S. Raab – À Friedrichshain-Kreuzberg, une alternance complexe de « méthodes dures » et de « méthodes douces » s'est avérée plutôt efficace pour résoudre les conflits nocturnes. Cependant, il manquait encore la possibilité d'aborder et de sensibiliser directement les clients des établissements (en tant qu'auteurs des nuisances). Notre principale préoccupation était d'obtenir un changement de comportement de la part des visiteurs et de promouvoir ainsi une image positive de l'arrondissement et de la Ville de Berlin. La méthode artistique répondait à nos critères : une gestuelle subtile et du théâtre muet qui peuvent véhiculer des messages chargés d'émotion. Ce sont des actions qui doivent être ponctuelles et planifiées avec tact car l'objectif, à court terme, est d'obtenir des résultats dans les zones très sensibles. Le « spectacle »

permet de susciter une grande attention, avec une résonance très importante, et une diffusion et une popularité rapides !

Je pense que nous avons réussi à envoyer un signal marquant, dans l'immédiateté de la situation. Mais, pour sensibiliser durablement les clients des établissements, il faudrait pouvoir réitérer ces actions en permanence. Les sites qui se prêtent le mieux à ces interventions sont les places publiques, les parcs et espaces verts qui invitent à la flânerie, ou bien les rues où pullulent les terrasses de bars-restaurants. La circulation automobile et les trottoirs étroits réduisent l'efficacité du dispositif.

K. Klisch – Nos actions ont porté leurs fruits dans de nombreuses rues, espaces publics et quartiers résidentiels, quoique de manière inégale, tant les sites d'intervention diffèrent les uns des autres. En revanche, le succès auprès des médias a conduit à une prise de conscience, de la part des décideurs politiques, qui assure une continuité à la démarche.

L'Observatoire – L'implication et la coopération continue de tous les acteurs, la participation de toutes les

parties concernées en amont de l'action elle-même et de bout en bout ont de quoi impressionner et sont, comme on sait, un trait distinctif de l'arrondissement ! Par rapport à ce qui se fait dans d'autres métropoles européennes, cette approche participative rigoureuse est unique en son genre...

S. Raab – Oui, et nous en sommes assez fiers. C'est notre capital, et il nous arrive régulièrement de mettre nos expériences au service d'autres métropoles. Par exemple, la Ville de Bâle (Suisse) s'inspire actuellement de Berlin pour établir ses programmes en faveur de la nuit et nous sommes régulièrement sollicités pour conseiller des responsables du monde entier sur cette question.

*Entretien avec **Kathrin Klisch**
directrice adjointe du service Promotion économique de la
mairie de l'arrondissement de Friedrichshain-Kreuzberg*

*et **Stefanie Raab**
Directrice du bureau d'études Coopolis*

*Propos recueillis par **Christel Hartmann-Fritsch**
Experte indépendante en matière de dialogue artistique et
culturel en Europe*

*Texte traduit de l'allemand par **Isabelle Schreiber***

MES NUITS SONT PLUS BELLES

QUE VOS JOURS :

UNE LECTURE GÉOPOLITIQUE DES NUITS DE BERLIN

Boris Grésillon

Le Berlin contemporain est connu dans le monde entier pour sa scène électronique, ses temples de la techno à l'instar du club Berghain et ses nuits blanches. L'attractivité de la scène techno berlinoise est telle qu'elle a influé sur son image et sur le profil touristique de la ville. Le phénomène des « easyjet-setters » venant passer un week-end à Berlin depuis toute l'Europe en vols *low-cost*, phénomène apparu il y a une quinzaine d'années, n'a fait que se renforcer depuis. Tout cela est connu, bien documenté et fait régulièrement la une des magazines spécialisés.

Loin des clichés sur les nuits festives du Berlin d'aujourd'hui, cet article cherche plutôt à tenter de saisir ce qui, au cours du siècle dernier, a fait l'identité, la spécificité des nuits berlinoises. Précisons que nous considérons la nuit classiquement comme l'envers du jour (Genette, 1968) mais aussi en tant que « système spatio-temporel » à la suite des travaux pionniers de Luc Gwiazdzinski (2005). Trois périodes ont été repérées, trois périodes fort différentes mais où les nuits berlinoises se distinguent par leur goût pour l'excès, la transgression, la provocation et le rejet de l'ordre établi : les années 1920 (« danse sur un volcan », cf. Buffet, 1993), les années 1970 (« sex, drugs & punk ») et les années 1990 (« la techno jusqu'à l'excès »). Trois périodes où Berlin, par ses avant-gardes artistiques et par sa culture nocturne, devient un mythe. Trois périodes caractérisées par l'avènement d'un nouveau style de musique qui, au milieu d'un bouillonnement musical intense, s'impose au point de marquer chaque période de son empreinte indélébile : ce sera le jazz pour les années 1920, le punk pour les années 1970 et la techno pour les années 1990.

Au-delà de la nature excessive de ces nuits blanches que l'on pourrait décrire

à l'envi, voire les comparer entre elles (ce ne sera pas mon propos), il existe un fil rouge qui explique à la fois leur nature et leur parenté : c'est la situation politique et géopolitique de Berlin. Les nuits berlinoises sont en effet à replacer dans un contexte géopolitique bien plus vaste. Lors des années 1920, l'Allemagne est à genoux, humiliée par le Traité de Versailles, et sa capitale est en proie à des conflits politiques violents. La culture, notamment la nuit, demeure l'un des seuls espaces d'expression et de transgression possible. Dans les années 1970, l'île de Berlin-Ouest est comme coupée du monde par le Mur qui l'entoure. À l'ombre de la guerre froide, les utopies alternatives peuvent s'y développer comme dans un biotope. Enfin, les années 1990 sont bien sûr marquées par la chute du Mur, par les retrouvailles entre l'Est et l'Ouest mais aussi par les fortes tensions identitaires entre Allemands de l'Est et Allemands de l'Ouest. C'est aussi le temps des squats et des friches, qui feront le bonheur des DJ's et des raveurs.

Nous posons comme hypothèse que, dans les trois cas, les nuits constituent une sorte de soupape de sécurité, qu'elles autorisent une réaction subversive à

une situation géopolitique menaçante (dans les années 1920), oppressante (la décennie 1970) ou inédite (les années 1990). Que nous apprennent les nuits de Berlin ?

LES ANNÉES 1920 : NUITS BLANCHES ET AVENIR SOMBRE

En 1920, l'Allemagne est un pays humilié. Le Traité de Versailles est très sévère pour l'Allemagne et sa capitale. Le pays vaincu perd 15 % de son territoire et il devra s'acquitter de 132 milliards de marks-or au titre des réparations de guerre, ce qui conduira l'Allemagne au bord de la banqueroute. De plus, ces réparations sont très mal vécues par la population, qui nourrit un sentiment de ressentiment à l'égard des Alliés. À Berlin même, la situation est longtemps séditionneuse. Sur le plan économique, tandis que l'Allemagne se relève lentement à partir de 1925, le krach boursier de 1929 l'entraîne de nouveau dans les abîmes. La suite est connue : Hitler profite du vent de panique et de colère pour imposer ses vues et il prend légalement le pouvoir en janvier 1933. C'en est définitivement fini de la danse au bord

“En réaction aux horreurs de la guerre et à la situation intenable d’après-guerre, des artistes expérimentent dans tous les domaines et Berlin-l’humiliée, Berlin-la-dépravée devient leur capitale.”

du gouffre : le volcan brun a explosé et ses laves dévastatrices emportent tout sur leur passage, la liberté, la création, le goût des Berlinoïses pour l’humour et l’ironie, et les années folles.

Ce détour par la situation géopolitique de l’Europe pour parler des nuits de Berlin n’en est pas un. Berlin, pour les Alliés, incarne le mal en 1918 (et de nouveau en 1945). À leurs yeux, il est normal que l’Allemagne et sa capitale soient mises au pas. Mais au même moment, en réaction aux horreurs de la guerre et à la situation intenable d’après-guerre, des artistes expérimentent dans tous les domaines et Berlin-l’humiliée, Berlin-la-dépravée devient leur capitale : dadaïstes, expressionnistes allemands, tenants de la « nouvelle objectivité » ; essayistes mordants et romanciers réalistes (cf. *Berlin Alexanderplatz* d’Alfred Döblin) ; « théâtre total » d’Erwin Piscator, théâtre spectaculaire de Max Reinhardt, théâtre réaliste de Brecht et de Kurt Weill ; musique dodécaphonique rejetée à Vienne mais accueillie à Berlin, opéra « atonal » *Wozzeck* d’Alban Berg créé et acclamé en 1925 à l’Opéra Unter den Linden ; cinéma expressionniste de Fritz Lang (dont le film visionnaire *Metropolis* pourrait évoquer un Berlin futuriste), lancement d’un nouveau médium à succès (la radio) ; expérimentation grandeur nature des cités-jardins et essor du Bauhaus à la fin de la période, etc. Bref, rarement dans l’histoire de l’art une ville aura concentré autant d’innovations artistiques multiples dans un temps aussi court.

Et bien sûr, les folles nuits des années 1920 sont indissociables de ce mouvement de libération artistique. La décennie 1920 voit l’avènement des spectacles de cabaret, symbolisés à merveille par Marlène Dietrich alias Lola-Lola dans le film *L’Ange bleu* de Josef von Sternberg (1930). Pour ce film qui la lancera, Marlène Dietrich obtient du réalisateur la liberté de créer ses propres costumes. Quelques années plus tard, elle imposera la mode du pantalon. Un autre film mythique, *Cabaret* de Bob Fosse avec Liza Minnelli (1972), donne des cabarets berlinois de l’époque une idée plus sulfureuse, sans doute plus juste aussi. Sur fond de montée du nazisme, les clubs, cabarets et autres « lieux de dépravation », selon les autorités, constituent les derniers îlots de liberté et celle-ci est pratiquée sans aucune modération. Les clubs gays, lesbiens et transgenres ont droit de cité, l’absinthe et toutes sortes de drogue sont consommées, les spectacles de nu fleurissent, toutes les opinions politiques sont discutées et, surtout, toutes les musiques sont acceptées pourvu qu’elles soient originales et entraînantes : charleston, foxtrot et tango sont très appréciés d’un public berlinois toujours avide de nouveauté, qui plébiscite également cette « musique nègre » venue d’Amérique, le jazz, dans sa version dansée¹.

Comment s’étonner que tous les courants artistiques et les artistes que nous avons cités figurent tout en haut de la liste des arts dits « dégénérés » de

Hitler et seront bannis du III^e Reich ? Comment s’étonner que la plupart des cabarets, clubs et autres cafés-concerts, qui faisaient tout le sel du Berlin des années 1920, soient les premiers à être fermés ou bien investis violemment par un nouveau public ? À Berlin, dans ces années d’entre-deux-guerres, la culture est politique, et ce qui meurt avec les cabarets interlopes et les galeries d’avant-garde, c’est un état d’esprit, profondément cosmopolite et politique (très ancré à gauche), plein d’ironie et de désespoir, un état d’esprit frondeur et novateur qui fait de Berlin une *Welts-tadt* ; cette ville-monde qu’elle ne sera jamais plus après 1933 et *a fortiori* après 1945.

LA DÉCENNIE 1970 : SEX, DRUGS, SQUATS & PUNK

Près de quarante ans après la fin de la République de Weimar, Berlin est méconnaissable. Berlin n’est plus Berlin. L’ex-capitale du III^e Reich a été déchue de toutes ses fonctions après la capitulation de 1945. Directement administrée par les Alliés, la ville est découpée en quatre secteurs, qui rapidement n’en feront plus que deux : la partie orientale, occupée par les Soviétiques, est élevée au rang de capitale d’un nouvel État, la République démocratique allemande, tandis que la partie occidentale devient Berlin-Ouest et regroupe les secteurs américain, britannique et français. Cette

partition de fait est achevée en 1961 avec l'érection du Mur de Berlin qui enserme Berlin-Ouest. Plus que jamais, la « vitrine du monde libre » apparaît comme une île assiégée au sein d'un océan rouge.

Cette situation géopolitique inédite vaut à Berlin-Ouest un statut spécial. C'est ainsi la seule ville de RFA où le service militaire n'est pas obligatoire, ce qui fait affluer vers la ville des centaines d'objecteurs de conscience et de réfractaires chaque année. Dès les années 1960, Berlin-Ouest fait office de ville rebelle, de repaire de *Querdenker* (littéralement, « ceux qui pensent de travers »). Cet esprit anticonformiste culmine, sur fond de manifestations quotidiennes contre la guerre du Viêt Nam, avec les événements de mai 1968, plus violents à Berlin qu'ailleurs, comme l'attestent la mort de l'étudiant Benno Ohnesorg en juin 1967 et l'attentat contre le leader étudiant Rudi Dutschke en avril 1968 (Merkel, 2016).

La révolution de Mai 1968 à Berlin-Ouest est bien plus politique que festive, et ses conséquences se font sentir tout au long des années 1970. Ainsi, à Berlin-Ouest, dans les quartiers de Kreuzberg et de Schöneberg notamment, fleurissent les squats, les *Wohngemeinschaften* (grands appartements en colocation) et à une échelle supérieure, les *Kommunen* (communautés, à l'instar de la UFA-Fabrik qui existe toujours). La ville s'y prête à merveille. À peine remise des dégâts de la guerre, fuie par une partie de ses habitants, elle est pleine de trous, d'appartements vides et d'entrepôts désaffectés. C'est dans ces squats illégaux que s'élabore une culture alternative authentiquement berlinoise, davantage teintée de *no future* que d'esprit *peace and love*. Cette culture, en grande partie nocturne, a ses hauts-lieux, comme le club SO 36 à Kreuzberg, très orienté vers le punk, ou d'autres clubs de Schöneberg, davantage tournés vers la New wave et très appréciés par la communauté homosexuelle de Berlin (Grésillon, 2013). Elle peut se déployer

dans l'espace mais aussi dans le temps de la nuit : Berlin-Ouest est la seule ville allemande sans couvre-feu nocturne. Ainsi, *le Voyage au bout de la nuit* devient réalité à Berlin. Dans une ville où la consommation de drogues diverses est monnaie courante, c'est bien à un voyage que participent chaque nuit des milliers d'*addicts* et non des moindres, de David Bowie à Nick Cave en passant par Nina Hagen et Iggy Pop. Ces artistes majeurs ont vécu à Berlin-Ouest et y ont réalisé quelques-uns de leurs meilleurs albums, comme si la ville balafrée par le Mur, glauque et crépusculaire le jour mais magique et fascinante la nuit, les inspirait.

LES ANNÉES 1990 : « NOUS SOMMES LE PEUPLE » ET « LA NUIT NOUS APPARTIENT »

À la fin des années 1980, un mythe va en chasser un autre. Aux cris de *Wir sind das Volk !* (« Nous sommes le peuple ! »), le Mur de la honte se fissure et s'ouvre dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989, nuit de liesse et de retrouvailles, une nuit qui restera à tout jamais gravée dans l'imaginaire des Allemands. L'île Berlin-Ouest est fusionnée avec sa sœur jumelle Berlin-Est, Berlinois de l'Est comme de l'Ouest abattent les restes du Mur de concert, et cet acte cathartique va libérer une immense énergie contenue pendant les 40 ans de la guerre froide.

Les années 1990 peuvent être lues comme celles de la libération, de toutes les libérations : liberté de s'exprimer, liberté de voyager pour les gens de l'Est, liberté de la presse, liberté sexuelle, liberté d'occuper illégalement les immeubles de Berlin-Est désertés par leurs habitants, liberté de créer tous azimuts, etc. Ainsi, pendant environ une décennie, Berlin devient un immense terrain de jeu, non pas pour les spéculateurs – ceux-là arriveront plus tard –, mais pour les squatteurs et les skaters, pour les rêveurs et les raveurs, pour

les artistes et non pour les lobbyistes. Toutes les utopies y sont possibles. La dynamique créatrice est telle qu'en quelques années à peine des quartiers entiers changent de physionomie et de destinée. Mitte, Prenzlauer Berg et Friedrichshain, situés dans l'ancien Berlin-Est, deviennent les quartiers d'élection de la nouvelle bohème berlinoise, tandis que Kreuzberg et Schöneberg, soudain, paraissent passés de mode.

“Pendant environ une décennie, Berlin devient un immense terrain de jeu pour les squatteurs et les skaters, pour les rêveurs et les raveurs.”

Plus encore que le punk dans la décennie 1970, la musique techno devient LA musique emblématique des années 1990 et même, comme l'a écrit à l'époque un journaliste, « la bande-son de la réunification ». Dans un Berlin où les tensions identitaires demeurent vives entre habitants de l'Est et de l'Ouest, la scène techno est en effet la seule à réunir des jeunes de toute origine géographique, unis dans la même volonté d'entrer dans la transe libératrice. La techno berlinoise est intimement liée à la nuit. Un Berlin nocturne se dessine dès le début de la décennie 1990. Ses hauts-lieux sont les temples de la techno : Tresor, E-Werk et Bunker, situés à Mitte comme le Tacheles, dont les raves-partys sont mémorables. Et combien de concerts sauvages, de rave-partys en rase campagne, de DJ-Set mémorables ! (voir à ce sujet le film *Berlin Calling* sur la destinée du DJ berlinois Ickarus, sorti en 2008).

La variante diurne et festive de la techno est symbolisée par la Love parade, plus grand défilé techno au monde, qui a rassemblé jusqu'à 1,5 million de personnes en 1999.



Photo : © Lisa Pignat

À l'image de la Love parade, qui disparaît du pavé berlinois en 2006, la parenthèse inédite des années 1990 se referme progressivement avec le changement de millénaire et l'installation du gouvernement fédéral, du chancelier et du Parlement sur les rives de la Sprée. « Tout rentre dans l'ordre » : les squatteurs sont chassés, les clubs illégaux fermés, la plainte pour tapage nocturne remplace le couvre-feu. Les nuits berlinoises s'assagissent. Elles deviennent plus commerciales et attirent la jeunesse du monde entier (Terrein, 2017). Toujours

en résonance avec l'état du monde, elles sont devenues globales. Tandis que les nuits des années 1920, 1970 et 1990 étaient caractérisées par leurs excès voire leur folie – comme contrepoint à une époque troublée ou oppressante –, les nuits berlinoises des années 2010 demeurent certes animées, variées et riches mais moins inventives que leurs prédécesseuses, et moins essentielles.

Boris Grésillon

Professeur de géographie à Aix-Marseille-Université,
spécialiste de l'Allemagne

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES ET FILMOGRAPHIQUES :

- ▶ Buffet, Cyril, 1993, *Berlin*, Paris, Fayard.
- ▶ Döblin, Alfred, 1929, *Berlin Alexanderplatz*, roman, Paris, Gallimard [éd. 2009].
- ▶ Fosse, Bob, 1972, *Cabaret*, Allied Artists / ABC Pictures.
- ▶ Genette, Gérard, 1968, « Le jour, la nuit », in *Langages*, n° 12-1968, p. 28-42.
- ▶ Grésillon, Boris, 2002, *Berlin, métropole culturelle*, Paris, Belin.
- ▶ Grésillon, Boris, 2013, « Contre-culture, musique et urbanisme : le cas emblématique de Kreuzberg, de la fin des années 1960 à aujourd'hui », in *Cahiers d'études germaniques*, n° 64, juin 2013, p. 175-190.
- ▶ Gwiazdzinski, Luc, 2005, *La nuit, dernière frontière de la ville*, La Tour d'Aigues, L'Aube.
- ▶ Hessel, Franz, 1927, *Berlin secret*, Paris Fayard [éd. 2017]
- ▶ Merkel, Janet, 2016, « D'une cité divisée à une ville capitale : les politiques culturelles à Berlin de 1945 à 2015 », in *Carnets de recherches du Comité d'histoire du ministère de la Culture*, déc. 2016, <https://chmcc.hypotheses.org/2483>
- ▶ Sternberg, Josef von, 1930, *L'Ange bleu*, film, Berlin, UFA.
- ▶ Terrein, Isabelle, 2017, « La scène techno berlinoise, entre authenticité et rentabilité », in *Allemagne d'aujourd'hui*, vol. 221, n° 3, 2017, p. 210-218.

Mes nuits sont plus belles que vos jours : une lecture géopolitique des nuits de Berlin

NOTES

1- Le roman et le film *Babylon Berlin*, récemment sortis, donnent une bonne idée de l'atmosphère des cabarets de l'époque.

LES ÉLUS SOUS L'ANGLE DE L'INTIME

Des élus sur le divan. Les passions cachées du pouvoir local, Alain Faure, Grenoble, PUG, 2017, 208 p., EAN : 978-2706126130, 15 €.

Alain Faure, directeur de recherche au CNRS et chercheur au laboratoire PACTE, est un des meilleurs spécialistes du pouvoir local en France. Avec *Des élus sur le divan*, il publie sans doute son ouvrage le plus original. Son ambition est clairement affirmée en introduction : il s'agit de changer de perspective sur les élus locaux et de renouveler un regard en sociologie politique qui s'est beaucoup focalisé sur les enjeux de domination, la professionnalisation politique, le clientélisme ou ce qu'on pourrait appeler le *dirty work* local auquel les représentants doivent sacrifier pour rester au pouvoir. Autant d'approches dont la productivité scientifique est sans doute décroissante.

L'essai entend faire justice à « la dimension sensible, pulsionnelle et presque charnelle » du métier d'élu, trop souvent occultée et mobilise une approche compréhensive de ce qui motive et habite le personnel politique local, décrit souvent sous les registres de la notabilité et de la baronnie. La critique des approches dominantes est ainsi parfois acerbe sous la plume acérée d'Alain Faure : « La vie politique n'est pas un théâtre d'ombres » comme le pensent « les sociologues constructivistes », enclins à « dévoiler les manipulations rhétoriques du consensus ambigu » (page 152). L'auteur affirme l'utilité, pour comprendre le pouvoir local et le métier d'élu, « mélange de jouissance et de sacerdoce », de prendre en compte les émotions, positives et négatives, les « blessures, amertumes, traumatismes, ivresses » qui amènent à « penser le politique à rebours de la domination ».

L'ouvrage s'inscrit clairement dans *l'emotional turn* qui tend à réhabiliter les affects en sciences sociales et qui ne semble épargner aucun de ses sous-champs (la sociologie des médias, du militantisme, des professions...) contre une sociologie qui fut longtemps « sèche » (pour reprendre l'expression de Philippe Braud). On lira en contrepoint l'ouvrage collectif qu'Alain Faure a co-dirigé avec Emmanuel Négrier (*La Politique à l'épreuve des émotions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2017). L'analyse est basée sur un matériau impressionnant de plus d'une centaine d'entretiens d'élus dans quatre pays : la France, le Japon (Tokyo et Osaka), le Canada (Montréal) et l'Italie (Naples et Campanie). L'auteur revendique un éclectisme méthodologique et théorique qui l'amène à convoquer littérature, séries, documentaires, cinéma mais aussi à situer l'analyse aux frontières de la sémiologie, de la psychanalyse et de la psychologie.

L'ouvrage est structuré autour de trois enjeux qui forment les trois parties : 1) l'entrée en politique des élus et les « empreintes sensibles du passé » qui conditionnent la trajectoire des élus ; 2) la nature de l'engagement au quotidien dans les collectivités locales et l'intensité émotionnelle qu'il met en jeu ; 3) les ressorts symboliques des discours et récits que les élus élaborent pour faire de la

politique autour de deux dimensions (la dimension « technique » et les narrations territorialisées d'ordre souvent identitaire). À ces trois scansionnements correspondent trois énigmes (celles de l'ego-politique, du goût du pouvoir, des promesses politiques).

La première partie plonge le lecteur dans les racines intimes de l'engagement des élus et l'intensité de leurs premiers souvenirs politiques (on parlerait plus classiquement de leur socialisation politique primaire). L'analyse met à jour la récurrence et la prégnance de données de type traumatique, le poids d'épreuves et de blessures (des états affectifs refoulés) qui déterminent par la suite une capacité de résistance et « une détermination froide en toute circonstance ». Les premières campagnes constituent des épreuves initiatiques matricielles. 80 % des élus font état d'aptitudes au leadership précoces dès l'enfance. Alain Faure décrypte les registres narratifs de l'entrée en politique (le combat, la confiance, l'incarnation et l'action) et dégage trois registres sentimentaux (les inégalités, l'échec et l'enfermement). L'image du père (très forte chez les élus italiens) est souvent omniprésente voire obsédante. L'ouvrage souligne aussi des éléments assez classiques : le poids des logiques d'héritage (la politique par filiation), le jeu du hasard et de la vocation, les rencontres décisives (poids d'un mentor et d'un baron).

La deuxième partie éclaire « le goût du pouvoir », angle mort des travaux sur les élus (la sociologie tend à l'analyser à l'aune des rétributions symboliques et matérielles, ces dernières étant largement absentes de l'analyse d'Alain Faure). La vie des élus, sous pression et en tension constantes, est faite d'excitation, d'anxiété et d'euphorie qui vampirisent la vie privée. « Chefs de tribu », les élus sont plongés dans l'intensité de relations interpersonnelles qui mêlent adhésion, personnalisation et défiance. La condition existentielle d'élu tient à la quête effrénée d'une relation de confiance avec des publics socialement marqués par une grande diversité. L'élu est pris dans le « tournis des interactions », les « frictions des tournois », le frisson des tensions, l'obsession de l'action, la quête de la reconnaissance et le désir de l'amour des

habitants. Dépositaire d'un destin collectif et communautaire, il a le sentiment grisant de son utilité. Alain Faure évoque peu les gratifications du bâtisseur, pointées dans les travaux des années 1960 et 1970. L'élus ne jouit-il pas aussi de façonner l'espace à sa mesure, d'imprimer sa marque dans les bâtiments qu'il préfigure et inaugure ?

La troisième partie s'intéresse à la fois aux discours des élus et leur légitimité par l'action. Comment les élus articulent-ils les idées et l'action ? L'analyse est ici sans doute moins inattendue, moins reliée à la perspective originale de l'ouvrage (la question des affects y est peu saillante) et aux matériaux des entretiens qui disparaissent de la démonstration. La politique locale est affaire d'argumentation autour du bon sens et d'imagination. L'élus est un professionnel du discours et de la parole qui porte attention en permanence aux mots justes et localement recevables. Facilitateurs et chefs d'orchestre, les élus sont « les jardiniers du bien commun » qui hiérarchisent les questions pertinentes localement selon eux et définissent l'agenda. Ils doivent sans cesse contextualiser les discours généraux (gouvernance, attractivité, développement...) et acclimater ces grandeurs à la culture et aux usages locaux parce qu'ils sont les garants d'« un ordre local des choses » qu'ils consolident par leurs pratiques.

Des élus sur le divan est un livre personnel et singulier, sorte de bilan d'étape dans la trajectoire de recherche d'Alain Faure. Il s'apparente à *un pas de côté* qui s'affranchit dans une large mesure des codes et normes académiques. On pourra regretter parfois une légèreté méthodologique dans l'usage des entretiens, dans la présentation très rapide des enquêtés, l'administration de la preuve ou dans la construction de la comparaison de terrains et de matériaux d'enquête aussi hétérogènes. La sociologie des émotions est légitime mais aussi périlleuse (comment les objectiver ?) et sa légitimation suppose une forte réflexivité méthodologique. Le sens de l'engagement est-il comparable dans des systèmes politiques nationaux et des cultures politiques aussi différents ? On peut regretter aussi que l'auteur survole les trajectoires d'élus. Il aurait pu être pertinent de dégager des profils types et de s'attacher à des portraits plus approfondis. Les citations d'entretiens sont anonymisées et décontextualisées mais les émotions sont-elles identiques quelles que soient les propriétés sociales des élus ? Bernard Lahire invite, dans ses travaux sur les dispositions, à tenir compte à la fois des compétences et des appétences (ces dernières revêtant une dimension émotionnelle incontestable). Le dialogue avec la psychanalyse aurait pu être plus approfondie. L'auteur plaide lui-même pour « des recherches conjointes avec des psychanalystes » (page 157). Enfin, faut-il dissocier émotions et domination ? Pierre Legendre, non cité dans l'ouvrage, n'évoque-t-il pas la « jouissance du pouvoir » ? On le voit l'approche stimulante d'Alain Faure soulève de belles questions de recherche. La sociologie politique des émotions est un beau chantier de recherche.

Rémi Lefebvre

Professeur de science politique, université de Lille-CERAPS

BRIÈVES

MAKERS. ENQUÊTE SUR LES LABORATOIRES DU CHANGEMENT SOCIAL

Isabelle Berrebi-Hoffmann, Marie-Christine Bureau, Michel Lallement,
Paris, Seuil, 2018, 352 p., EAN 9782021389937, 21 €.

Dans cet ouvrage, qui repose sur une analyse sociologique du mouvement des *makers* en Allemagne, au Sénégal et aux États-Unis, les auteurs tendent à mettre en évidence les résonnances entre les usages et la rhétorique de la culture du « faire » d'une part, et les recompositions tendanciennes de nos sociétés d'autre part. Ils cherchent à comprendre en quoi les manières de faire, de produire, de consommer ou d'apprendre promues par les *makers* (*do it yourself*, libre accès, économie des communs...) essaient des valeurs et des principes d'action dans une diversité de champs sociétaux. En s'efforçant de dépasser les discours pessimistes comme les prédictions enthousiastes, ils établissent que, dans trois domaines au moins (le travail, la technique et l'individuation), les *makers* sont tout à la fois un vecteur et un révélateur de transformations profondes susceptibles de composer une alternative soutenable au modèle industriel et capitaliste.

SOCIÉTÉS URBAINES ET CULTURES NUMÉRIQUES

Charles Ambrosino, Vincent Guillon, Magali Talandier, Géographie,
économie, société, volume 20, n°1, Cachan, Lavoisier, janvier-mars
2018, 156 p., 40 €.

Dans le domaine du travail, de l'innovation, de la production ou des loisirs, l'essor des cultures numériques et l'affirmation de revendications participatives dessinent une ville « résiliente, collaborative et bricolée ». Dans une société post-industrielle et globalisée, et face au constat de l'essoufflement des modèles standards de développement urbain, les auteurs s'intéressent aux nouvelles formes de sociabilité promues par le mouvement dit des *makers* et tentent de comprendre en quoi l'avènement de « l'âge du faire » transforme les sociétés urbaines et les modes de créativité. Au fil des articles, les auteurs analysent les figures émergentes de cette société résiliente (logiciel libre, arts numériques, tiers-lieux, laboratoires citoyens...) et la manière dont elles contribuent à redéfinir la « matrice urbaine » en réinterrogeant notre rapport au territoire et en ouvrant de nouvelles modalités d'action locale.

BIBLIOGRAPHIE

QUELS ACCÈS AUX SAVOIRS ET À LA CULTURE EN DEHORS DE L'ÉCOLE ?

Culture et éducation non formelle, Daniel Jacobi (dir.), Québec, Presses de l'Université du Québec 2018, 106 p., ISBN-13 : 978-2760544543, 25 €.

Si l'institution scolaire a systématisé et formalisé la transmission des savoirs et des connaissances, elle n'a pourtant jamais eu le monopole de l'accès à la culture. L'éducation non formelle, comme la désignent les auteurs, s'est construite à la marge du système éducatif, mais souvent en complémentarité avec lui, dans les espaces périscolaires et extrascolaires notamment. Elle a pris place également dans de nombreux espaces de travail ou de loisir qui permettent un accès à la culture tout au long de la vie. Les nouvelles technologies, et notamment Internet, proposent une transformation, un prolongement ou un renouvellement de ces pratiques.

Cet ouvrage collectif rassemble sept contributions franco-québécoises de chercheurs en communication qui s'interrogent sur les contextes et les méthodes propres à ces situations d'éducation non formelle. Le choix de cette dénomination appelle déjà quelques précisions. Reprenant la notion de *informal education* utilisée par des auteurs anglo-saxons pour désigner le rôle et l'impact des médias dans les processus d'apprentissage, Daniel Jacobi explique avoir préféré traduire le terme par « non formel » moins péjoratif en français que ne l'est celui d'« informel » et, surtout, qui ne laisse pas croire qu'à côté de l'école, les transmissions seraient peu élaborées, peu organisées et dépourvues de moyens (p.2-3).

Pour les auteurs, ces formes d'acculturation sont tout aussi riches que celles qui s'élaborent dans le cadre scolaire qu'elles viennent parfois compléter ou dont elles transforment les méthodes. Il s'agit moins en effet de montrer des oppositions à l'école que d'analyser les partenariats, les complémentarités et les renforcements réciproques de ces apprentissages, c'est notamment le cas de l'approche de la médiation muséale décrite par Anik Meunier (p.15-32).

Une autre composante forte de cette éducation non formelle provient de la place accordée à l'apprenant et à une perception bien moins descendante de la transmission qui conduit à brouiller les pistes habituelles entre savoir/non savoir, expert/profane et à réintroduire toutes les compétences des sujets dans les mécanismes de transmission. C'est le cas pour l'éducation artistique et culturelle décrite par Marie-Christine Bordeaux qui convoque l'engagement du corps et la créativité des enfants (p.33-46), bien souvent oubliés dans les pédagogies traditionnelles.

Les méthodes et les situations étudiées dans cet ouvrage relèvent d'une très grande diversité, certaines s'inscrivent dans une tradition déjà longue, comme celle de l'éducation populaire, d'autres se développent récemment ou se transforment avec Internet comme

c'est le cas de la vulgarisation scientifique ou de la prescription littéraire. L'intérêt pour les médias dans les processus de transmission est une dimension importante de ces contributions.

Ainsi, Michaël Bourgatte s'intéresse-t-il à l'éducation à l'image approchée comme une éducation au regard (p.47-60) en montrant notamment la place laissée à l'initiative des participants dans la construction des projets. Il insiste ainsi sur une forme d'apprentissage qui favorise la négociation et les ajustements bien loin du processus habituel des pédagogies

BRIÈVE

LE TOURISME CULTUREL

Évelyne Lehalle, Voiron, Territorial éditions, 2018, collection Dossiers d'experts, 132 p., EAN13 : 978-2-8186-1401-3, 50 €.

Le tourisme culturel constitue un secteur d'activité important en France et génère de nombreuses retombées (image, économie, emplois, etc.). Quels sont aujourd'hui ses principaux enjeux ? Comment créer et valoriser une offre de tourisme culturel dans un monde interconnecté et un contexte marqué par l'arrivée de nouvelles clientèles et l'émergence de nouvelles destinations ? Cet ouvrage, à destination des décideurs et des professionnels de la culture et du tourisme, prend appui sur de nombreux exemples et bonnes pratiques en France et à l'étranger. Évelyne Lehalle aborde notamment les enjeux liés aux nouvelles technologies – qui bouleversent les pratiques en termes de médiation, d'information, de prescription, etc. – et décrypte les modalités mobilisées par divers territoires pour faire du numérique un atout, le penser en complémentarité de la visite traditionnelle. Ce guide pratique constitue un outil pour renforcer les relations entre les professionnels du tourisme et de la culture et développer de nouvelles stratégies en matière de tourisme culturel.

scolaires. C'est aussi sur cet aspect qu'insiste le texte d'Olivier Zerbib en évoquant des situations de « sociabilité numérique ». À travers le jeu vidéo ou les plateformes de recommandation du livre, l'auteur montre que ces transmissions, même si elles n'échappent pas aux renouvellements des dominations symboliques, proposent de nouveaux chemins d'apprentissage. Elles favorisent la réflexivité des usagers et ouvrent des espaces de rencontres et de confrontation des points de vue inédits.

L'étude des *serious games* de Marie-Pierre Fourquet-Courbet et de Didier Courbet (p. 61-75) décrit précisément les processus psychologiques et psychosociaux pendant le jeu. En utilisant les ressorts ludiques mais aussi les capacités d'identification et d'immersion que propose le jeu, les *serious games* offrent de nouvelles modalités d'acquisition de connaissances qui viennent non pas se substituer mais compléter d'autres méthodes d'apprentissage. Les auteurs interrogent toutefois les limites des « jeux sérieux » qui, en se dotant d'une finalité d'apprentissage, perdent une part de leur intérêt, celui-ci résidant justement dans la dimension désintéressée du divertissement.

Enfin, l'ouvrage se clôture sur le texte de Bernard Schiele qui traite de manière originale du rapport des savoirs scientifiques aux publics profanes (p.87-103). Il offre une synthèse de plusieurs questionnements qui traversent cet ouvrage. Il interroge tout d'abord la figure de l'expert et la séparation entre la communauté scientifique et le grand public, il met l'accent sur les modes de transmission horizontaux et collectifs et surtout sur les enjeux sociétaux d'un nouveau modèle qui réhabilite les savoirs profanes et crée des situations de réciprocités. Il montre, en effet, qu'à travers cette réappropriation du savoir et la légitimation de la parole profane (qui est aussi celle des usagers), c'est une autre conception du rapport aux institutions et un autre rapport au politique qui se joue. Au final, la reconnaissance de la diversité des points de vue construit une meilleure participation citoyenne et permet à chacun de prendre pleinement part au processus démocratique.

Françoise Liot

Maitre de conférences, Université Bordeaux Montaigne
Centre Émile Durkheim – UMR 5116 - Université de Bordeaux

BREVES

ARCHITECTURE. PRATIQUES PLURIELLES DE LA RECHERCHE

Culture et Recherche n°138, Corinne Tiry-Ono et Valérie Wathier (dossier coord.), automne-hiver 2018, ministère de la Culture, Paris, ISSN : 0765-5991, 104 p.

L'année 2018 a vu la publication de cinq décrets portant réforme des écoles nationales supérieures d'architecture. Cette réforme leur attribue le statut d'établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche et crée un statut unique d'enseignant-chercheur. Elle consolide ainsi leur place et renforce leur visibilité dans le paysage national et international de l'enseignement supérieur et de la recherche. Alors que le ministère de la Culture s'est doté de cadres renouvelés définissant ses priorités en matière de recherche en faveur de l'architecture au regard des grands enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain, ce numéro de *Culture et Recherche* souhaite faire mieux connaître l'activité de recherche des écoles et rendre compte des dynamiques plurielles qui la sous-tendent. Élaboré en collaboration avec les enseignants-chercheurs des écoles, il se compose de 4 parties couvrant chacune un territoire transversal de la recherche architecturale, urbaine et paysagère : Transitions, Transformations, Représentations, Transmissions. L'ensemble des contributions de ce numéro en témoigne : la recherche en architecture est aujourd'hui mature et peut répondre aux défis écologiques et sociaux du monde contemporain.

ÉVALUER LES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS ET SOCIOCULTURELS

Olivier Brito, Nîmes, Champ social, 2018, 131 p., ISBN : 979-10-346-0409-8, 16 €.

Cet ouvrage s'adresse à toute personne souhaitant se familiariser avec la démarche d'évaluation dans le champ éducatif et socioculturel, en particulier aux professionnels porteurs de dispositifs dans ces domaines. Il a un double objectif : à la fois guider et accompagner les démarches évaluatives, mais aussi diffuser plus largement la pensée évaluative comme outil facilitateur d'action et favorisant une pratique éducative réflexive. Pragmatique, il propose une méthodologie pour les dispositifs de petite et moyenne taille. Conçu comme un outil leur permettant de s'adapter aux environnements mouvants, il place l'utilité au centre de la réflexion avec l'objectif que l'évaluation guide les futures prises de décision. Ce livre invite à reconnaître l'importance des connaissances dans le fonctionnement des dispositifs éducatifs et socioculturels contemporains caractérisés par des niveaux de complexité qui peuvent difficilement être ignorés.

LE SISTEMA : AU-DELÀ DES RÉUSSITES EXEMPLAIRES

Un orchestre pour sauver le monde. Du Venezuela à la France : le miracle de l'éducation par la musique, Vincent Agrech, Paris, Stock, 2018, 320 p., ISBN : 978-2234081161, 20 €.

Peu d'ouvrages rédigés ou traduits en français avaient jusqu'à présent été consacrés à l'aventure de El Sistema. Citons celui de Tricia Tunstall¹ ou le chapitre consacré aux orchestres de jeunes dans l'ouvrage collectif publié aux Éditions de l'Attribut en juin 2018 (*L'éducation artistique dans le monde*²) dont la version longue est accessible sur le site de l'éditeur³.

Destiné au grand public intéressé par les questions culturelles autant qu'aux professionnels de l'éducation musicale, le livre de Vincent Agrech se lit avec plaisir, comme le récit d'un voyage au cœur du Sistema au Venezuela et de ses déclinaisons ailleurs en Amérique latine et dans le monde entier. On retiendra la qualité de l'écriture, parsemée de nombreux récits de rencontres avec les personnages clés du Sistema, José Antonio Abreu, père fondateur du programme en 1975, Gustavo Dudamel, l'ancien bénéficiaire du programme devenu un chef d'orchestre reconnu sur la scène internationale, et bien d'autres récits avec les enfants, les musiciens ou les enseignants impliqués.

Sans minorer l'impact du développement des orchestres de jeunes au Venezuela sur celui des pratiques collectives de la musique à travers le monde, l'auteur relie le programme aux différentes sources qui l'ont alimenté, intellectuelles et philosophiques, comme pédagogiques (le lien avec la méthode Suzuki est particulier éclairant⁴) ou culturelles (la tradition des fanfares et des orphéons en France⁵, l'émergence des mouvements d'éducation populaire au Venezuela⁶).

Contrairement à l'ouvrage de Tricia Tunstall dont la tonalité apologétique était exactement l'inverse du livre à charge publié en 2014 par Geoffrey Baker⁷, le livre de Vincent Agrech fera date comme le premier ouvrage de référence consacré à El Sistema, par son caractère tout à la fois critique et non partisan⁸. Ainsi sont évoquées les critiques parfois émises à l'encontre du Maestro Abreu et du Sistema ou les liens ambigus du Sistema avec la dictature de Maduro. L'auteur interpelle la direction de Fundamusical, l'organisation rattachée à la présidence de la République du Venezuela, qui gère le Sistema, sur la nécessité de mieux rendre compte du nombre et de la sociologie des enfants vénézuéliens bénéficiaires du programme⁹. Les ambiguïtés de l'engouement suscité par El Sistema sont également soulignées, masquant parfois, sous couvert d'ouverture sociale, la simple recherche d'économies budgétaires¹⁰. L'auteur analyse parallèlement les freins à l'extension des pratiques collectives d'apprentissage de la musique à travers le monde, qu'ils soient liés à l'absence

de volonté politique, à la place marginale de la musique dans l'éducation des enfants ou – pour ce qui concerne l'enseignement dans les conservatoires – à la priorité donnée à la formation de solistes au détriment de la pratique de l'orchestre.

Sans que cela diminue l'intérêt de l'ouvrage, on peut cependant regretter l'absence de prise en compte des interrogations légitimes que le programme suscite sur les effets qu'il produit sur les enfants. Puisque le Sistema se présente comme un programme de développement social par l'éducation musicale, on aurait apprécié qu'au moins fût posée la question du devenir des bénéficiaires du programme, au-delà des réussites exemplaires d'anciens du Sistema dans les métiers de la musique ou des 1300 orchestres amateurs que compte le pays¹¹ ou encore des témoignages personnels récoltés pendant l'enquête¹². On est en effet en droit de s'interroger sur le paradoxe apparent entre l'affirmation selon laquelle l'ambition du programme est essentiellement sociale (Abreu, le père fondateur de El Sistema allant jusqu'à déclarer que la musique est un moyen d'inclusion sociale et non un but en soi¹³) et la focalisation des observations sur les réussites professionnelles de la toute petite minorité des bénéficiaires du programme poursuivant une carrière musicale.

Puisque le Sistema révolutionne la pédagogie de l'éducation musicale en accueillant des enfants qui n'auraient sinon jamais pu recevoir une éducation musicale, on aurait apprécié que fût interrogé l'impact de la mise en œuvre des programmes issus ou inspirés du Sistema sur la pédagogie de l'apprentissage de la musique instrumentale dans les écoles et conservatoires de musique. Quant à la critique exposée notamment par Geoffrey Baker de la pédagogie du Sistema fondée sur l'exécution et la répétition des mêmes gestes, et de l'orchestre comme métaphore d'une société fondée sur la discipline et le respect de la hiérarchie, une ouverture sur la réflexion engagée, notamment en France, sur la réponse à y apporter par une pédagogie centrée sur le développement de la créativité, aurait été bienvenue.

En dépit de ces limites, répétons-le, l'ouvrage de Vincent Agrech fera date et constitue un témoignage d'autant plus précieux, qu'après le décès survenu cette année du père fondateur du Sistema et dans la situation dramatique que connaît aujourd'hui le Venezuela, on peut s'interroger sur l'avenir à court terme du programme.

Jean-Marc Lauret

Inspecteur honoraire de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle

Le Sistema : au-delà des réussites exemplaires

NOTES

- 1- *Changer des vies par la pratique de l'orchestre. Gustavo Dudamel et l'histoire d'El Sistema*, Tricia Tunstall, traduction française de Cécile Roure, éditions Symétrie, septembre 2015.
- 2- *L'éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux*, Éric Fourreau (dir.), L'Attribut, 2018, <https://editions-attribut.com/product/leducation-artistique-dans-le-monde/>.
- 3- <https://editions-attribut.com/wp-content/uploads/2018/08/JM-Lauret-Les-pratiques-collectives-dapprentissage-de-la-musique-dans-le-monde.pdf> septembre 2017. Sur les pratiques collectives d'apprentissage de la musique on peut aussi se référer à *Apprendre la musique ensemble, Les pratiques collectives de la musique, base des apprentissages instrumentaux*, Éric Demange, Karine Hahn, Jean-Claude Lartigot, Symétrie, février 2007, et *Les situations collectives dans le parcours d'apprentissage du musicien*, François Madurell (dir.), coédition Aedam Musicae / ASSM 53, 2012. Sur le programme Démon de la Philharmonie de Paris *Pratiquer la musique dans Démon : un projet éducatif global ?* Rémi Deslyper, Florence Eloy, Vincent Guillon, Cécile Martin, avec la collaboration de Samuel Périgois, Observatoire des politiques culturelles, 2016, et *L'orchestre pour exister ensemble ? Démon au cœur de la Cité*. Enquête sur le projet Démon réalisée par l'Institut de recherche sur les musiques du monde dans le cadre d'une convention avec la Philharmonie de Paris, direction scientifique Denis Laborde, Coordination Marta Amico, 2015.
- 4- Voir en particulier pages 62 et 63. L'apprentissage notamment musical développé par Suzuki recommande quelques principes fondamentaux : commencer très tôt, soigner le répertoire, donner des cours en groupe, inviter les parents aux leçons particulières, se baser sur le principe de l'apprentissage de la langue maternelle.
- 5- p. 60
- 6- p. 82
- 7- *El Sistema - Orchestrating Venezuela's Youth*, Geoffrey Baker, ed. Oxford University Press, 2017, non traduit en français.
- 8- Selon l'expression choisie par l'auteur pour qualifier sa démarche. Cf p.36
- 9- p. 137 et suivantes, pages 174 à 179
- 10- p. 134
- 11- p. 148
- 12- Notamment p.52
- 13- p. 95

BRÈVES

TROUPES, COMPAGNIES, COLLECTIFS DANS LES ARTS VIVANTS

Organisation du travail, processus de création et conjonctures,
Bérénice Hamidi-Kim et Séverine Ruset, Montpellier, L'Entretemps, coll.
« Les voies de l'acteur », 2018, 443 P, EAN 13 : 978-2355392337, 28 €.

Fléchissement des budgets publics, abondance de l'offre, inégalités sectorielles, difficultés à intégrer de nouveaux acteurs : les motifs de déstabilisation des organisations de création et de production dans les arts vivants ne manquent pas. La conjoncture française actuelle invite les contributeurs de l'ouvrage à examiner de nombreuses expériences d'organisation du travail de ces structures à travers le monde et l'histoire, fondées sur des équilibres originaux entre travail et processus de création. Qu'elles prennent la forme de troupes, de compagnies ou de collectifs, ces équipes artistiques poursuivent autant un dessein esthétique que politique et socio-économique. C'est ce parti-pris d'analyse qui rend ce livre si précieux, rappelant à quel point ces différentes dimensions de la création artistique sont insaisissables dans l'analyse comme dans la pratique.

LE LIVRE-ÉCHANGE

Vies du livre & pratiques des lecteurs, *Mariannig Le Béhec, Dominique Boullier, Maxime Crépel*, Caen, C & F Éditions, 2018, 286 p., ISBN : 978-2-915825-76-3, 22 €.

Cet ouvrage restitue plusieurs enquêtes et observations menées auprès de « lecteurs échangeurs » sur les vies du livre depuis son passage en librairie, sa circulation entre acheteurs, bénéficiaires, prêteurs, emprunteurs, commentateurs... Transformés par Internet et le numérique, les usages de l'objet livre sont multiples. Ils sont présentés ici à travers quatre « vies » : la circulation de l'objet livre, la vie du livre après la lecture, l'enrichissement du livre par la parole du lecteur, l'expérience intime et partageable de la lecture.

TRANSMETTRE. ART – PÉDAGOGIE – SENSIBLE

Éditions de l'Attribut, 2018, 352 p., ISBN : 978-2916002590, 16 €.

La question de la transmission est abordée, dans cet ouvrage, sous l'angle du scientifique, de l'artiste et du pédagogue. Fruit de trois ans de recherches, il réunit des points de vue divers et documentés recueillis dans le cadre de colloques et rencontres. Les professionnels en charge de la formation des artistes en devenir et des futurs professeurs interrogent l'art et sa méthode d'apprentissage, la construction d'outils, afin que l'artiste puisse à son tour, et de manière sensible le transmettre aux élèves, dans une volonté de liberté émancipatrice.

TITRES PARUS

I'Observatoire

LA REVUE DES POLITIQUES CULTURELLES

- 2018/2 **N°52** Tiers-lieux : un modèle à suivre ?
2018/1 **N°51** La médiation culturelle : ferment d'une politique de la relation
2017/2 **N°50** Le désir d'événement
2017/1 **N°49** Droits culturels : controverses et horizons d'action
2016/2 **N°48** Les géo-artistes : nouvelles dynamiques pour la fabrique urbaine
2016/1 **N°47** Culture et créativité : les nouvelles scènes
2015/1 **N°46** Les enfants, les jeunes et l'art : perspectives internationales
2014/2 **N°45** L'Inventaire général du patrimoine culturel : bilan d'une décentralisation
2014/1 **N°44** Vies et statuts de l'artiste
2013/2 **N°43** Décentralisation et culture : vers un grand chambardement ?
2013/1 **N°42** Éducation artistique et culturelle : pour une politique durable
2012/2 **N°41** Art, culture et philosophie : matière à penser
2012/1 **N°40** La participation des habitants à la vie artistique et culturelle
2011/2 **N°39** Multidisciplinarité, interdisciplinarité, indisciplinarité
2011/1 **N°38** Ce que disent les artistes
2010/2 **N°37** L'ère numérique : un nouvel âge pour le développement culturel territorial
2010/1 **N°36** La ville créative : concept marketing ou utopie mobilisatrice ?
2009/1 **N°35** Les rapports public/privé dans la culture
2008/2 **N°34** Comment les métropoles font-elles vivre la culture ? (**épuisé**)
2008/1 **N°33** La culture populaire : fin d'une histoire ?

POUR COMMANDER OU S'ABONNER

Tarifs et formulaire en ligne : www.observatoire-culture.net

Informations, devis : ventes@observatoire-culture.net ; tel. 04 76 44 95 04

Prix du numéro : 19 € (France, DOM-TOM) / 23 € (International, UE)

Achat d'anciens numéros (autres que les 2 derniers numéros parus) : 15 € (France, DOM-TOM) / 17€ (International, UE)

LA REVUE EST DIFFUSÉE EN LIGNE SUR CAIRN.INFO

En version gratuite :

- ▶ Sommaires et résumé des dossiers
- ▶ Les numéros 32 à 43 et les 4 premiers hors-séries en téléchargement
- ▶ Éditos et bibliographies
- ▶ Les premières lignes de tous les articles.

En version payante :

- ▶ La consultation des articles au format pdf pour les numéros 44 à 51 et pour le 5^e hors-série
- ▶ L'achat de numéros en version électronique
- ▶ L'abonnement aux numéros papier et l'accès à tous les numéros en ligne (réservé aux particuliers)

L'Observatoire des politiques culturelles (OPC) est un organisme national, conventionné avec le Ministère de la Culture et de la Communication. Il bénéficie également du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble. Son projet se situe à l'articulation des enjeux artistiques et culturels et des politiques publiques territoriales, du local à l'international. Il accompagne les services de l'État, les collectivités territoriales – élus, responsables de services et d'équipements –, les acteurs artistiques et culturels et leurs réseaux dans la réflexion sur les politiques culturelles territoriales et leur mise en œuvre. Son positionnement singulier entre le monde de la recherche, de l'art et de la culture et des collectivités publiques lui permet d'être un interlocuteur pertinent pour éclairer la réflexion, suivre et impulser les innovations et le développement de l'action publique. À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, une expérience significative des politiques territoriales en Europe comme en région.

I'Observatoire

LA REVUE DES POLITIQUES CULTURELLES

1, rue du Vieux-Temple 38 000 Grenoble
Tél. : +33 (0)4 76 44 33 26

Courriel : contact@observatoire-culture.net

Site : www.observatoire-culture.net

Président de l'association : Jean-Louis Bonnin

Directeur de la publication : Jean-Pierre Saez

Rédactrice en chef : Lisa Pignot

Secrétariat : Hélène Monin, Samia Hamouda, Fanny Turpin

Comité de rédaction : Pascale Ancel /

Françoise Benhamou / Luis Bonet /

Marie-Christine Bordeaux / Biserka Cvjeticanin /

François Deschamps / Aurélie Doulmet /

Vincent Guillon / Bertrand Legendre /

Cécile Martin / Raymonde Moulin /

Philippe Mouillon / Bruno Péquignot /

Ferdinand Richard / Guy Saez / Philippe Teillet /

Thomas Vasseur / Emmanuel Wallon.

Iconographie de couverture : © Jean-Pierre Saez

Conception graphique : pixelis-corporate.fr

Relecture et mise en page : Cnossos

Secrétariat de rédaction : Lisa Pignot, Aurélie Doulmet

Ont collaboré à ce numéro :

Marie-Avril Berthet, Chris Blache, Julie De Muer,

Aurélie Doulmet, Cédric Dujardin, Lise Dumasy,

Bernard Faivre d'Arcier, Baptiste Fuchs,

Boris Grésillon, Vincent Guillon, Luc Gwiazdzinski,

Christel Hartmann-Fritsch, Frédéric Hocquard,

Alice-Anne Jeandel, Sami Kanaan, Yann Kersalé,

Kathrin Klisch, Katja Krüger, Pascale Lapalud,

Jean-Marc Lauret, Rémi Lefebvre, Elida Lima,

Françoise Liot, Zorica Matic, Hélène Monin,

Christophe Moreau, Samuel Périgois, Lisa Pignot,

Mirik Milan, Laurent Quejge, Stefanie Raab,

Sylvie Robert, Jean-Pierre Saez, Isabelle Schreiber,

Anna Sehlin, Will Straw, Denis Tallédec, Guy Tosatto, Fanny Turpin, Chris Younès.

Fabrication : Imprimerie Courand & Associés

Tél. : 04 78 32 23 19

N°ISSN : 1165-2675 (imprimé)

N°ISSN : 2553-615X (en ligne)

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2019

ÉDITO

Jean-Pierre Saez

La coopération peut-elle sauver les politiques culturelles ?

DOSSIER

Luc Gwiazdzinski, Lisa Pignot, Jean-Pierre Saez
Introduction

Luc Gwiazdzinski
La nuit, nouveau territoire des politiques publiques

Chris Younès
Des lucioles dans la nuit

Elida Lima
La nuit Manifeste. Pressions sur les nuits brésiliennes

Katja Krüger
Les politiques temporelles et la nuit : l'action du Bureau des temps de Rennes

Pascale Lapalud, Chris Blache
Le genre la nuit. Espace sensible

Will Straw
Imaginaires et politiques de la nuit montréalaise

Denis Tallédec
Comment régler les différents usages de la nuit ?

Denis Tallédec
La Plateforme nationale de la vie nocturne : un espace européen singulier

Frédéric Hocquard
Nuits parisiennes : la diversité avant tout

Laurent Queige
L'avenir du tourisme urbain, c'est la nuit !

Mirik Milan
Le Maire de la nuit comme médiateur

Sami Kanaan
Genève : pour une « gouvernance de la nuit » collaborative et horizontale

Marie-Avril Berthet
La vie nocturne : un acte politique pour faire la ville

TRIBUNE

Bernard Faivre d'Arcier
Pour une Capitale française de la culture

Cédric Dujardin
Quand la nuit vampirise le jour : réinventer les codes de la « club culture »

Zorica Matic
La Journée internationale de la Lumière

Yann Kersalé
Pour une nouvelle culture de la lumière

Anna Sehlin
Alingsås, l'atelier de lumières du monde

Julie De Muer
Constellations pédestres

Luc Gwiazdzinski
Peindre la nuit. La promesse d'une expérience

Lise Dumasy, Guy Tosatto
La Nocturne étudiante ou le musée transfiguré

Christophe Moreau
Jeunesses et vie nocturne : vers une ville plus altruiste

Sylvie Robert
Nocturnes en bibliothèque : nouveaux publics, nouvelles pratiques ?

Kathrin Klisch, Stefanie Raab, Christel Hartmann-Fritsch
Médiateurs de la nuit : le projet fair.kiez à Berlin

Boris Grésillon
Mes nuits sont plus belles que vos jours : une lecture géopolitique des nuits de Berlin

19 €

N° 53 HIVER 2019

Observatoire des politiques culturelles
1, rue du Vieux Temple, 38000 Grenoble
contact@observatoire-culture.net
Tél. +33 (0)4 76 44 33 26
www.observatoire-culture.net

 **CAIRN . INFO**
<https://www.cairn.info>



Un numéro relayé par le Collectif Culture Bar-Bars